

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 05 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 21 Votants : 27	Délibération N°050/2026 Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU)
--	--

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,

Le vendredi 05 juin,

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ambilly dûment convoqué s'est réuni en séance publique à 18h00, salle du Conseil Angel ERBEIA au Clos BABUTY, sous la présidence de Monsieur Cristian GUERET, Maire.

Date de la convocation : 29 mai 2026

ETAIENT PRESENTS :

M. Cristian GUERET **quitte la salle et ne prend pas part au vote**, Mme Carole DARCY, M. Bruno IUORIO JEANNOLLE, Mme Evelyne PUGIN, M. Jean-Marc BOISSON, M. Philippe LECOMTE, Mme Micheline BATAILLEY, M. Thierry BOUVET, Mme Angélique MOGUET DE GIOVANI, Mme Nathalie GRIGNON BAUER, M. Fabio CAMELI, Mme Lucie MARET, M. Damien LAVILLAT, M. Denis LAVILLAT, M. Benjamin VIEU, M. Jean-Michel BENED, Mme Maryvonne REY, Mme Geneviève GIACONE, M. Abdelkrim MIHOUBI, Mme Bertilla MADDALOZZO, M. Yasin SEN

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine GAMBERONI représentée par M. Cristian GUERET par pouvoir en date du 26/05/2026
M. Laurent BLANOT représenté par Mme Geneviève GIACONE par pouvoir en date du 31/05/2026
Mme Béatrice DUPOUY représentée par Mme Nathalie GRIGNON BAUER par pouvoir en date du 01/06/2026
M. Frédéric FOREST représenté par M. Philippe LECOMTE par pouvoir en date du 02/06/2026
Mme Elisa MENARD représentée par Mme Carole DARCY par pouvoir en date du 02/06/2026
M. Alexis POITEVIN représenté par M. Jean-Marc BOISSON par pouvoir en date du 02/06/2026
Mme Elisabeth PRIANO représentée par Mme Evelyne PUGIN par pouvoir en date du 02/06/2026
M. Guillaume MATHELIER représenté par M. Abdelkrim MIHOUBI par pouvoir en date du 05/06/2026

Micheline BATAILLEY a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Finances N°050/2026 : Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU)

Monsieur le Maire expose :

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun au comptable public et à l'ordonnateur qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Le Compte Financier Unique met en évidence les informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique, les taux de contributions et les produits afférents.

Le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée, intégrant des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Le Compte Financier Unique arrête les résultats définitifs tels que résumés dans la pièce ci-jointe.

Vu l'avis de la commission finances réunie le 21 mai 2026 ;

Vu l'exposé ci-dessus ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des suffrages exprimés avec 13 ABSTENTIONS s'étant manifestées, le CFU est adopté.

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2025 ;
- **D'ARRETER** les résultats définitifs de l'exercice 2025

Pièces jointes :

- Présentation générale du CFU 2025 ;
- Le Compte Financier Unique 2025

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du Conseil
Municipal

Ambilly, le 08 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Micheline BATAILLEY
7^{ème} adjointe au Maire

Le Maire,
Cristian GUERET



Télétransmise le : **15 JUIN 2026**
Publiée sur le site internet le : **15 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE

AMBILLY

Numéro SIRET : 21740008400018

POSTE COMPTABLE : 074005 SGC ANNEMASSE

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2025

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur 5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur 6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable 7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur 8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur 9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur 10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur 11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur 12
D	Bilan synthétique	Comptable 13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable 14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur 16
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur 17
	<i>Vue d'ensemble</i>	
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur 18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur 19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur 20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur 22
	<i>Vue détaillée</i>	
B1	Dépenses d'investissement	Comptable 23
B2	Recettes d'investissement	Comptable 28
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur 32
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable 78
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable 83
III. États financiers		
A	Bilan	Comptable 86
B	Compte de résultat	Comptable 90
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe 92
D	Balance des comptes	Comptable 93
IV. États annexés		

A. Présentation croisée et agrégée

A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur

B. États annexés patrimoniaux

B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3	État des provisions	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6	Prêts	Ordonnateur
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur

Origine des

B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur
<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur
<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur

V. Arrêté et signatures

A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable
---	--------------------------------------	-------------------------

121

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	6 659

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 313,93
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 533,86
3 Dépenses d'équipement brut / population	1 769,77
4 Encours de dette / population (2)(3)	417,27
5 DGF / population	96,65

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	57,92 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89,08 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	14,34 %
9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	10,92 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	27,20 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	1,90

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	22 507 546,00	10 380 446,00	32 887 992,00
	Recettes réalisées (1)	B	13 983 673,96	10 352 443,01	24 336 116,97
	Restes à réaliser	C	7 890 527,08	0,00	7 890 527,08
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	24 589 730,32	11 069 011,32	35 658 741,64
	Dépenses réalisées (1)	E	13 830 993,91	10 007 868,77	23 838 862,68
	Restes à réaliser	F	3 168 388,66	0,00	3 168 388,66
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	152 680,05	344 574,24	497 254,29
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	2 082 184,32	688 565,32	2 770 749,64
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	2 234 864,37	1 033 139,56	3 268 003,93
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	4 722 138,42	0,00	4 722 138,42
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	6 957 002,79	1 033 139,56	7 990 142,35

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	2 082 184,32		152 680,05		2 234 864,37
Fonctionnement	688 565,32		344 574,24		1 033 139,56
TOTAL I	2 770 749,64		497 254,29		3 268 003,93
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 770 749,64		497 254,29		3 268 003,93



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.





I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.





I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 168 388,66
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
105	Opération d'équipement n° 105	86 268,01
49	Opération d'équipement n° 49	129 981,05
76	Opération d'équipement n° 76	750 305,35
79	Opération d'équipement n° 79	3 538,96
89	Opération d'équipement n° 89	317 902,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	83 915,64
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	328 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 154 330,33
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	314 146,69
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 7 890 527,08
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	890 527,08
16	Emprunts et dettes assimilées	7 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	22 895,31
Subventions d'investissement versées	1 834,60	Neutralisations et régularisations	32 032,68
Autres immobilisations incorporelles	2 982,13	Réserves	17 031,73
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	688,57
Terrains	4 572,75	Résultat de l'exercice	344,57
Constructions	33 382,52	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	13 748,74	TOTAL FONDS PROPRES (I)	72 992,85
Réseaux divers	1 893,88	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	419,97	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	785,56
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	1 679,41	Emprunts obligataires	8 000,00
Immobilisations corporelles en cours	18 930,35	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	4 692,44
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	766,86	Dettes financières et autres emprunts	529,33
Immobilisations financières (nettes)	2 701,88	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	13 221,77
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	82 913,07	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 747,85
Stocks		Autres dettes non financières	454,99
Créances	254,07	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	2 202,84
Trésorerie	8 042,02	TOTAL TRÉSORERIE (4)	2 000,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	8 296,09	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	18 210,17
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	6,15
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	91 209,17	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	91 209,17

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	694,10	628,46
Participations	157,97	166,51
Compensations, autres attributions et autres participations	2 944,25	2 659,63
Dons et legs		
Impôts et taxes	3 739,48	3 369,74
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	826,36	637,46
Produits des cessions d'actifs	230,67	292,13
Autres produits de gestion	1 060,10	1 057,09
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	19,00	41,06
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	113,34	112,59
Neutralisation des moins-values de cession		175,22
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	9 785,28	9 139,89
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	2 575,35	2 554,81
Charges de personnel	4 852,77	4 786,60
Indemnités des élus (et membres du CESR)	117,06	115,20
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	79,05	50,88
Impôts et taxes	161,49	166,84
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1 027,72	951,87
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	199,11	467,36
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	31,56	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	9 044,10	9 093,55

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	199,61	139,39
Autres charges	4,06	3,50
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	203,67	142,88
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	537,51	-96,54
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	1,19	1,08
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	194,12	60,18
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-192,93	-59,10
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	344,57	-155,64

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		31,30	13,00	2 889 400,00	15,33
TFPNB		40,58	13,00	5 984,00	32,04
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		13,16	13,00	282 664,00	14,00
TOTAL				3 178 048,00	15,28

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	179 527,93	94 871,91	52,85	83 915,64
204	Subventions d'équipement versées (6)	664 625,00	0,00	0,00	328 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 852 069,74	511 549,99	27,62	1 154 330,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	17 981 064,65	11 411 064,53	63,46	1 287 996,00
Total des dépenses d'équipement		20 677 287,32	12 017 486,43	58,12	2 854 241,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	359 250,00	348 645,64	97,05	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 500,00	5 500,00	100,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 200 000,00	620 974,57	51,75	314 146,69
Total des dépenses financières		1 564 750,00	975 120,21	62,32	314 146,69
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		22 242 037,32	12 992 606,64	58,41	3 168 388,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	147 693,00	138 436,88	93,73	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	2 200 000,00	699 950,39	31,82	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		2 347 693,00	838 387,27	35,71	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		24 589 730,32	13 830 993,91	56,25	3 168 388,66
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		24 589 730,32	13 830 993,91		3 168 388,66

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 324 496,00	555 849,92	41,97	890 527,08
16	Emprunts et dettes assimilées	17 309 250,00	10 301 976,00	59,52	7 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	252,60	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 016,57	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	107 640,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	541 800,00	1 057 602,24	195,20	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-130 670,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		19 044 876,00	12 025 337,33	63,14	7 890 527,08
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 262 670,00	1 258 386,24	99,66	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 200 000,00	699 950,39	31,82	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		3 462 670,00	1 958 336,63	56,56	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		22 507 546,00	13 983 673,96	62,13	7 890 527,08
001 Solde d'exécution positif reporté		2 082 184,32			
Total des recettes de la section d'investissement		24 589 730,32	13 983 673,96		7 890 527,08

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	3 079 968,32	2 533 108,28	91 724,71	2 624 832,99	85,22	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 301 000,00	5 067 759,42	0,00	5 067 759,42	95,60	0,00
014	Atténuations de produits	463 000,00	462 993,11	0,00	462 993,11	100,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	448 237,00	397 252,22	2 400,00	399 652,22	89,16	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 292 205,32	8 461 113,03	94 124,71	8 555 237,74	92,07	0,00
66	Charges financières	503 536,00	160 572,05	33 548,64	194 120,69	38,55	0,00
67	Charges spécifiques	600,00	124,10	0,00	124,10	20,68	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		9 806 341,32	8 621 809,18	127 673,35	8 749 482,53	89,22	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00					
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	1 262 670,00	1 258 386,24	0,00	1 258 386,24	99,66	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		1 262 670,00	1 258 386,24	0,00	1 258 386,24	99,66	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		11 069 011,32	9 880 195,42	127 673,35	10 007 868,77	90,41	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		11 069 011,32	9 880 195,42	127 673,35	10 007 868,77		0,00

AMBILLY - Budget Principal Ambilly - CFU - 2025

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

S²LO

ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE



II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	26 650,00	102 983,64	0,00	102 983,64	386,43	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	873 433,00	820 834,11	5 528,34	826 362,45	94,61	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 458 557,00	4 154 301,29	48 169,74	4 202 471,03	94,26	0,00
74	Dotations et participations	3 682 843,00	3 796 321,84	0,00	3 796 321,84	103,08	0,00
75	Autres produits de gestion courante	960 600,00	1 038 009,74	14 363,60	1 052 373,34	109,55	0,00
Total des recettes de gestion des services		10 002 083,00	9 912 450,62	68 061,68	9 980 512,30	99,78	0,00
76	Produits financiers	0,00	1 187,41	0,00	1 187,41	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	230 670,00	232 306,42	0,00	232 306,42	100,71	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		10 232 753,00	10 145 944,45	68 061,68	10 214 006,13	99,82	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	147 693,00	138 436,88	0,00	138 436,88	93,73	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		147 693,00	138 436,88	0,00	138 436,88	93,73	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		10 380 446,00	10 284 381,33	68 061,68	10 352 443,01	99,73	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		688 565,32					
Total des recettes de la section de fonctionnement		11 069 011,32	10 284 381,33	68 061,68	10 352 443,01		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		47 170,96		47 170,96	
2031	Frais d'études		33 861,95		33 861,95	
2051	Concessions et droits similaires		13 839,00		13 839,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	179 527,93	94 871,91		94 871,91	84 656,02
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	664 625,00				664 625,00
2128	Autres agencements et aménagements		24 677,22		24 677,22	
21351	Bâtiments publics		97 392,93		97 392,93	
2151	Réseaux de voirie		43 965,56		43 965,56	
2152	Installations de voirie		76 545,31		76 545,31	
21533	Réseaux câblés		14 597,92		14 597,92	
21534	Réseaux d'électrification		114 598,42		114 598,42	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		3 414,11		3 414,11	
21611	Biens sous-jacents		2 250,00		2 250,00	
21831	Matériel informatique scolaire		1 437,60		1 437,60	
21838	Autre matériel informatique		1 068,00		1 068,00	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		12 949,53		12 949,53	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		41 241,25		41 241,25	
2188	Autres		77 412,14		77 412,14	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 852 069,74	511 549,99		511 549,99	1 340 519,75
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
total opération n° 100	Opération d'équipement n° 100	8 000,00				8 000,00
2031101	Frais d'études		52 521,68	12 042,00	40 479,68	
total opération n° 101	Opération d'équipement n° 101	625 369,00	52 521,68	12 042,00	40 479,68	584 889,32
21838102	Autre matériel informatique		31 846,20		31 846,20	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2188102	Autres		895,06		895,06	
2313102	Constructions		2 134 928,93		2 134 928,93	
238102	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		104 400,00		104 400,00	
total opération n° 102	Opération d'équipement n° 102	2 382 795,26	2 272 070,19		2 272 070,19	110 725,07
total opération n° 103	Opération d'équipement n° 103	38 760,00				38 760,00
2031104	Frais d'études		178 259,64		178 259,64	
2313104	Constructions		11 556,00		11 556,00	
total opération n° 104	Opération d'équipement n° 104	1 263 687,62	189 815,64		189 815,64	1 073 871,98
2031105	Frais d'études		39 989,99		39 989,99	
total opération n° 105	Opération d'équipement n° 105	213 000,00	39 989,99		39 989,99	173 010,01
203149	Frais d'études		43 847,76		43 847,76	
total opération n° 49	Opération d'équipement n° 49	253 088,71	43 847,76		43 847,76	209 240,95
215171	Réseaux de voirie		1 123,20		1 123,20	
218871	Autres		11 328,00		11 328,00	
total opération n° 71	Opération d'équipement n° 71	29 623,20	12 451,20		12 451,20	17 172,00
203176	Frais d'études		1 049 644,58		1 049 644,58	
2153376	Réseaux câblés		55 566,28		55 566,28	
2153476	Réseaux d'électrification		39 072,86	39 072,86		
2153876	Autres réseaux		121 342,32		121 342,32	
218876	Autres		2 676,80		2 676,80	
231276	Agencements et aménagements de terrains		2 693 681,34	4 342,52	2 689 338,82	
total opération n° 76	Opération d'équipement n° 76	4 668 874,60	3 961 984,18	43 415,38	3 918 568,80	750 305,80
203179	Frais d'études		16 277,78		16 277,78	
211179	Terrains nus		1 461,60		1 461,60	
2131879	Autres bâtiments publics		5 580,00		5 580,00	
231379	Constructions		121 753,42		121 753,42	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
231579	Installations, matériel et outillage techniques		128 528,34		128 528,34	
total opération n° 79	Opération d'équipement n° 79	586 015,39	273 601,14		273 601,14	312 414,25
203189	Frais d'études		36 919,32		36 919,32	
20418389	Projets d'infrastructures d'intérêt national		232 559,60		232 559,60	
215189	Réseaux de voirie		360 126,99		360 126,99	
215289	Installations de voirie		238 152,05		238 152,05	
2153389	Réseaux câblés		9 076,70		9 076,70	
2153489	Réseaux d'électrification		9 753,12		9 753,12	
2153889	Autres réseaux		92 139,29		92 139,29	
231589	Installations, matériel et outillage techniques		420 339,21		420 339,21	
23889	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		39 449,14		39 449,14	
total opération n° 89	Opération d'équipement n° 89	3 259 370,36	1 438 515,42		1 438 515,42	1 820 854,94
215190	Réseaux de voirie		27 277,12	2 397,28	24 879,84	
total opération n° 90	Opération d'équipement n° 90	24 879,84	27 277,12	2 397,28	24 879,84	
203193	Frais d'études		324,00		324,00	
231393	Constructions		1 492 209,14		1 492 209,14	
total opération n° 93	Opération d'équipement n° 93	2 933 317,85	1 492 533,14		1 492 533,14	1 440 784,71
2153494	Réseaux d'électrification		4 208,69	4 208,69		
2161194	Biens sous-jacents		2 250,00	2 250,00		
231294	Agencements et aménagements de terrains		1 702 770,74	38 459,01	1 664 311,73	
total opération n° 94	Opération d'équipement n° 94	1 694 282,82	1 709 229,43	44 917,70	1 664 311,73	29 971,09
Total des dépenses d'équipement		20 677 287,32	12 120 258,79	102 772,36	12 017 486,43	8 659 800,89
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		342 302,54		342 302,54	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
165	Dépôts et cautionnements reçus		350,00		350,00	
168758	Autres groupements		5 993,10		5 993,10	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	359 250,00	348 645,64		348 645,64	10 604,36
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
261	Titres de participation		5 500,00		5 500,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	5 500,00	5 500,00		5 500,00	
27638	Autres établissements publics		232 423,57		232 423,57	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé		388 551,00		388 551,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	1 200 000,00	620 974,57		620 974,57	579 025,43
Total des dépenses financières		1 564 750,00	975 120,21		975 120,21	589 629,79
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		22 242 037,32	13 095 379,00	102 772,36	12 992 606,64	9 249 430,68
13918	Autres		19 000,00		19 000,00	
16878	Autres organismes et particuliers		6 092,35		6 092,35	
198	Neutralisation des amortissements		113 344,53		113 344,53	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	147 693,00	138 436,88		138 436,88	9 256,12
21318	Autres bâtiments publics		416 254,75		416 254,75	
21328	Autres bâtiments privés		234 975,64		234 975,64	
2313	Constructions		48 720,00		48 720,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	2 200 000,00	699 950,39		699 950,39	1 500 049,61
Total des dépenses d'ordre en investissement		2 347 693,00	838 387,27		838 387,27	1 509 305,73

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		24 589 730,32	13 933 766,27	102 772,36	13 830 993,91	10 758 736,41
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		24 589 730,32	13 933 766,27	102 772,36	13 830 993,91	10 758 736,41

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1323	Départements		555 849,92		555 849,92	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	1 324 496,00	555 849,92		555 849,92	768 646,08
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine		8 000 000,00		8 000 000,00	
1641	Emprunts en euros		2 300 000,00		2 300 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 976,00		1 976,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	17 309 250,00	10 301 976,00		10 301 976,00	7 007 274,00
2031	Frais d'études		252,60		252,60	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		252,60		252,60	-252,60
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
21533	Réseaux câblés		2 016,57		2 016,57	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles		2 016,57		2 016,57	-2 016,57
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2312	Agencements et aménagements de terrains		3 240,00		3 240,00	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		104 400,00		104 400,00	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)		107 640,00		107 640,00	-107 640,00
10222	F.C.T.V.A.		241 879,06		241 879,06	
10226	Taxe d'aménagement		815 723,18		815 723,18	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	541 800,00	1 057 602,24		1 057 602,24	-515 802,24
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-130 670,00				
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes réelles d'investissement		19 044 876,00	12 025 337,33		12 025 337,33	7 019 538,67
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>					
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		31 564,54		31 564,54	
21318	Autres bâtiments publics		194 985,46		194 985,46	
21828	Autres matériels de transport		4 120,00		4 120,00	
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		4 999,38		4 999,38	
28031	Frais d'études		133 317,66		133 317,66	
28041413	Projets d'infrastructures d'intérêt national		22 046,40		22 046,40	
28041511	Biens mobiliers, matériel et études		934,21		934,21	
28041513	Projets d'infrastructures d'intérêt national		14 613,84		14 613,84	
28041582	Bâtiments et installations		22 435,61		22 435,61	
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt national		1 453,50		1 453,50	
280421	Biens mobiliers, matériel et études		1 720,80		1 720,80	
280422	Bâtiments et installations		51 593,67		51 593,67	
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires		67 453,69		67 453,69	
28128	Autres agencements et aménagements		530,10		530,10	
281311	Bâtiments administratifs		647,00		647,00	
281312	Bâtiments scolaires		6 610,29		6 610,29	
281316	Équipements du cimetière		1 341,70		1 341,70	
281318	Autres bâtiments publics		108 754,32		108 754,32	
281321	Immeubles de rapport		19 000,00		19 000,00	
281351	Bâtiments publics		4 715,59		4 715,59	
28138	Autres constructions		83 549,00		83 549,00	
28152	Installations de voirie		41 215,80		41 215,80	
281533	Réseaux câblés		9 029,46		9 029,46	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
281534	Réseaux d'électrification		10 920,86		10 920,86	
281538	Autres réseaux		10 635,49		10 635,49	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		9 276,17		9 276,17	
2815731	Matériel roulant		3 124,84		3 124,84	
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		25 510,69		25 510,69	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		21 264,57		21 264,57	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		1 517,01		1 517,01	
281828	Autres matériels de transport		30 078,20		30 078,20	
281831	Matériel informatique scolaire		4 161,43		4 161,43	
281838	Autre matériel informatique		79 265,86		79 265,86	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		9 367,46		9 367,46	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		24 901,29		24 901,29	
28185	Matériel de téléphonie		3 784,44		3 784,44	
28188	Autres		197 945,91		197 945,91	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 262 670,00	1 258 386,24		1 258 386,24	4 283,76
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		48 720,00		48 720,00	
27638	Autres établissements publics		651 230,39		651 230,39	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	2 200 000,00	699 950,39		699 950,39	1 500 049,61
Total des recettes d'ordre en investissement		3 462 670,00	1 958 336,63		1 958 336,63	1 504 333,37
Total des recettes d'investissement de l'exercice		22 507 546,00	13 983 673,96		13 983 673,96	8 523 872,04
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 082 184,32				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement		24 589 730,32	13 983 673,96		13 983 673,96	10 606 056,36



II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 100(1)
LIBELLE : HALLE EN VERRE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		8 000,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21352	Bâtiments privés	8 000,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101(1)
LIBELLE : CREATION D'UNE MAISON DE SANTE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		625 369,00	A 40 479,68	6,47	0,00	B 114 510,68
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	114 869,00	40 479,68	35,24	0,00	76 110,68
2031	Frais d'études	114 869,00	40 479,68		0,00	76 110,68
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	510 500,00	0,00	0,00	0,00	38 400,00
2313	Constructions	510 500,00	0,00		0,00	38 400,00



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -40 479,68	D - B -114 510,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102(1)
LIBELLE : CREATION D'UN BATIMENT ASSOCIATIONS SPORTIVES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 382 795,26	A 2 272 070,19	95,35	0,00	B 2 996 874,93
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	32 741,26	0,00	0,00	32 741,26
21838	Autre matériel informatique	0,00	31 846,20		0,00	31 846,20
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	895,06		0,00	895,06
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	2 382 795,26	2 239 328,93	93,98	0,00	2 964 133,67
2313	Constructions	2 382 795,26	2 134 928,93		0,00	2 859 733,67
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	104 400,00		0,00	104 400,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		161 800,00	c 0,00	0,00	161 800,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	161 800,00	0,00	0,00	161 800,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	161 800,00	0,00		161 800,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	D - B
	-2 272 070,19	-2 996 874,93

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103(1)
LIBELLE : CREATION GS CORCEILLONS**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		38 760,00	A 0,00	0,00	0,00	B 12 240,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 000,00	0,00	0,00	0,00	12 240,00
2031	Frais d'études	27 000,00	0,00		0,00	12 240,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	11 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 760,00	0,00		0,00	0,00



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -12 240,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104(1)
LIBELLE : RENOVATION GS PAIX - EXTENSION DU REFECTOIRE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 263 687,62	A 189 815,64	15,02	0,00	B 204 640,44
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	163 687,62	178 259,64	108,90	0,00	193 084,44
2031	Frais d'études	163 687,62	178 259,64		0,00	193 084,44
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 100 000,00	11 556,00	1,05	0,00	11 556,00
2313	Constructions	1 100 000,00	11 556,00		0,00	11 556,00



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	D - B
	-189 815,64	-204 640,44

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105(1)
LIBELLE : RENOVATION HOTEL DE VILLE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		213 000,00	A 39 989,99	18,77	86 268,01	B 46 874,75
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	213 000,00	39 989,99	18,77	86 268,01	46 874,75
2031	Frais d'études	213 000,00	39 989,99		86 268,01	46 874,75
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -39 989,99	D - B -46 874,75

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 49(1)
LIBELLE : REHABILITATION PONT PIERRE A BOCHET

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		253 088,71	43 847,76	17,33	129 981,05	183 154,01
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	158 414,00	43 847,76	27,68	129 981,05	125 726,79
2031	Frais d'études	158 414,00	43 847,76		129 981,05	125 726,79
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	94 674,71	0,00	0,00	0,00	57 427,22
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	2 052,00
2315	Install., matériel et outill. technique	94 674,71	0,00		0,00	55 375,22

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	D - B
	-43 847,76	-183 154,01

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50(1)
LIBELLE : RENOVATION DES ECOLES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	50 656,80
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 494,40
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	3 494,40
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 816,90
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	15 816,90
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	31 345,50
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	31 345,50

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -50 656,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 54(1)
LIBELLE : MODERNISATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 27 815,84
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 451,36
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	11 451,36
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	16 364,48
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	16 364,48

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -27 815,84

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 64(1)
LIBELLE : CUISINE CENTRALE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	B 392 146,91
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	392 146,91
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	392 146,91
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -392 146,91

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 67(1)
LIBELLE : REHABILITATION GYMNASE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 468 661,08
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	132 663,77
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	132 663,77
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	122 718,95
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	84 183,28
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	36 014,35
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		0,00	2 011,32
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	510,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	213 278,36
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	124 520,08
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	88 758,28

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -468 661,08

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 71(1)
LIBELLE : CREATION ZONES STATIONNEMENT REGLEMENTE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		29 623,20	A 12 451,20	42,03	0,00	B 365 496,08
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	14 916,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	14 916,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	29 623,20	12 451,20	42,03	0,00	350 580,08
2151	Réseaux de voirie	6 123,20	1 123,20		0,00	55 444,20
2152	Installations de voirie	10 000,00	0,00		0,00	20 591,88
2188	Autres immobilisations corporelles	13 500,00	11 328,00		0,00	274 544,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -12 451,20	D - B -365 496,08

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.





II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 75(1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE DE LA PAIX**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 2 106,59
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 106,59
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	2 106,59
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -2 106,59

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 76(1)

LIBELLE : REHABILITATION ECOLE FRATERNITE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		4 668 874,60	A 3 918 568,80	83,93	750 305,35	B 4 729 995,87
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 602 874,60	1 049 644,58	65,49	306 630,59	1 631 870,78
2031	Frais d'études	1 602 874,60	1 049 644,58		306 630,59	1 631 870,78
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	179 585,40	0,00	38 177,80	206 113,67
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00	17 881,81
21533	Réseaux câblés	0,00	55 566,28		0,00	57 672,39
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		0,00	6 540,35
21538	Autres réseaux	0,00	121 342,32		38 177,80	121 342,32
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 676,80		0,00	2 676,80
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	3 066 000,00	2 689 338,82	87,71	405 496,96	2 892 011,42
2312	Agencements et aménagements de terrains	3 066 000,00	2 689 338,82		405 496,96	2 689 338,82
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	202 672,60

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		37 500,00	c 0,00	0,00	37 500,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	37 500,00	0,00	0,00	37 500,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	37 500,00	0,00		37 500,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -3 918 568,80	D - B -4 729 995,87

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 79(1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT DU FRONT DE RUE DE LA RUE DE GENEVE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		586 015,39	A 273 601,14	46,69	3 538,96	B 325 585,75
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 000,00	16 277,78	50,87	3 444,00	18 258,38
2031	Frais d'études	32 000,00	16 277,78		3 444,00	18 258,38
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	7 041,60	0,00	0,00	11 432,71
2111	Terrains nus	0,00	1 461,60		0,00	4 468,80
21318	Autres bâtiments publics	0,00	5 580,00		0,00	5 580,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00		0,00	1 383,91
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	554 015,39	250 281,76	45,18	94,96	295 894,66
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	339,30
2313	Constructions	554 015,39	121 753,42		94,96	121 753,42
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	128 528,34		0,00	173 801,94

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	D - B
	-273 601,14	-325 585,75

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 80(1)
LIBELLE : CREATION D'UN PARC PUBLIC ACCACIAS/MARAICHERS**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	4 608,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 608,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	4 608,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-4 608,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 81(1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT DE LA RUE DES BELLOSSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 461 114,13
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	28 038,55
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	28 038,55
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	108 628,38
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00		0,00	108 628,38
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 209,34
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00		0,00	4 314,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		0,00	5 895,34
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	314 237,86
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	2 850,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	311 387,86

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -461 114,13

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 82(1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT RUE NEGOCIANTS - ACCESSIBILITE ET CYCLES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 106 642,22
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	106 642,22
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	106 642,22



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -106 642,22

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 83(1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT RUE JURA/MONT-BLANC/MARRONNIERS/JAURES

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	12 132,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 132,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	12 132,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -12 132,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 89(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT QUARTIERS VOIRIE 4 ET 5

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 259 370,36	1 438 515,42	44,13	317 902,63	2 024 970,24
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200 588,76	36 919,32	18,41	79 998,00	380 380,26
2031	Frais d'études	200 588,76	36 919,32		79 998,00	380 380,26
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	593 772,00	232 559,60	39,17	0,00	232 559,60
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	593 772,00	232 559,60		0,00	232 559,60
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	164 307,60	709 248,15	431,66	117 163,31	952 242,03
2151	Réseaux de voirie	76 445,00	360 126,99		27 936,00	520 289,01
2152	Installations de voirie	17 622,60	238 152,05		34 758,60	290 044,25
21533	Réseaux câblés	0,00	9 076,70		9 076,71	34 034,90
21534	Réseaux d'électrification	0,00	9 753,12		0,00	15 734,58
21538	Autres réseaux	45 240,00	92 139,29		45 392,00	92 139,29
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	2 300 702,00	459 788,35	19,98	120 741,32	459 788,35
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		3 428,10	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 300 702,00	420 339,21		117 313,22	420 339,21
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	39 449,14		0,00	39 449,14

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	121 881,00	0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	121 881,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		121 881,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	D - B
	-1 438 515,42	-2 024 970,24

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT VOIE DOUCE MAISON CAPOLO**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		24 879,84	24 879,84	100,00	0,00	94 263,24
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	720,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	24 879,84	24 879,84	100,00	0,00	24 879,84
2151	Réseaux de voirie	24 879,84	24 879,84		0,00	24 879,84
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	68 663,40
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	68 663,40

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -24 879,84	D - B -94 263,24

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 93(1)
LIBELLE : BATIMENT PERISCOLAIRE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 933 317,85	1 492 533,14	50,88	0,00	1 757 492,39
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	324,00	0,00	0,00	51 821,12
2031	Frais d'études	0,00	324,00		0,00	51 821,12
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	11 427,30
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00		0,00	11 427,30
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	30 000,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	2 903 317,85	1 492 209,14	51,40	0,00	1 694 243,97
2313	Constructions	2 903 317,85	1 492 209,14		0,00	1 694 243,97

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		846 887,00	c 277 540,92	32,77	569 346,08	D 277 540,92
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	846 887,00	277 540,92	0,00	569 346,08	277 540,92
1323	Subv. non transf. Départements	636 352,00	277 540,92		358 811,08	277 540,92
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	210 535,00	0,00		210 535,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -1 214 992,22	D - B -1 479 951,47

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 94(1)
LIBELLE : STADE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 694 282,82	A 1 664 311,73	98,23	0,00	B 7 574 177,42
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	156 794,19
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	156 794,19
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 016,57
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00		0,00	2 016,57
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 694 282,82	1 664 311,73	98,23	0,00	7 415 366,66
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 694 282,82	1 664 311,73		0,00	7 310 966,66
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	104 400,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		278 309,00	388 218,17	139,49	0,00	388 218,17
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	278 309,00	278 309,00	0,00	0,00	278 309,00
1323	Subv. non transf. Départements	278 309,00	278 309,00		0,00	278 309,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	252,60	0,00	0,00	252,60
2031	Frais d'études	0,00	252,60		0,00	252,60
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	2 016,57	0,00	0,00	2 016,57
21533	Réseaux câblés	0,00	2 016,57		0,00	2 016,57
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	107 640,00	0,00	0,00	107 640,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	3 240,00		0,00	3 240,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	104 400,00		0,00	104 400,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	-1 276 093,56	D - B -7 185 959,25

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60611	Eau et assainissement		61 093,27	89,49	61 003,78	
60612	Énergie - Électricité		264 701,46	16 429,07	248 272,39	
60613	Chauffage urbain		142 600,35	30 282,15	112 318,20	
60621	Combustibles		604,80		604,80	
60622	Carburants		22 428,32	425,66	22 002,66	
60623	Alimentation		133 402,82	4 041,04	129 361,78	
60628	Autres fournitures non stockées		2 607,82		2 607,82	
60631	Fournitures d'entretien		11 507,62	2 575,92	8 931,70	
60632	Fournitures de petit équipement		39 407,87	6 305,15	33 102,72	
60633	Fournitures de voirie		14 475,76		14 475,76	
60636	Habillement et Vêtements de travail		12 801,57	123,25	12 678,32	
6064	Fournitures administratives		6 554,54	274,31	6 280,23	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		13 449,54		13 449,54	
6067	Fournitures scolaires		24 375,12		24 375,12	
6068	Autres matières et fournitures.		49 568,39	1 326,35	48 242,04	
611	Contrats de prestations de services		370 668,71	66 190,56	304 478,15	
61351	Matériel roulant		3 695,22		3 695,22	
61358	Autres		176 228,59	12 438,80	163 789,79	
614	Charges locatives et de copropriété		37 779,19		37 779,19	
61521	Terrains		42 957,60	13 474,40	29 483,20	
615221	Bâtiments publics		37 408,05		37 408,05	
615228	Autres bâtiments		6 094,99	576,00	5 518,99	
615231	Voiries		7 127,40		7 127,40	
615232	Réseaux		1 576,80		1 576,80	
61524	Bois et forêts		12 172,80	9 878,40	2 294,40	
61551	Matériel roulant		13 239,06	689,71	12 549,35	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
61558	Autres biens mobiliers		9 030,52	5 513,99	3 516,53	
6156	Maintenance		125 421,34	26 106,13	99 315,21	
6161	Multirisques		93 304,81	215,20	93 089,61	
6168	Autres		102 613,18		102 613,18	
6182	Documentation générale et technique		12 133,21		12 133,21	
6184	Versements à des organismes de formation		14 482,00		14 482,00	
6188	Autres frais divers		51 424,33	2 465,60	48 958,73	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		220,00		220,00	
62268	Autres honoraires, conseils...		282 532,72	40 289,05	242 243,67	
6227	Frais d'actes et de contentieux		28 389,40	660,00	27 729,40	
6231	Annonces et insertions		2 784,42		2 784,42	
6232	Fêtes et cérémonies		40 014,63	7 450,00	32 564,63	
6236	Catalogues et imprimés		25 018,78		25 018,78	
6238	Divers		402,00		402,00	
6247	Transports collectifs du personnel		5 864,80		5 864,80	
6248	Divers		22 065,50		22 065,50	
6251	Voyages, déplacements et missions		3 452,03		3 452,03	
6261	Frais d'affranchissement		22 161,36		22 161,36	
6262	Frais de télécommunications		28 790,43	3 324,89	25 465,54	
627	Services bancaires et assimilés.		6 392,48	113,66	6 278,82	
6281	Concours divers (cotisations...)		3 416,54		3 416,54	
6282	Frais de gardiennage		4 981,80		4 981,80	
6283	Frais de nettoyage des locaux		245 441,03	908,16	244 532,87	
6284	Redevance pour services rendus		13 856,09	7 238,20	6 617,89	
62876	Au GFP de rattachement		4 727,28		4 727,28	
62878	A des tiers		73 926,52	13 153,78	60 772,74	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6288	Autres		118 071,00	1 537,95	116 533,05	
63512	Taxes foncières		49 484,00		49 484,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	3 079 968,32	2 898 929,86	274 096,87	2 624 832,99	455 135,33
6331	Versement mobilité		29 967,23		29 967,23	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		13 621,97		13 621,97	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		60 240,66		60 240,66	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		8 172,90		8 172,90	
64111	Rémunération principale		1 665 164,77		1 665 164,77	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		71 608,40		71 608,40	
64113	NBI		20 641,56		20 641,56	
64118	Autres indemnités.		710 223,59		710 223,59	
64131	Rémunérations		799 500,98	90,52	799 410,46	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		38 661,41	2,80	38 658,61	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi		2 514,26		2 514,26	
64138	Primes et autres indemnités		233 343,89	205,00	233 138,89	
64168	Autres emplois aidés		13 892,22		13 892,22	
6417	Rémunérations des apprentis		8 158,53		8 158,53	
6431	Personnel pris en charge		29 664,80		29 664,80	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		585 074,97		585 074,97	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		642 827,57		642 827,57	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		44 029,21		44 029,21	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		187,62		187,62	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		48 097,26		48 097,26	
6474	Versements aux oeuvres sociales		26 304,00		26 304,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6475	Médecine du travail, pharmacie		11 932,91		11 932,91	
6488	Autres		4 227,03		4 227,03	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	5 301 000,00	5 068 057,74	298,32	5 067 759,42	233 240,58
7391118	Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes		699,00		699,00	
739211	Attribution de compensation		504 722,49	42 428,38	462 294,11	
total chapitre 014	Atténuations de produits	463 000,00	505 421,49	42 428,38	462 993,11	6,89
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65311	Indemnités de fonction		102 295,20		102 295,20	
65313	Cotisations de retraite		5 085,72		5 085,72	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		9 622,68		9 622,68	
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		54,26		54,26	
6541	Créances admises en non-valeur		345,20		345,20	
65568	Autres contributions		4 064,58		4 064,58	
657348	Autres communes		6 300,00		6 300,00	
657363	CCAS/CIAS		104 000,00		104 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé		89 307,00		89 307,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		54 896,70	3 769,99	51 126,71	
65818	Autres		26 735,89	200,00	26 535,89	
65888	Autres		914,98		914,98	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	448 237,00	403 622,21	3 969,99	399 652,22	48 584,78
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		9 292 205,32	8 876 031,30	320 793,56	8 555 237,74	736 967,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance		175 441,62		175 441,62	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		33 548,64	14 869,57	18 679,07	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 66	Charges financières	503 536,00	208 990,26	14 869,57	194 120,69	309 415,31
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		124,10		124,10	
total chapitre 67	Charges spécifiques	600,00	124,10		124,10	475,90
total chapitre 68	Dotations aux provisions	10 000,00				10 000,00
Total des dépenses réelles et mixtes		9 806 341,32	9 085 145,66	335 663,13	8 749 482,53	1 056 858,79
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		199 105,46		199 105,46	
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement		31 564,54		31 564,54	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		1 027 716,24		1 027 716,24	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 262 670,00	1 258 386,24		1 258 386,24	4 283,76
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 262 670,00	1 258 386,24		1 258 386,24	4 283,76
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		11 069 011,32	10 343 531,90	335 663,13	10 007 868,77	1 061 142,55
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		11 069 011,32	10 343 531,90	335 663,13	10 007 868,77	1 061 142,55

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		102 983,64		102 983,64	
total chapitre 013	Atténuations de charges	26 650,00	102 983,64		102 983,64	-76 333,64
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		5 120,00		5 120,00	
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique		207 774,92		207 774,92	
70323	Redevance d'occupation du domaine public		15 092,68	45,36	15 047,32	
70384	Forfait de post-stationnement		36 454,73		36 454,73	
70388	Autres redevances et recettes diverses		13 101,00		13 101,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		1 214,40		1 214,40	
70632	A caractère de loisirs		80 296,54	4 295,80	76 000,74	
7066	Redevances et droits des services à caractère social		41 846,00	569,00	41 277,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		454 000,63	39 631,07	414 369,56	
706888	Autres		9 648,00		9 648,00	
70878	par des tiers		6 354,78		6 354,78	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	873 433,00	870 903,68	44 541,23	826 362,45	47 070,55
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
73111	Impôts directs locaux		3 634 900,00		3 634 900,00	
73118	Autres contributions directes		39 689,00		39 689,00	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		422 559,00		422 559,00	
73141	Accise sur l'électricité		49 169,96		49 169,96	
73148	Autres impôts et taxes liés à la production et à la consommation énergétiques et industrielles		47 505,99		47 505,99	
73154	Droits de place		1 944,00		1 944,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure		8 930,08	2 377,00	6 553,08	
7318	Autres		150,00		150,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	4 458 557,00	4 204 848,03	2 377,00	4 202 471,03	256 085,97
74111	Dotation forfaitaire des communes		638 692,00	99 498,00	539 194,00	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes		99 498,00		99 498,00	
74131	Dotation forfaitaire des régions		4 868,00		4 868,00	
744	FCTVA		5 562,61		5 562,61	
74611	DGD		44 976,00		44 976,00	
74718	Autres		44 197,37		44 197,37	
74751	GFP de rattachement		15 283,00	6 155,00	9 128,00	
747888	Autres		104 648,78		104 648,78	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		1 426,00		1 426,00	
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		16 775,00		16 775,00	
74888	Autres		2 926 048,08		2 926 048,08	
total chapitre 74	Dotations et participations	3 682 843,00	3 901 974,84	105 653,00	3 796 321,84	-113 478,84
752	Revenus des immeubles		890 401,38	1 134,89	889 266,49	
755	Dédits et pénalités perçus		9 200,00		9 200,00	
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeur		42,79		42,79	
75888	Autres		153 914,06	50,00	153 864,06	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	960 600,00	1 053 558,23	1 184,89	1 052 373,34	-91 773,34
Total des recettes de gestion des services		10 002 083,00	10 134 268,42	153 756,12	9 980 512,30	21 570,70
7688	Autres		1 187,41		1 187,41	
total chapitre 76	Produits financiers		1 187,41		1 187,41	-1 187,41
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		1 636,42		1 636,42	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
775	Produits des cessions d'immobilisations		230 670,00		230 670,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques	230 670,00	232 306,42		232 306,42	-1 636,42
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		10 232 753,00	10 367 762,25	153 756,12	10 214 006,13	18 746,87
752	Revenus des immeubles		6 092,35		6 092,35	
77681	Neutralisation des amortissements		113 344,53		113 344,53	
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		19 000,00		19 000,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 693,00	138 436,88		138 436,88	9 256,12
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		147 693,00	138 436,88		138 436,88	9 256,12
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		10 380 446,00	10 506 199,13	153 756,12	10 352 443,01	28 002,99
002 Résultat de fonctionnement reporté		688 565,32				
Total des recettes de la section de fonctionnement		11 069 011,32	10 506 199,13	153 756,12	10 352 443,01	716 568,31

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		2 507 574,34	672 976,95	1 834 597,39	1 716 835,82
Autres immobilisations incorporelles		4 029 117,33	1 046 991,92	2 982 125,41	1 687 534,08
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		4 575 466,16	2 720,40	4 572 745,76	4 547 137,04
Constructions		34 885 803,95	1 503 281,95	33 382 522,00	33 047 922,04
Réseaux et installations de voirie		14 032 452,73	283 712,06	13 748 740,67	13 045 163,52
Réseaux divers		1 991 291,74	97 415,83	1 893 875,91	1 509 404,24
Installations techniques, agencements et matériel		852 706,14	432 738,62	419 967,52	475 729,68
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		4 984 541,19	3 305 134,61	1 679 406,58	1 851 443,60
Immobilisations corporelles en cours		18 930 353,42		18 930 353,42	10 231 178,69
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		766 857,56		766 857,56	766 857,56
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		2 701 881,91		2 701 881,91	2 726 637,73
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		90 258 046,47	7 344 972,34	82 913 074,13	71 605 844,00
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		56 748,27		56 748,27	50,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		104 233,79		104 233,79	78 215,22
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		93 090,05		93 090,05	202 169,33
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		254 072,11		254 072,11	280 434,55
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		8 042 020,18		8 042 020,18	5 291 891,59
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		8 042 020,18		8 042 020,18	5 291 891,59
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		98 554 138,76	7 344 972,34	91 209 166,42	77 178 170,14

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		5 522 777,12	5 522 777,12
Fonds globalisés		11 196 876,45	10 139 274,21
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		141 240,00	160 240,00
Rattachées à un actif non amortissable		6 034 416,55	5 478 566,63
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		32 032 675,82	32 114 455,81
RÉSERVES		17 031 729,28	17 031 729,28
REPORT A NOUVEAU		688 565,32	844 202,84
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		344 574,24	-155 637,52
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		72 992 854,78	71 135 608,37
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES		785 557,00	785 557,00
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		785 557,00	785 557,00
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		8 000 000,00	
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		4 692 438,91	2 716 062,38
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		529 333,01	539 792,46
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		13 221 771,92	3 255 854,84
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 747 850,62	1 874 804,11
Dettes fiscales et sociales		20 068,16	45 580,04
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		29 371,87	15 477,34
Autres dettes non financières		405 546,59	64 733,66
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		2 202 837,24	2 000 595,15
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		2 000 000,00	
TOTAL TRÉSORERIE (4)		2 000 000,00	
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		18 210 166,16	6 042 006,99
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		6 145,48	554,78
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		91 209 166,42	77 178 170,14

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		694 098,61	628 455,05	65 643,56
Participations		157 974,15	166 510,78	-8 536,63
Compensations, autres attributions et autres participations		2 944 249,08	2 659 626,00	284 623,08
Dons et legs				
Impôts et taxes		3 739 477,92	3 369 743,73	369 734,19
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		826 362,45	637 463,14	188 899,31
Produits des cessions d'actifs		230 670,00	292 133,12	-61 463,12
Autres produits de gestion		1 060 102,11	1 057 087,14	3 014,97
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		19 000,00	41 060,00	-22 060,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		113 344,53	112 585,21	759,32
Neutralisation des moins-values de cession			175 223,12	-175 223,12
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		9 785 278,85	9 139 887,29	645 391,56
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		2 575 348,99	2 554 806,22	20 542,77
Charges de personnel		4 852 773,02	4 786 595,91	66 177,11
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>3 494 319,48</i>	<i>3 486 352,39</i>	<i>7 967,09</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>1 358 453,54</i>	<i>1 300 243,52</i>	<i>58 210,02</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		117 057,86	115 199,92	1 857,94
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		79 046,88	50 879,10	28 167,78
Impôts et taxes		161 486,76	166 840,91	-5 354,15
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 027 716,24	951 866,76	75 849,48
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		199 105,46	467 356,24	-268 250,78
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS
Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		31 564,54		31 564,54
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		9 044 099,75	9 093 545,06	-49 445,31
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		199 607,00	139 388,70	60 218,30
<i>Dont ménages</i>			2 334,00	-2 334,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		89 307,00	110 574,70	-21 267,70
<i>Dont collectivités territoriales</i>		6 300,00	6 480,00	-180,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		104 000,00	20 000,00	84 000,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		4 064,58	3 495,25	569,33
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		203 671,58	142 883,95	60 787,63
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		537 507,52	-96 541,72	634 049,24
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers		1 187,41	1 079,64	107,77
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		1 187,41	1 079,64	107,77
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		194 120,69	60 175,44	133 945,25
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		194 120,69	60 175,44	133 945,25
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-192 933,28	-59 095,80	-133 837,48
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		344 574,24	-155 637,52	500 211,76

Envoyé en préfecture le 15/06/2026	Exercice 2025
Reçu en préfecture le 15/06/2026	
Publié le	
ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE	

III – ÉTATS FINANCIERS

Annexe

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		5 245 445,35						5 245 445,35		5 245 445,35
10222	F.C.T.V.A.		6 690 618,68				241 879,06		6 932 497,74		6 932 497,74
10226	Taxe d'aménagement		3 060 682,17				815 723,18		3 876 405,35		3 876 405,35
10228	Autres fonds d'investissement		387 973,36						387 973,36		387 973,36
	Sous Total compte 1022		10 139 274,21				1 057 602,24		11 196 876,45		11 196 876,45
10251	Dons et legs en capital		277 331,77						277 331,77		277 331,77
	Sous Total compte 1025		277 331,77						277 331,77		277 331,77
	Sous Total compte 102		15 662 051,33				1 057 602,24		16 719 653,57		16 719 653,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		17 031 729,28						17 031 729,28		17 031 729,28
	Sous Total compte 106		17 031 729,28						17 031 729,28		17 031 729,28
	Sous Total compte 10		32 693 780,61				1 057 602,24		33 751 382,85		33 751 382,85
110	Report à nouveau (solde créditeur)		844 202,84	155 637,52				155 637,52	844 202,84		688 565,32
	Sous Total compte 11		844 202,84	155 637,52				155 637,52	844 202,84		688 565,32
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	155 637,52			155 637,52			155 637,52	155 637,52		
	Sous Total compte 12	155 637,52			155 637,52			155 637,52	155 637,52		
1318	Autres		201 300,00						201 300,00		201 300,00
	Sous Total compte 131		201 300,00						201 300,00		201 300,00
1321	État et établissements nationaux		33 856,91						33 856,91		33 856,91
1322	Régions		820 963,28						820 963,28		820 963,28
1323	Départements		3 610 800,71				555 849,92		4 166 650,63		4 166 650,63
13251	GFP de rattachement		174 931,03						174 931,03		174 931,03
13258	Autres groupements		89 151,47						89 151,47		89 151,47

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 1325		264 082,50						264 082,50		264 082,50
1326	Autres établissements publics locaux		342 602,92						342 602,92		342 602,92
13278	Autres fonds européens		19 040,58						19 040,58		19 040,58
	Sous Total compte 1327		19 040,58						19 040,58		19 040,58
1328	Autres		351 387,48						351 387,48		351 387,48
	Sous Total compte 132		5 442 734,38				555 849,92		5 998 584,30		5 998 584,30
1345	Amendes de radars automatiques et amende		35 832,25						35 832,25		35 832,25
	Sous Total compte 134		35 832,25						35 832,25		35 832,25
13918	Autres	41 060,00				19 000,00		60 060,00		60 060,00	
	Sous Total compte 1391	41 060,00				19 000,00		60 060,00		60 060,00	
	Sous Total compte 139	41 060,00				19 000,00		60 060,00		60 060,00	
	Sous Total compte 13	41 060,00	5 679 866,63			19 000,00	555 849,92	60 060,00	6 235 716,55		6 175 656,55
15111	Provisions pour litiges et contentieux (785 557,00						785 557,00		785 557,00
	Sous Total compte 1511		785 557,00						785 557,00		785 557,00
	Sous Total compte 151		785 557,00						785 557,00		785 557,00
	Sous Total compte 15		785 557,00						785 557,00		785 557,00
16311	Emprunts obligataires remboursables in f						8 000 000,00		8 000 000,00		8 000 000,00
	Sous Total compte 1631						8 000 000,00		8 000 000,00		8 000 000,00
	Sous Total compte 163						8 000 000,00		8 000 000,00		8 000 000,00
1641	Emprunts en euros		2 701 192,81			342 302,54	2 300 000,00	342 302,54	5 001 192,81		4 658 890,27
	Sous Total compte 164		2 701 192,81			342 302,54	2 300 000,00	342 302,54	5 001 192,81		4 658 890,27
165	Dépôts et cautionnements reçus		4 956,00			350,00	1 976,00	350,00	6 932,00		6 582,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
168758	Autres groupements		77 910,30			5 993,10		5 993,10	77 910,30		71 917,20
	Sous Total compte 16875		77 910,30			5 993,10		5 993,10	77 910,30		71 917,20
16878	Autres organismes et particuliers		456 926,16			6 092,35		6 092,35	456 926,16		450 833,81
	Sous Total compte 1687		534 836,46			12 085,45		12 085,45	534 836,46		522 751,01
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des		14 869,57	14 869,57	33 548,64			14 869,57	48 418,21		33 548,64
	Sous Total compte 1688		14 869,57	14 869,57	33 548,64			14 869,57	48 418,21		33 548,64
	Sous Total compte 168		549 706,03	14 869,57	33 548,64	12 085,45		26 955,02	583 254,67		556 299,65
	Sous Total compte 16		3 255 854,84	14 869,57	33 548,64	354 737,99	10 301 976,00	369 607,56	13 591 379,48		13 221 771,92
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		32 735 199,50				31 564,54		32 766 764,04		32 766 764,04
193	Autres neutralisations et régularisation	387 720,39						387 720,39		387 720,39	
198	Neutralisation des amortissements	233 023,30				113 344,53		346 367,83		346 367,83	
	Sous Total compte 19	620 743,69	32 735 199,50			113 344,53	31 564,54	734 088,22	32 766 764,04		32 032 675,82
	Total classe 1	817 441,21	75 994 461,42	170 507,09	189 186,16	487 082,52	11 946 992,70	1 475 030,82	88 130 640,28	794 148,22	87 449 757,68
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	132 109,38				47 170,96		179 280,34		179 280,34	
2031	Frais d'études	1 817 421,04			8 964,00	1 451 646,70	12 294,60	3 269 067,74	21 258,60	3 247 809,14	
2033	Frais d'insertion	1 135,44						1 135,44		1 135,44	
	Sous Total compte 203	1 818 556,48			8 964,00	1 451 646,70	12 294,60	3 270 203,18	21 258,60	3 248 944,58	
2041413	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	661 392,00						661 392,00		661 392,00	
	Sous Total compte 204141	661 392,00						661 392,00		661 392,00	
	Sous Total compte 20414	661 392,00						661 392,00		661 392,00	
2041511	Biens mobiliers, matériel et études	4 671,07						4 671,07		4 671,07	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2041513	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	438 415,33						438 415,33		438 415,33	
	Sous Total compte 204151	443 086,40						443 086,40		443 086,40	
2041582	Bâtiments et installations	516 857,34						516 857,34		516 857,34	
	Sous Total compte 204158	516 857,34						516 857,34		516 857,34	
	Sous Total compte 20415	959 943,74						959 943,74		959 943,74	
204183	Projets d'infrastructures d'intérêt nati					232 559,60		232 559,60		232 559,60	
	Sous Total compte 20418					232 559,60		232 559,60		232 559,60	
	Sous Total compte 2041	1 621 335,74				232 559,60		1 853 895,34		1 853 895,34	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	8 604,00						8 604,00		8 604,00	
20422	Bâtiments et installations	645 075,00						645 075,00		645 075,00	
	Sous Total compte 2042	653 679,00						653 679,00		653 679,00	
	Sous Total compte 204	2 275 014,74				232 559,60		2 507 574,34		2 507 574,34	
2051	Concessions et droits similaires	587 053,41				13 839,00		600 892,41		600 892,41	
	Sous Total compte 205	587 053,41				13 839,00		600 892,41		600 892,41	
	Sous Total compte 20	4 812 734,01			8 964,00	1 745 216,26	12 294,60	6 557 950,27	21 258,60	6 536 691,67	
2111	Terrains nus	3 059 161,02				1 461,60		3 060 622,62		3 060 622,62	
2112	Terrains de voirie	6 499,80						6 499,80		6 499,80	
2116	Cimetière	8 960,40						8 960,40		8 960,40	
	Sous Total compte 211	3 074 621,22				1 461,60		3 076 082,82		3 076 082,82	
2128	Autres agencements et aménagements	1 474 706,12				24 677,22		1 499 383,34		1 499 383,34	
	Sous Total compte 212	1 474 706,12				24 677,22		1 499 383,34		1 499 383,34	
21311	Bâtiments administratifs	826 456,56						826 456,56		826 456,56	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21312	Bâtiments scolaires	5 554 924,55						5 554 924,55		5 554 924,55	
21316	Équipements du cimetière	343 751,21						343 751,21		343 751,21	
21318	Autres bâtiments publics	24 299 630,24				421 834,75	194 985,46	24 721 464,99	194 985,46	24 526 479,53	
	Sous Total compte 2131	31 024 762,56				421 834,75	194 985,46	31 446 597,31	194 985,46	31 251 611,85	
21321	Immeubles de rapport	190 000,00						190 000,00		190 000,00	
21328	Autres bâtiments privés	97 299,91				234 975,64		332 275,55		332 275,55	
	Sous Total compte 2132	287 299,91				234 975,64		522 275,55		522 275,55	
21351	Bâtiments publics	481 019,73				97 392,93		578 412,66		578 412,66	
21352	Bâtiments privés	166 831,97						166 831,97		166 831,97	
	Sous Total compte 2135	647 851,70				97 392,93		745 244,63		745 244,63	
2138	Autres constructions	2 366 671,92						2 366 671,92		2 366 671,92	
	Sous Total compte 213	34 326 586,09				754 203,32	194 985,46	35 080 789,41	194 985,46	34 885 803,95	
2151	Réseaux de voirie	9 208 857,18				432 492,87	2 397,28	9 641 350,05	2 397,28	9 638 952,77	
2152	Installations de voirie	4 078 802,60				314 697,36		4 393 499,96		4 393 499,96	
21533	Réseaux câblés	379 101,67				79 240,90	2 016,57	458 342,57	2 016,57	456 326,00	
21534	Réseaux d'électrification	614 912,94				167 633,09	43 281,55	782 546,03	43 281,55	739 264,48	
21536	Réseaux d'alerte	20 988,22						20 988,22		20 988,22	
21538	Autres réseaux	561 231,43				213 481,61		774 713,04		774 713,04	
	Sous Total compte 2153	1 576 234,26				460 355,60	45 298,12	2 036 589,86	45 298,12	1 991 291,74	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	77 551,38						77 551,38		77 551,38	
	Sous Total compte 2156	77 551,38						77 551,38		77 551,38	
215731	Matériel roulant	94 283,50						94 283,50		94 283,50	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
215738	Autre matériel et outillage de voirie	80 955,03						80 955,03		80 955,03	
	Sous Total compte 21573	175 238,53						175 238,53		175 238,53	
21578	Autre matériel technique	31 530,96						31 530,96		31 530,96	
	Sous Total compte 2157	206 769,49						206 769,49		206 769,49	
2158	Autres installations, matériel et outill	564 971,16				3 414,11		568 385,27		568 385,27	
	Sous Total compte 215	15 713 186,07				1 210 959,94	47 695,40	16 924 146,01	47 695,40	16 876 450,61	
21611	Biens sous-jacents					4 500,00	2 250,00	4 500,00	2 250,00	2 250,00	
	Sous Total compte 2161					4 500,00	2 250,00	4 500,00	2 250,00	2 250,00	
21621	Biens sous-jacents	63 094,35						63 094,35		63 094,35	
	Sous Total compte 2162	63 094,35						63 094,35		63 094,35	
	Sous Total compte 216	63 094,35				4 500,00	2 250,00	67 594,35	2 250,00	65 344,35	
2181	Installations générales, agencements et	35 007,14						35 007,14		35 007,14	
21828	Autres matériels de transport	915 906,71					4 120,00	915 906,71	4 120,00	911 786,71	
	Sous Total compte 2182	915 906,71					4 120,00	915 906,71	4 120,00	911 786,71	
21831	Matériel informatique scolaire	61 074,00				1 437,60		62 511,60		62 511,60	
21838	Autre matériel informatique	630 580,42				32 914,20		663 494,62		663 494,62	
	Sous Total compte 2183	691 654,42				34 351,80		726 006,22		726 006,22	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	108 669,85				12 949,53		121 619,38		121 619,38	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	444 513,66				41 241,25		485 754,91		485 754,91	
	Sous Total compte 2184	553 183,51				54 190,78		607 374,29		607 374,29	
2185	Matériel de téléphonie	11 870,16						11 870,16		11 870,16	
2188	Autres	2 534 840,32				92 312,00		2 627 152,32		2 627 152,32	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 218	4 742 462,26				180 854,58	4 120,00	4 923 316,84	4 120,00	4 919 196,84	
	Sous Total compte 21	59 394 656,11				2 176 656,66	249 050,86	61 571 312,77	249 050,86	61 322 261,91	
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 651 295,81				4 396 452,08	46 041,53	10 047 747,89	46 041,53	10 001 706,36	
2313	Constructions	1 265 223,64				3 809 167,49		5 074 391,13		5 074 391,13	
2315	Installations, matériel et outillage tec	3 265 939,24				548 867,55		3 814 806,79		3 814 806,79	
	Sous Total compte 231	10 182 458,69				8 754 487,12	46 041,53	18 936 945,81	46 041,53	18 890 904,28	
238	Avances versées sur commandes d'immobili	48 720,00				143 849,14	153 120,00	192 569,14	153 120,00	39 449,14	
	Sous Total compte 23	10 231 178,69				8 898 336,26	199 161,53	19 129 514,95	199 161,53	18 930 353,42	
248	Autres mises en affectation	766 857,56						766 857,56		766 857,56	
	Sous Total compte 24	766 857,56						766 857,56		766 857,56	
261	Titres de participation	5 500,00				5 500,00		11 000,00		11 000,00	
266	Autres formes de participation	26 462,86						26 462,86		26 462,86	
	Sous Total compte 26	31 962,86				5 500,00		37 462,86		37 462,86	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	13,64						13,64		13,64	
27638	Autres établissements publics	2 694 661,23				232 423,57	651 230,39	2 927 084,80	651 230,39	2 275 854,41	
	Sous Total compte 2763	2 694 661,23				232 423,57	651 230,39	2 927 084,80	651 230,39	2 275 854,41	
2764	Créances sur des particuliers et autres					388 551,00		388 551,00		388 551,00	
	Sous Total compte 276	2 694 661,23				620 974,57	651 230,39	3 315 635,80	651 230,39	2 664 405,41	
	Sous Total compte 27	2 694 674,87				620 974,57	651 230,39	3 315 649,44	651 230,39	2 664 419,05	
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi		94 788,46				4 999,38		99 787,84		99 787,84
28031	Frais d'études		316 782,68	8 964,00			133 317,66		8 964,00	450 100,34	441 136,34

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2803		316 782,68	8 964,00			133 317,66	8 964,00	450 100,34		441 136,34
28041413	Projets d'infrastructures d'intérêt nati		44 092,80				22 046,40		66 139,20		66 139,20
	Sous Total compte 2804141		44 092,80				22 046,40		66 139,20		66 139,20
	Sous Total compte 280414		44 092,80				22 046,40		66 139,20		66 139,20
28041511	Biens mobiliers, matériel et études		101,21				934,21		1 035,42		1 035,42
28041513	Projets d'infrastructures d'intérêt nati		29 227,68				14 613,84		43 841,52		43 841,52
	Sous Total compte 2804151		29 328,89				15 548,05		44 876,94		44 876,94
28041582	Bâtiments et installations		129 016,39				22 435,61		151 452,00		151 452,00
	Sous Total compte 2804158		129 016,39				22 435,61		151 452,00		151 452,00
	Sous Total compte 280415		158 345,28				37 983,66		196 328,94		196 328,94
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt nati						1 453,50		1 453,50		1 453,50
	Sous Total compte 280418						1 453,50		1 453,50		1 453,50
	Sous Total compte 28041		202 438,08				61 483,56		263 921,64		263 921,64
280421	Biens mobiliers, matériel et études		10 988,73	5 826,33			1 720,80	5 826,33	12 709,53		6 883,20
280422	Bâtiments et installations		344 752,11		5 826,33		51 593,67		402 172,11		402 172,11
	Sous Total compte 28042		355 740,84	5 826,33	5 826,33		53 314,47	5 826,33	414 881,64		409 055,31
	Sous Total compte 2804		558 178,92	5 826,33	5 826,33		114 798,03	5 826,33	678 803,28		672 976,95
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		438 614,05				67 453,69		506 067,74		506 067,74
	Sous Total compte 280		1 408 364,11	14 790,33	5 826,33		320 568,76	14 790,33	1 734 759,20		1 719 968,87
28128	Autres agencements et aménagements		2 190,30				530,10		2 720,40		2 720,40
	Sous Total compte 2812		2 190,30				530,10		2 720,40		2 720,40

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281311	Bâtiments administratifs		4 719,00				647,00		5 366,00		5 366,00
281312	Bâtiments scolaires		42 618,00				6 610,29		49 228,29		49 228,29
281316	Équipements du cimetière		10 557,80				1 341,70		11 899,50		11 899,50
281318	Autres bâtiments publics		780 152,82				108 754,32		888 907,14		888 907,14
	Sous Total compte 28131		838 047,62				117 353,31		955 400,93		955 400,93
281321	Immeubles de rapport						19 000,00		19 000,00		19 000,00
	Sous Total compte 28132						19 000,00		19 000,00		19 000,00
281351	Bâtiments publics		20 535,27				4 715,59		25 250,86		25 250,86
281352	Bâtiments privés		912,16						912,16		912,16
	Sous Total compte 28135		21 447,43				4 715,59		26 163,02		26 163,02
28138	Autres constructions		419 169,00				83 549,00		502 718,00		502 718,00
	Sous Total compte 2813		1 278 664,05				224 617,90		1 503 281,95		1 503 281,95
28152	Installations de voirie		242 496,26				41 215,80		283 712,06		283 712,06
281533	Réseaux câblés		7 093,08				9 029,46		16 122,54		16 122,54
281534	Réseaux d'électrification		12 748,88				10 920,86		23 669,74		23 669,74
281538	Autres réseaux		46 988,06				10 635,49		57 623,55		57 623,55
	Sous Total compte 28153		66 830,02				30 585,81		97 415,83		97 415,83
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e		46 871,73				9 276,17		56 147,90		56 147,90
	Sous Total compte 28156		46 871,73				9 276,17		56 147,90		56 147,90
2815731	Matériel roulant		43 963,08				3 124,84		47 087,92		47 087,92
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		67 165,72				25 510,69		92 676,41		92 676,41
	Sous Total compte 281573		111 128,80				28 635,53		139 764,33		139 764,33

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281578	Autre matériel technique		930,96						930,96		930,96
	Sous Total compte 28157		112 059,76				28 635,53		140 695,29		140 695,29
28158	Autres installations, matériel et outill		214 630,86				21 264,57		235 895,43		235 895,43
	Sous Total compte 2815		682 888,63				130 977,88		813 866,51		813 866,51
28181	Installations générales, agencements et		4 222,44				1 517,01		5 739,45		5 739,45
281828	Autres matériels de transport		796 029,63				30 078,20		826 107,83		826 107,83
	Sous Total compte 28182		796 029,63				30 078,20		826 107,83		826 107,83
281831	Matériel informatique scolaire		7 672,79				4 161,43		11 834,22		11 834,22
281838	Autre matériel informatique		358 087,64				79 265,86		437 353,50		437 353,50
	Sous Total compte 28183		365 760,43				83 427,29		449 187,72		449 187,72
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		51 274,90				9 367,46		60 642,36		60 642,36
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		318 819,48				24 901,29		343 720,77		343 720,77
	Sous Total compte 28184		370 094,38				34 268,75		404 363,13		404 363,13
28185	Matériel de téléphonie		3 849,92				3 784,44		7 634,36		7 634,36
28188	Autres		1 414 156,21				197 945,91		1 612 102,12		1 612 102,12
	Sous Total compte 2818		2 954 113,01				351 021,60		3 305 134,61		3 305 134,61
	Sous Total compte 281		4 917 855,99				707 147,48		5 625 003,47		5 625 003,47
	Sous Total compte 28		6 326 220,10	14 790,33	5 826,33		1 027 716,24	14 790,33	7 359 762,67		7 344 972,34
	Total classe 2	77 932 064,10	6 326 220,10	14 790,33	14 790,33	13 446 683,75	2 139 453,62	91 393 538,18	8 480 464,05	90 258 046,47	7 344 972,34
4011	Fournisseurs		121 901,93	3 101 020,85	3 184 556,92			3 101 020,85	3 306 458,85		205 438,00
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions		17,92	10 910,46	11 328,19			10 910,46	11 346,11		435,65
	Sous Total compte 4017		17,92	10 910,46	11 328,19			10 910,46	11 346,11		435,65

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 401		121 919,85	3 111 931,31	3 195 885,11			3 111 931,31	3 317 804,96		205 873,65
4041	Fournisseurs d'immobilisations		1 472 276,59	12 238 754,34	12 154 808,07			12 238 754,34	13 627 084,66		1 388 330,32
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		9 470,71	11 204,49	53 729,82			11 204,49	63 200,53		51 996,04
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession			253 877,81	261 403,71			253 877,81	261 403,71		7 525,90
	Sous Total compte 4047		9 470,71	265 082,30	315 133,53			265 082,30	324 604,24		59 521,94
	Sous Total compte 404		1 481 747,30	12 503 836,64	12 469 941,60			12 503 836,64	13 951 688,90		1 447 852,26
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		271 136,96	271 136,96	94 124,71			271 136,96	365 261,67		94 124,71
	Sous Total compte 40		1 874 804,11	15 886 904,91	15 759 951,42			15 886 904,91	17 634 755,53		1 747 850,62
411	Redevables	68 715,55		166 542,03	177 787,49			235 257,58	177 787,49	57 470,09	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	530,59		109 576,37	81 703,26			110 106,96	81 703,26	28 403,70	
4161	Créances douteuses	8 969,08		10 634,23	7 435,40			19 603,31	7 435,40	12 167,91	
	Sous Total compte 416	8 969,08		10 634,23	7 435,40			19 603,31	7 435,40	12 167,91	
4181	Redevables - Produits non encore facturé			6 192,09				6 192,09		6 192,09	
	Sous Total compte 418			6 192,09				6 192,09		6 192,09	
	Sous Total compte 41	78 215,22		292 944,72	266 926,15			371 159,94	266 926,15	104 233,79	
421	Personnel - Rémunérations dues			2 996 613,84	2 996 613,84			2 996 613,84	2 996 613,84		
427	Personnel - Oppositions			2 023,33	2 023,33			2 023,33	2 023,33		
	Sous Total compte 42			2 998 637,17	2 998 637,17			2 998 637,17	2 998 637,17		
431	Sécurité sociale			1 065 752,68	1 065 752,68			1 065 752,68	1 065 752,68		
437	Autres organismes sociaux		1 446,66	936 417,26	951 398,76			936 417,26	952 845,42		16 428,16
	Sous Total compte 43		1 446,66	2 002 169,94	2 017 151,44			2 002 169,94	2 018 598,10		16 428,16

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			111 393,18	111 393,18			111 393,18	111 393,18		
	Sous Total compte 442			111 393,18	111 393,18			111 393,18	111 393,18		
44311	Dépenses			699,00	699,00			699,00	699,00		
44312	Recettes - Amiable	50,00						50,00	50,00		
44316	Recettes - Contentieux			50,00	50,00			50,00	50,00		
	Sous Total compte 4431	50,00		749,00	799,00			799,00	799,00		
44341	Dépenses		2 880,00	86 679,69	83 799,69			86 679,69	86 679,69		
	Sous Total compte 4434		2 880,00	86 679,69	83 799,69			86 679,69	86 679,69		
44351	Dépenses		4 778,19	96 000,78	91 222,59			96 000,78	96 000,78		
44352	Recettes - Amiable			15 283,00	9 128,00			15 283,00	9 128,00	6 155,00	
44356	Recettes - Contentieux			6 155,00	6 155,00			6 155,00	6 155,00		
	Sous Total compte 4435		4 778,19	117 438,78	106 505,59			117 438,78	111 283,78	6 155,00	
44371	Dépenses			104 000,00	104 000,00			104 000,00	104 000,00		
	Sous Total compte 4437			104 000,00	104 000,00			104 000,00	104 000,00		
44381	Dépenses		53 698,65	521 105,31	467 406,66			521 105,31	521 105,31		
44382	Recettes - Amiable			3 087,28				3 087,28		3 087,28	
	Sous Total compte 4438		53 698,65	524 192,59	467 406,66			524 192,59	521 105,31	3 087,28	
	Sous Total compte 443	50,00	61 356,84	833 060,06	762 510,94			833 110,06	823 867,78	9 242,28	
447	Autres impôts, taxes et versements assim		1 705,00	82 306,77	84 241,77			82 306,77	85 946,77		3 640,00
4486	Autres charges à payer		42 428,38	42 428,38				42 428,38	42 428,38		
4487	Produits à recevoir			47 505,99				47 505,99		47 505,99	
	Sous Total compte 448		42 428,38	89 934,37				89 934,37	42 428,38	47 505,99	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 44	50,00	105 490,22	1 116 694,38	958 145,89			1 116 744,38	1 063 636,11	53 108,27	
4510	Compte de rattachement avec... (à subdiv		15 477,34	93 317,62	107 212,15			93 317,62	122 689,49		29 371,87
	Sous Total compte 451		15 477,34	93 317,62	107 212,15			93 317,62	122 689,49		29 371,87
	Sous Total compte 45		15 477,34	93 317,62	107 212,15			93 317,62	122 689,49		29 371,87
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			230 670,00	230 670,00			230 670,00	230 670,00		
	Sous Total compte 462			230 670,00	230 670,00			230 670,00	230 670,00		
466	Excédents de versement		946,02	2 031,85	1 700,80			2 031,85	2 646,82		614,97
46711	Autres comptes créditeurs		1 200,00	208 315,73	612 043,75			208 315,73	613 243,75		404 928,02
	Sous Total compte 4671		1 200,00	208 315,73	612 043,75			208 315,73	613 243,75		404 928,02
46721	Débiteurs divers - Amiable	152 507,24		3 392 145,98	3 469 510,13			3 544 653,22	3 469 510,13	75 143,09	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	3 519,67		253,48	189,79			3 773,15	189,79	3 583,36	
	Sous Total compte 4672	156 026,91		3 392 399,46	3 469 699,92			3 548 426,37	3 469 699,92	78 726,45	
	Sous Total compte 467	156 026,91	1 200,00	3 600 715,19	4 081 743,67			3 756 742,10	4 082 943,67		326 201,57
4687	Produits à recevoir	46 142,42		14 363,60	46 142,42			60 506,02	46 142,42	14 363,60	
	Sous Total compte 468	46 142,42		14 363,60	46 142,42			60 506,02	46 142,42	14 363,60	
	Sous Total compte 46	202 169,33	2 146,02	3 847 780,64	4 360 256,89			4 049 949,97	4 362 402,91		312 452,94
4711	Versements des régisseurs			674 704,45	674 708,05			674 704,45	674 708,05		3,60
4712	Virements réimputés		1 230,80	16 276,57	15 045,77			16 276,57	16 276,57		
47131	Versements sur contributions directes			3 673 890,00	3 673 890,00			3 673 890,00	3 673 890,00		
47132	Versements sur dotation globale de fonct			738 353,00	738 353,00			738 353,00	738 353,00		
47138	Autres			14 222 425,52	14 228 479,12			14 222 425,52	14 228 479,12		6 053,60
	Sous Total compte 4713			18 634 668,52	18 640 722,12			18 634 668,52	18 640 722,12		6 053,60

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu		554,78	2 221,42	1 758,52			2 221,42	2 313,30		91,88
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			99 579,75	99 579,75			99 579,75	99 579,75		
	Sous Total compte 47141		554,78	101 801,17	101 338,27			101 801,17	101 893,05		91,88
47143	Flux d'encaissements à réimputer			569,85	569,85			569,85	569,85		
	Sous Total compte 4714		554,78	102 371,02	101 908,12			102 371,02	102 462,90		91,88
4718	Autres recettes à régulariser			2 588 288,66	2 588 288,66			2 588 288,66	2 588 288,66		
	Sous Total compte 471		1 785,58	22 016 309,22	22 020 672,72			22 016 309,22	22 022 458,30		6 149,08
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			472 785,77	472 785,77			472 785,77	472 785,77		
47218	Autres dépenses			114 504,42	114 504,42			114 504,42	114 504,42		
	Sous Total compte 4721			587 290,19	587 290,19			587 290,19	587 290,19		
4722	Commissions bancaires en instance de man			50,98	50,98			50,98	50,98		
4725	Allocations et secours			50,00	50,00			50,00	50,00		
4728	Autres dépenses à régulariser			5 348,13	5 348,13			5 348,13	5 348,13		
	Sous Total compte 472			592 739,30	592 739,30			592 739,30	592 739,30		
	Sous Total compte 47		1 785,58	22 609 048,52	22 613 412,02			22 609 048,52	22 615 197,60		6 149,08
	Total classe 4	280 434,55	2 001 149,93	48 847 497,90	49 081 693,13			49 127 932,45	51 082 843,06	254 072,11	2 208 982,72
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			11 339,42	11 339,42			11 339,42	11 339,42		
5116	T.I.P. à l'encaissement			634,91	634,91			634,91	634,91		
51178	Autres valeurs impayées	25,22		544,63	569,85			569,85	569,85		
	Sous Total compte 5117	25,22		544,63	569,85			569,85	569,85		
5118	Autres valeurs à l'encaissement			2 435,95	2 435,95			2 435,95	2 435,95		

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 511	25,22		14 954,91	14 980,13			14 980,13	14 980,13		
515	Compte au Trésor	5 282 874,83		24 173 628,77	21 423 775,85			29 456 503,60	21 423 775,85	8 032 727,75	
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées				2 000 000,00				2 000 000,00		2 000 000,00
	Sous Total compte 5193				2 000 000,00				2 000 000,00		2 000 000,00
	Sous Total compte 519				2 000 000,00				2 000 000,00		2 000 000,00
	Sous Total compte 51	5 282 900,05		24 188 583,68	23 438 755,98			29 471 483,73	23 438 755,98	6 032 727,75	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	8 591,54		7 478,62	7 177,73			16 070,16	7 177,73	8 892,43	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	400,00						400,00		400,00	
	Sous Total compte 541	8 991,54		7 478,62	7 177,73			16 470,16	7 177,73	9 292,43	
	Sous Total compte 54	8 991,54		7 478,62	7 177,73			16 470,16	7 177,73	9 292,43	
580	Opérations d'ordre budgétaires			2 096 773,51	2 096 773,51			2 096 773,51	2 096 773,51		
584	Encaissement par lecture optique			24 624,25	24 624,25			24 624,25	24 624,25		
586	Opérations financières entre le budget p			104 050,00	104 050,00			104 050,00	104 050,00		
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			345,20	345,20			345,20	345,20		
	Sous Total compte 587			345,20	345,20			345,20	345,20		
588	Autres virements internes			629,20	629,20			629,20	629,20		
	Sous Total compte 58			2 226 422,16	2 226 422,16			2 226 422,16	2 226 422,16		
	Total classe 5	5 291 891,59		26 422 484,46	25 672 355,87			31 714 376,05	25 672 355,87	8 042 020,18	2 000 000,00
60611	Eau et assainissement					61 093,27	89,49	61 093,27	89,49	61 003,78	
60612	Énergie - Électricité					264 701,46	16 429,07	264 701,46	16 429,07	248 272,39	
60613	Chauffage urbain					142 600,35	30 282,15	142 600,35	30 282,15	112 318,20	
	Sous Total compte 6061					468 395,08	46 800,71	468 395,08	46 800,71	421 594,37	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60621	Combustibles					604,80		604,80		604,80	
60622	Carburants					22 428,32	425,66	22 428,32	425,66	22 002,66	
60623	Alimentation					133 402,82	4 041,04	133 402,82	4 041,04	129 361,78	
60628	Autres fournitures non stockées					2 607,82		2 607,82		2 607,82	
	Sous Total compte 6062					159 043,76	4 466,70	159 043,76	4 466,70	154 577,06	
60631	Fournitures d'entretien					11 507,62	2 575,92	11 507,62	2 575,92	8 931,70	
60632	Fournitures de petit équipement					39 407,87	6 305,15	39 407,87	6 305,15	33 102,72	
60633	Fournitures de voirie					14 475,76		14 475,76		14 475,76	
60636	Habillement et Vêtements de travail					12 801,57	123,25	12 801,57	123,25	12 678,32	
	Sous Total compte 6063					78 192,82	9 004,32	78 192,82	9 004,32	69 188,50	
6064	Fournitures administratives					6 554,54	274,31	6 554,54	274,31	6 280,23	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth)					13 449,54		13 449,54		13 449,54	
6067	Fournitures scolaires					24 375,12		24 375,12		24 375,12	
6068	Autres matières et fournitures.					49 568,39	1 326,35	49 568,39	1 326,35	48 242,04	
	Sous Total compte 606					799 579,25	61 872,39	799 579,25	61 872,39	737 706,86	
	Sous Total compte 60					799 579,25	61 872,39	799 579,25	61 872,39	737 706,86	
611	Contrats de prestations de services					370 668,71	66 190,56	370 668,71	66 190,56	304 478,15	
61351	Matériel roulant					3 695,22		3 695,22		3 695,22	
61358	Autres					176 228,59	12 438,80	176 228,59	12 438,80	163 789,79	
	Sous Total compte 6135					179 923,81	12 438,80	179 923,81	12 438,80	167 485,01	
	Sous Total compte 613					179 923,81	12 438,80	179 923,81	12 438,80	167 485,01	
614	Charges locatives et de copropriété					37 779,19		37 779,19		37 779,19	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61521	Terrains					42 957,60	13 474,40	42 957,60	13 474,40	29 483,20	
615221	Bâtiments publics					37 408,05		37 408,05		37 408,05	
615228	Autres bâtiments					6 094,99	576,00	6 094,99	576,00	5 518,99	
	Sous Total compte 61522					43 503,04	576,00	43 503,04	576,00	42 927,04	
615231	Voiries					7 127,40		7 127,40		7 127,40	
615232	Réseaux					1 576,80		1 576,80		1 576,80	
	Sous Total compte 61523					8 704,20		8 704,20		8 704,20	
61524	Bois et forêts					12 172,80	9 878,40	12 172,80	9 878,40	2 294,40	
	Sous Total compte 6152					107 337,64	23 928,80	107 337,64	23 928,80	83 408,84	
61551	Matériel roulant					13 239,06	689,71	13 239,06	689,71	12 549,35	
61558	Autres biens mobiliers					9 030,52	5 513,99	9 030,52	5 513,99	3 516,53	
	Sous Total compte 6155					22 269,58	6 203,70	22 269,58	6 203,70	16 065,88	
6156	Maintenance					125 421,34	26 106,13	125 421,34	26 106,13	99 315,21	
	Sous Total compte 615					255 028,56	56 238,63	255 028,56	56 238,63	198 789,93	
6161	Multirisques					93 304,81	215,20	93 304,81	215,20	93 089,61	
6168	Autres					102 613,18		102 613,18		102 613,18	
	Sous Total compte 616					195 917,99	215,20	195 917,99	215,20	195 702,79	
6182	Documentation générale et technique					12 133,21		12 133,21		12 133,21	
6184	Versements à des organismes de formation					14 482,00		14 482,00		14 482,00	
6188	Autres frais divers					51 424,33	2 465,60	51 424,33	2 465,60	48 958,73	
	Sous Total compte 618					78 039,54	2 465,60	78 039,54	2 465,60	75 573,94	
	Sous Total compte 61					1 117 357,80	137 548,79	1 117 357,80	137 548,79	979 809,01	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur					220,00		220,00		220,00	
62268	Autres honoraires, conseils...					282 532,72	40 289,05	282 532,72	40 289,05	242 243,67	
	Sous Total compte 6226					282 532,72	40 289,05	282 532,72	40 289,05	242 243,67	
6227	Frais d'actes et de contentieux					28 389,40	660,00	28 389,40	660,00	27 729,40	
	Sous Total compte 622					311 142,12	40 949,05	311 142,12	40 949,05	270 193,07	
6231	Annonces et insertions					2 784,42		2 784,42		2 784,42	
6232	Fêtes et cérémonies					40 014,63	7 450,00	40 014,63	7 450,00	32 564,63	
6236	Catalogues et imprimés					25 018,78		25 018,78		25 018,78	
6238	Divers					402,00		402,00		402,00	
	Sous Total compte 623					68 219,83	7 450,00	68 219,83	7 450,00	60 769,83	
6247	Transports collectifs du personnel					5 864,80		5 864,80		5 864,80	
6248	Divers					22 065,50		22 065,50		22 065,50	
	Sous Total compte 624					27 930,30		27 930,30		27 930,30	
6251	Voyages, déplacements et missions					3 452,03		3 452,03		3 452,03	
	Sous Total compte 625					3 452,03		3 452,03		3 452,03	
6261	Frais d'affranchissement					22 161,36		22 161,36		22 161,36	
6262	Frais de télécommunications					28 790,43	3 324,89	28 790,43	3 324,89	25 465,54	
	Sous Total compte 626					50 951,79	3 324,89	50 951,79	3 324,89	47 626,90	
627	Services bancaires et assimilés.					6 392,48	113,66	6 392,48	113,66	6 278,82	
6281	Concours divers (cotisations...)					3 416,54		3 416,54		3 416,54	
6282	Frais de gardiennage					4 981,80		4 981,80		4 981,80	
6283	Frais de nettoyage des locaux					245 441,03	908,16	245 441,03	908,16	244 532,87	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6284	Redevance pour services rendus					13 856,09	7 238,20	13 856,09	7 238,20	6 617,89	
62876	Au GFP de rattachement					4 727,28		4 727,28		4 727,28	
62878	A des tiers					73 926,52	13 153,78	73 926,52	13 153,78	60 772,74	
	Sous Total compte 6287					78 653,80	13 153,78	78 653,80	13 153,78	65 500,02	
6288	Autres					118 071,00	1 537,95	118 071,00	1 537,95	116 533,05	
	Sous Total compte 628					464 420,26	22 838,09	464 420,26	22 838,09	441 582,17	
	Sous Total compte 62					932 508,81	74 675,69	932 508,81	74 675,69	857 833,12	
6331	Versement mobilité					29 967,23		29 967,23		29 967,23	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					13 621,97		13 621,97		13 621,97	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					60 240,66		60 240,66		60 240,66	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					8 172,90		8 172,90		8 172,90	
	Sous Total compte 633					112 002,76		112 002,76		112 002,76	
63512	Taxes foncières					49 484,00		49 484,00		49 484,00	
	Sous Total compte 6351					49 484,00		49 484,00		49 484,00	
	Sous Total compte 635					49 484,00		49 484,00		49 484,00	
	Sous Total compte 63					161 486,76		161 486,76		161 486,76	
64111	Rémunération principale					1 665 164,77		1 665 164,77		1 665 164,77	
64112	Supplément familial de traitement et ind					71 608,40		71 608,40		71 608,40	
64113	NBI					20 641,56		20 641,56		20 641,56	
64118	Autres indemnités.					710 223,59		710 223,59		710 223,59	
	Sous Total compte 6411					2 467 638,32		2 467 638,32		2 467 638,32	
64131	Rémunérations					799 500,98	90,52	799 500,98	90,52	799 410,46	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64132	Supplément familial de traitement et ind					38 661,41	2,80	38 661,41	2,80	38 658,61	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi					2 514,26		2 514,26		2 514,26	
64138	Primes et autres indemnités					233 343,89	205,00	233 343,89	205,00	233 138,89	
	Sous Total compte 6413					1 074 020,54	298,32	1 074 020,54	298,32	1 073 722,22	
64168	Autres emplois aidés					13 892,22		13 892,22		13 892,22	
	Sous Total compte 6416					13 892,22		13 892,22		13 892,22	
6417	Rémunérations des apprentis					8 158,53		8 158,53		8 158,53	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						102 983,64		102 983,64		102 983,64
	Sous Total compte 641					3 563 709,61	103 281,96	3 563 709,61	103 281,96	3 460 427,65	
6431	Personnel pris en charge					29 664,80		29 664,80		29 664,80	
	Sous Total compte 643					29 664,80		29 664,80		29 664,80	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					585 074,97		585 074,97		585 074,97	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					642 827,57		642 827,57		642 827,57	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					44 029,21		44 029,21		44 029,21	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentis					187,62		187,62		187,62	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					48 097,26		48 097,26		48 097,26	
	Sous Total compte 645					1 320 216,63		1 320 216,63		1 320 216,63	
6474	Versements aux oeuvres sociales					26 304,00		26 304,00		26 304,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie					11 932,91		11 932,91		11 932,91	
	Sous Total compte 647					38 236,91		38 236,91		38 236,91	
6488	Autres					4 227,03		4 227,03		4 227,03	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 648					4 227,03		4 227,03		4 227,03	
	Sous Total compte 64					4 956 054,98	103 281,96	4 956 054,98	103 281,96	4 852 773,02	
65311	Indemnités de fonction					102 295,20		102 295,20		102 295,20	
65313	Cotisations de retraite					5 085,72		5 085,72		5 085,72	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					9 622,68		9 622,68		9 622,68	
653172	Cotisations au fonds de financement de I					54,26		54,26		54,26	
	Sous Total compte 65317					54,26		54,26		54,26	
	Sous Total compte 6531					117 057,86		117 057,86		117 057,86	
	Sous Total compte 653					117 057,86		117 057,86		117 057,86	
6541	Créances admises en non-valeur					345,20		345,20		345,20	
	Sous Total compte 654					345,20		345,20		345,20	
65568	Autres contributions					4 064,58		4 064,58		4 064,58	
	Sous Total compte 6556					4 064,58		4 064,58		4 064,58	
	Sous Total compte 655					4 064,58		4 064,58		4 064,58	
657348	Autres communes					6 300,00		6 300,00		6 300,00	
	Sous Total compte 65734					6 300,00		6 300,00		6 300,00	
657363	CCAS/CIAS					104 000,00		104 000,00		104 000,00	
	Sous Total compte 65736					104 000,00		104 000,00		104 000,00	
	Sous Total compte 6573					110 300,00		110 300,00		110 300,00	
65748	Autres personnes de droit privé					89 307,00		89 307,00		89 307,00	
	Sous Total compte 6574					89 307,00		89 307,00		89 307,00	
	Sous Total compte 657					199 607,00		199 607,00		199 607,00	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					54 896,70	3 769,99	54 896,70	3 769,99	51 126,71	
65818	Autres					26 735,89	200,00	26 735,89	200,00	26 535,89	
	Sous Total compte 6581					81 632,59	3 969,99	81 632,59	3 969,99	77 662,60	
65888	Autres					914,98		914,98		914,98	
	Sous Total compte 6588					914,98		914,98		914,98	
	Sous Total compte 658					82 547,57	3 969,99	82 547,57	3 969,99	78 577,58	
	Sous Total compte 65					403 622,21	3 969,99	403 622,21	3 969,99	399 652,22	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					175 441,62		175 441,62		175 441,62	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					33 548,64	14 869,57	33 548,64	14 869,57	18 679,07	
	Sous Total compte 6611					208 990,26	14 869,57	208 990,26	14 869,57	194 120,69	
	Sous Total compte 661					208 990,26	14 869,57	208 990,26	14 869,57	194 120,69	
	Sous Total compte 66					208 990,26	14 869,57	208 990,26	14 869,57	194 120,69	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					124,10		124,10		124,10	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					199 105,46		199 105,46		199 105,46	
6761	Différences sur réalisations (positives)					31 564,54		31 564,54		31 564,54	
	Sous Total compte 676					31 564,54		31 564,54		31 564,54	
	Sous Total compte 67					230 794,10		230 794,10		230 794,10	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					1 027 716,24		1 027 716,24		1 027 716,24	
	Sous Total compte 681					1 027 716,24		1 027 716,24		1 027 716,24	
	Sous Total compte 68					1 027 716,24		1 027 716,24		1 027 716,24	
	Total classe 6					9 838 110,41	396 218,39	9 838 110,41	396 218,39	9 544 875,66	102 983,64

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70311	Concession dans les cimetières (produit)						5 120,00		5 120,00		5 120,00
	Sous Total compte 7031						5 120,00		5 120,00		5 120,00
70321	Droits de stationnement et de locations						207 774,92		207 774,92		207 774,92
70323	Redevance d'occupation du domaine public					45,36	15 092,68	45,36	15 092,68		15 047,32
	Sous Total compte 7032					45,36	222 867,60	45,36	222 867,60		222 822,24
70384	Forfait de post-stationnement						36 454,73		36 454,73		36 454,73
70388	Autres redevances et recettes diverses						13 101,00		13 101,00		13 101,00
	Sous Total compte 7038						49 555,73		49 555,73		49 555,73
	Sous Total compte 703					45,36	277 543,33	45,36	277 543,33		277 497,97
7062	Redevances et droits des services à cara						1 214,40		1 214,40		1 214,40
70632	A caractère de loisirs					4 295,80	80 296,54	4 295,80	80 296,54		76 000,74
	Sous Total compte 7063					4 295,80	80 296,54	4 295,80	80 296,54		76 000,74
7066	Redevances et droits des services à cara					569,00	41 846,00	569,00	41 846,00		41 277,00
7067	Redevances et droits des services périsc					39 631,07	454 000,63	39 631,07	454 000,63		414 369,56
706888	Autres						9 648,00		9 648,00		9 648,00
	Sous Total compte 70688						9 648,00		9 648,00		9 648,00
	Sous Total compte 7068						9 648,00		9 648,00		9 648,00
	Sous Total compte 706					44 495,87	587 005,57	44 495,87	587 005,57		542 509,70
70878	par des tiers						6 354,78		6 354,78		6 354,78
	Sous Total compte 7087						6 354,78		6 354,78		6 354,78
	Sous Total compte 708						6 354,78		6 354,78		6 354,78

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 70					44 541,23	870 903,68	44 541,23	870 903,68		826 362,45
73111	Impôts directs locaux						3 634 900,00		3 634 900,00		3 634 900,00
73118	Autres contributions directes						39 689,00		39 689,00		39 689,00
	Sous Total compte 7311						3 674 589,00		3 674 589,00		3 674 589,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits						422 559,00		422 559,00		422 559,00
	Sous Total compte 7312						422 559,00		422 559,00		422 559,00
73141	Accise sur l'électricité						49 169,96		49 169,96		49 169,96
73148	Autres impôts et taxes liés à la product						47 505,99		47 505,99		47 505,99
	Sous Total compte 7314						96 675,95		96 675,95		96 675,95
73154	Droits de place						1 944,00		1 944,00		1 944,00
	Sous Total compte 7315						1 944,00		1 944,00		1 944,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure					2 377,00	8 930,08	2 377,00	8 930,08		6 553,08
	Sous Total compte 7317					2 377,00	8 930,08	2 377,00	8 930,08		6 553,08
7318	Autres						150,00		150,00		150,00
	Sous Total compte 731					2 377,00	4 204 848,03	2 377,00	4 204 848,03		4 202 471,03
7391118	Autres restitutions au titre des dégrève					699,00		699,00		699,00	
	Sous Total compte 739111					699,00		699,00		699,00	
	Sous Total compte 73911					699,00		699,00		699,00	
	Sous Total compte 7391					699,00		699,00		699,00	
739211	Attribution de compensation					504 722,49	42 428,38	504 722,49	42 428,38	462 294,11	
	Sous Total compte 73921					504 722,49	42 428,38	504 722,49	42 428,38	462 294,11	
	Sous Total compte 7392					504 722,49	42 428,38	504 722,49	42 428,38	462 294,11	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 739					505 421,49	42 428,38	505 421,49	42 428,38	462 993,11	
	Sous Total compte 73					507 798,49	4 247 276,41	507 798,49	4 247 276,41		3 739 477,92
74111	Dotation forfaitaire des communes					99 498,00	638 692,00	99 498,00	638 692,00		539 194,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des						99 498,00		99 498,00		99 498,00
	Sous Total compte 74112						99 498,00		99 498,00		99 498,00
	Sous Total compte 7411					99 498,00	738 190,00	99 498,00	738 190,00		638 692,00
74131	Dotation forfaitaire des régions						4 868,00		4 868,00		4 868,00
	Sous Total compte 7413						4 868,00		4 868,00		4 868,00
	Sous Total compte 741					99 498,00	743 058,00	99 498,00	743 058,00		643 560,00
744	FCTVA						5 562,61		5 562,61		5 562,61
74611	DGD						44 976,00		44 976,00		44 976,00
	Sous Total compte 7461						44 976,00		44 976,00		44 976,00
	Sous Total compte 746						44 976,00		44 976,00		44 976,00
74718	Autres						44 197,37		44 197,37		44 197,37
	Sous Total compte 7471						44 197,37		44 197,37		44 197,37
74751	GFP de rattachement					6 155,00	15 283,00	6 155,00	15 283,00		9 128,00
	Sous Total compte 7475					6 155,00	15 283,00	6 155,00	15 283,00		9 128,00
747888	Autres						104 648,78		104 648,78		104 648,78
	Sous Total compte 74788						104 648,78		104 648,78		104 648,78
	Sous Total compte 7478						104 648,78		104 648,78		104 648,78
	Sous Total compte 747					6 155,00	164 129,15	6 155,00	164 129,15		157 974,15
74833	État - Compensation au titre des exonéra						1 426,00		1 426,00		1 426,00

III – ÉTATS FINANCIERS


Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74834	État - compensation au titre des exonéra						16 775,00		16 775,00		16 775,00
	Sous Total compte 7483						18 201,00		18 201,00		18 201,00
74888	Autres						2 926 048,08		2 926 048,08		2 926 048,08
	Sous Total compte 7488						2 926 048,08		2 926 048,08		2 926 048,08
	Sous Total compte 748						2 944 249,08		2 944 249,08		2 944 249,08
	Sous Total compte 74					105 653,00	3 901 974,84	105 653,00	3 901 974,84		3 796 321,84
752	Revenus des immeubles					1 134,89	896 493,73	1 134,89	896 493,73		895 358,84
755	Dédits et pénalités perçus						9 200,00		9 200,00		9 200,00
7584	Recouvrement sur créances admises en non						42,79		42,79		42,79
75888	Autres					50,00	153 914,06	50,00	153 914,06		153 864,06
	Sous Total compte 7588					50,00	153 914,06	50,00	153 914,06		153 864,06
	Sous Total compte 758					50,00	153 956,85	50,00	153 956,85		153 906,85
	Sous Total compte 75					1 184,89	1 059 650,58	1 184,89	1 059 650,58		1 058 465,69
7688	Autres						1 187,41		1 187,41		1 187,41
	Sous Total compte 768						1 187,41		1 187,41		1 187,41
	Sous Total compte 76						1 187,41		1 187,41		1 187,41
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						1 636,42		1 636,42		1 636,42
775	Produits des cessions d'immobilisations						230 670,00		230 670,00		230 670,00
77681	Neutralisation des amortissements						113 344,53		113 344,53		113 344,53
	Sous Total compte 7768						113 344,53		113 344,53		113 344,53
	Sous Total compte 776						113 344,53		113 344,53		113 344,53

III – ÉTATS FINANCIERS**Balance des comptes**

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
777	Recettes et quote-part des subventions d						19 000,00		19 000,00		19 000,00
	Sous Total compte 77						364 650,95		364 650,95		364 650,95
	Total classe 7					659 177,61	10 445 643,87	659 177,61	10 445 643,87	462 993,11	10 249 459,37
	Total général	84 321 831,45	84 321 831,45	75 455 279,78	74 958 025,49	24 431 054,29	24 928 308,58	184 208 165,52	184 208 165,52	109 356 155,75	109 356 155,75

État des Contrôles du Compte Financier

Envoyé en préfecture le 15/06/2026	Exercice 2025
Reçu en préfecture le 15/06/2026	
Publié le	
ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE	

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Date d'édition : 19/05/2026

Comptable(s)

Mme Emmanuelle DEMONET

du 03/02/2025

Mme Marie-Laure SARRAZIN-RAMAYE

du 01/01/2025

Ayant exercé au cours de la gestion

au 19/05/2026

au 02/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**A , le**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		283 111,15	4 429 377,46	0,00	27 566,28	4 054 559,47	1 824 740,85	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	275 151,15	73 144,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 460,00	108 576,29	0,00	0,00	1 228 813,95	840,60	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	283 695,04	0,00	27 566,28	124 850,70	159 588,52	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	3 731 538,07	0,00	0,00	2 700 894,82	1 664 311,73	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	232 423,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		11 357 602,24	277 540,92	0,00	0,00	0,00	388 218,17	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 057 602,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	277 540,92	0,00	0,00	0,00	278 309,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252,60	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 016,57	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 640,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		275 668,80	0,00	193,63	2 097 389,00		12 992 606,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350,00	0,00	0,00	0,00		348 645,64
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	54 572,32	0,00	0,00	105 351,50		1 500 614,66
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	232 559,60		232 559,60
21	Immobilisations corporelles	101 373,86	0,00	193,63	780 229,41		1 477 497,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	119 372,62	0,00	0,00	590 697,49		8 806 814,73
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		5 500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	388 551,00		620 974,57
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		1 976,00	0,00	0,00	0,00		12 025 337,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 057 602,24
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		555 849,92
16	Emprunts et dettes assimilées	1 976,00	0,00	0,00	0,00		10 301 976,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		252,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		2 016,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		107 640,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		694 116,78	3 110 222,50	0,00	293 773,90	1 150 912,53	1 424 435,87	383 132,52	0,00
011	Charges à caractère général	51 473,86	1 319 637,72	0,00	16 818,12	541 228,09	210 291,03	20 659,67	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 581 455,31	0,00	275 490,28	609 560,34	1 146 970,84	250 782,93	0,00
014	Atténuations de produits	462 993,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-1 224,79	195 883,38	0,00	1 465,50	0,00	67 174,00	111 689,92	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	180 874,60	13 246,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	124,10	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 524 107,82	506 506,86	0,00	7 098,66	316 958,02	395 469,27	44 639,70	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	63 032,86	0,00	81,18	0,00	27 919,19	2 897,70	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-37 204,08	28 768,50	0,00	0,00	310 702,66	223 149,46	41 742,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 142 940,74	52 209,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 584 851,61	4 099,51	0,00	5 867,60	4 868,00	136 631,12	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	819 662,14	139 990,51	0,00	1 149,88	156,56	7 769,50	0,00	0,00
76	Produits financiers	1 187,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	12 670,00	218 405,62	0,00	0,00	1 230,80	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 265 086,17	15 206,55	239 504,26	173 091,45		8 749 482,53
011	Charges à caractère général	0,00	308 242,00	15 206,55	79 149,32	62 126,63		2 624 832,99
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	946 327,23	0,00	160 354,94	96 817,55		5 067 759,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		462 993,11
65	Autres charges de gestion courante	0,00	10 516,94	0,00	0,00	14 147,27		399 652,22
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		194 120,69
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		124,10
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	175 054,69	1 280,25	6 334,15	236 556,71		10 214 006,13
013	Atténuations de charges	0,00	6 141,56	0,00	2 911,15	0,00		102 983,64
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	34 402,20	0,00	300,00	224 501,71		826 362,45
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	5 890,18	1 280,25	150,00	0,00		4 202 471,03
74	Dotations et participations	0,00	44 976,00	0,00	2 973,00	12 055,00		3 796 321,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00	83 644,75	0,00	0,00	0,00		1 052 373,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 187,41
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		232 306,42
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	24 589 730,32	13 830 993,91	3 168 388,66	7 590 347,75
RECETTES	24 589 730,32	16 065 858,28	7 890 527,08	633 344,96
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 069 011,32	10 007 868,77	0,00	1 061 142,55
RECETTES	11 069 011,32	11 041 008,33	0,00	28 002,99

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CCAS AMBILLY/ N°SIRET : 26740299800012

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 599,22	12 199,22	0,00	5 400,00
RECETTES	17 599,22	17 560,97	0,00	38,25
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	116 533,34	97 855,46	0,00	18 677,88
RECETTES	116 533,34	117 236,38	0,00	-703,04

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	24 607 329,54	13 843 193,13	3 168 388,66	7 595 747,75
RECETTES	24 607 329,54	16 083 419,25	7 890 527,08	633 383,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 185 544,66	10 105 724,23	0,00	1 079 820,43
RECETTES	11 185 544,66	11 158 244,71	0,00	27 299,95

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	24 607 329,54	13 843 193,13	3 168 388,66	7 595 747,75
RECETTES	24 607 329,54	16 083 419,25	7 890 527,08	633 383,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 185 544,66	10 105 724,23	0,00	1 079 820,43
RECETTES	11 185 544,66	11 158 244,71	0,00	27 299,95
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	35 792 874,20	23 948 917,36	3 168 388,66	8 675 568,18
TOTAL GENERAL DES RECETTES	35 792 874,20	27 241 663,96	7 890 527,08	660 683,16

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					15 000 000,00									
4792	AGENCE FRANCE LOCALE	19/09/2025		21/12/2025	8 000 000,00	F		3,310	3,403		T	X Echéance constante		A-1
4793	AGENCE FRANCE LOCALE	30/09/2025		01/05/2026	7 000 000,00	V	EURIBOR	2,410	2,410		T	F		A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 295 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 295 000,00									
4718	AGENCE FRANCE LOCALE	20/01/2025		22/04/2025	2 300 000,00	F		3,050	3,106		T	C		A-1
925673	SAS CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	05/09/2016		08/02/2017	2 995 000,00	F		1,450	1,450		T	X Echéance constante		A-1
A0110794000	SA CAISSE D EPARGNE DES ALPES	25/08/2010		25/08/2011	2 000 000,00	F		3,530	3,530		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

AMBILLY - Budget Principal Ambilly - CFU - 2025

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					119 862,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					119 862,00									
MAIRIE AMBILLY	SYANE	19/05/2017		01/01/2018	119 862,00	F		1,180	1,316		A	C		A-1
Total général					22 414 862,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

AMBILLY - Budget Principal Ambilly - CFU - 2025

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

S²LO

ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		8 000 000,00					0,00	61 051,11	0,00	7 192,10
4792		0,00	A-1	8 000 000,00	6,75	F		3,403	0,00	61 051,11	0,00	7 192,10
4793		0,00	A-1	0,00	8,17	V	EURIBOR	2,410	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 658 413,66					342 302,54	102 689,55	0,00	25 507,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 658 413,66					342 302,54	102 689,55	0,00	25 507,92
4718		0,00	A-1	2 213 750,00	19,08	F		3,106	86 250,00	47 663,02	0,00	13 228,80
925673		0,00	A-1	1 753 837,23	10,92	F		1,450	146 024,78	26 756,38	0,00	3 743,96
A0110794000		0,00	A-1	690 826,43	3,67	F		3,530	110 027,76	28 270,15	0,00	8 535,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		71 917,20					5 993,10	919,34	0,00	848,62
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

AMBILLY - Budget Principal Ambilly - CFU - 2025

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026



Publié le

ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		71 917,20					5 993,10	919,34	0,00	848,62
MAIRIE AMBILLY		0,00	A-1	71 917,20	11,08	F		1,316	5 993,10	919,34	0,00	848,62
Total général		0,00		12 730 330,86					348 295,64	164 660,00	0,00	33 548,64

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

AMBILLY - Budget Principal Ambilly - CFU - 2025

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 730 330,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGA

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		19-01-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	01/01/2000
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	18/12/2014
L	21533 réseaux câblés infrastructures câblage	15	18/12/2014
L	2031 Frais d'études	5	17/06/2021
L	202 Frais réalisation documents urbanisme	5	19/01/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	19/01/2023
L	2051 licences Adobe, antivirus	1	19/01/2023
L	2051 logiciel metier	5	19/01/2023
L	21321 immeuble de rapport	10	19/01/2023
L	21351 installation ascenseur..	20	19/01/2023
L	21533 - Réseaux câblés-petits travaux de raccordement	5	19/01/2023
L	21534 - réseaux d'électricité	10	19/01/2023
L	21538 - réseaux gaz - installation appareils de chauffage	10	19/01/2023
L	21568 - extincteurs, bornes	10	19/01/2023
L	21572 matériels scolaires	5	19/01/2023
L	215731 - matériels roulants >= 3.5 tonnes	7	19/01/2023
L	215731 matériels roulants : balayeuse, véhicule utilitaire de vo	6	19/01/2023
L	215731 matériels techniques roulants <= 3.5 tonnes	5	19/01/2023
L	215738 matériels voirie : marteau piqueur, benne, contaieurs...	8	19/01/2023
L	21578 gros matériels et outillages	10	19/01/2023
L	21578 petits matériels et outillages : tondeuse, épandeurs, débr	5	19/01/2023
L	2158 coffre fort	20	19/01/2023
L	2158 matériels portatifs : perceuse, visseuse et autre matériel	5	19/01/2023
L	2181 installations générales, agencements	10	19/01/2023
L	21828 Matériels de transport <= 3.5 tonnes	5	19/01/2023
L	21828 Matériels de transports >= 3.5 tonnes	7	19/01/2023
L	21828 Matériels de transport léger	5	19/01/2023
L	21832 Matériels informatiques scolaires	5	19/01/2023
L	21838 Matériels informatiques	5	19/01/2023
L	21841 Mobiliers scolaires	5	19/01/2023
L	21848 Mobiliers	10	19/01/2023

AMBILLY - Budget Principal Ambilly - CFU - 2025

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

Délibération n°



ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	2185 Matériels de téléphonie : portables	2	19/01/2023
L	2185- 1 Matériels de téléphonie : fixes, radiocom..	5	19/01/2023
L	2188 autres immobilisations :	5	19/01/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		796 557,65	0,00	0,00	796 557,65
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		796 557,65	0,00	0,00	796 557,65
litiges	20/02/2023	786 557,65	0,00	0,00	786 557,65
compte épargne temps	20/02/2023	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		796 557,65	0,00	0,00	796 557,65
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
 Reçu en préfecture le 15/06/2026
 Publié le 15/06/2026
 ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		796 557,65	0,00	0,00	796 557,65

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	32 543 996,24	24 449 456,26	1 151 291,86
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	27 600,00	16 600,00	5 500,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					408 200,00	405 170,96										13 388,96	3 029,04	
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2024	X Echéance progressive	ZAC ETOILE - 36 LOGEMENTS PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	408 200,00	405 170,96	48,83	A	F		3,280	F		3,280	A-1		13 388,96	3 029,04
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					32 135 796,24	24 044 285,30										350 256,54	784 617,32	
CDC HABITAT SOCIAL	2022	X Echéance constante	HORIZON SALEVE - VEFA 17 LOGEMENTS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	451 368,00	448 131,93	36,08	A	F		1,510	F		6,110	-1		27 578,58	3 236,07
FONCIERE D'HABITAT & HUMANISME	2022	X Echéance progressive	ZAC EOILE C8.1 - 12 LOGEMENTS BRS	CAISSE D EPARGNE	200 000,00	176 472,60	26,17	T	F		0,350	F		0,350	-		631,48	6 313,72
HABA FRANCE	2025	X Echéance constante	VITA - 21-27 RUE DES ECOLES - VEFA 26 LOGEMENTS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	410 382,62	410 382,62	39,75	A	F		3,820	F		0,000	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HALPADES	2025	P	VITA 21-27 RUE DES ECOLES - VEFA 26 LOGEMENTS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	919 971,12	919 971,12	59,75	A	F	2,060	F	0,000	A-1		0,00	0,00		
HALPADES	2024	X Echéance progressive	DOLCE - 16 RUE DU BIEF - PLS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	44 215,98	43 341,43	36,58	A	F	3,530	F	3,530	A-1		1 562,09	874,55		
HALPADES	2025	P	VITA - 21-27 RUE DES ECOLES - VEFA 26 LOGEMENTS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	66 269,09	66 269,09	33,75	A	F	2,810	F	0,000	A-1		0,00	0,00		
HALPADES	2025	P	VITA 21-27 RUE DES ECOLES - VEFA 26 LOGEMENT	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	82 911,00	82 911,00	35,75	A	F	2,300	F	0,000	A-1		0,00	0,00		
HALPADES	2025	X Echéance progressive	VITA - 21-27 RUE DES ECOLES - VEFA 26 LOGEMENTS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 359 088,61	1 359 088,61	48,75	A	F	2,060	F	0,000	A-1		0,00	0,00		
HALPADES	2022	P	LES TERRASSES DE L'HELVETIE	CDC HABITAT SOCIAL	1 083 165,00	1 030 601,68	45,17	A	F	1,600	F	1,600	-		16 706,53	13 556,36		
HALPADES	2016	X Echéance constante	KARA PROMOVAL PLAI	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	397 727,00	306 320,33	29,25	A	R	0,550	R	0,550	-		1 736,29	9 367,92		
HALPADES	2016	X Echéance constante	KARA PROMOVAL PLUS FONCIER	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	713 530,00	606 331,69	39,25	A	R	1,350	R	1,350	-		8 339,08	11 378,18		
HALPADES	2014	X Echéance progressive	EMPREINTE PLAI	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	537 579,00	379 834,68	38,25	A	R	0,550	R	0,550	-1		2 162,91	13 422,21		
HALPADES	2015	X Echéance progressive	EMPREINTE PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	653 810,00	431 836,49	28,25	A	R	0,550	R	0,550	A-1		2 478,93	18 877,96		
HALPADES	2016	X Echéance constante	EMPREINTE PLUS INDEXE INFLATION	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 319 243,00	1 054 269,92	30,00	A	R	1,380	R	1,380	-1		14 938,33	28 217,50		
HALPADES	2015	X Echéance constante	LE GENEVA PLS	CREDIT FONCIER	197 695,00	124 465,21	33,50	A	R	1,880	R	1,880	-		2 426,64	4 611,50		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	In ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HALPADES	2016	X Echéance progressive	KARA PROMOVAL - PLUS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	582 008,00	452 385,98	29,25	A	R		1,350	R		0,750	-		3 493,41	13 402,37
HALPADES	2016	X Echéance constante	KARA PROMOVAL PLAI FONCIER	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	450 291,00	369 831,76	39,25	A	R		0,550	R		0,550	-		2 079,43	8 245,96
HALPADES	2015	X Echéance progressive	EMPREINTE PLUS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 362 533,00	1 012 729,42	39,00	A	F		1,350	F		1,350	-		14 111,76	32 586,09
HALPADES	2010	X Echéance constante	ROUTE DE GENEVE - PLUS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	714 611,35	569 687,05	34,33	A	R		1,550	R		1,550	-1		9 008,11	11 481,51
HALPADES	2015	X Echéance constante	LE GENEVA	CREDIT FONCIER	586 109,97	330 944,62	14,08	A	R		3,380	R		3,380	-		7 148,37	24 422,10
HALPADES	2010	X Echéance constante	ROUTE DE GENEVE - PLUS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	2 202 993,39	1 532 375,78	23,33	A	R		1,550	R		1,550	-		25 363,33	52 383,70
HALPADES	2022	P	LES TERRASSES DE L'HELVETIE	CDC HABITAT SOCIAL	658 671,00	625 298,05	36,17	A	F		1,600	F		1,600	-		10 186,29	11 345,32
HALPADES	2022	X Echéance progressive	TERRASSES DE L'HELVETIE	CDC HABITAT SOCIAL	911 611,00	870 124,84	46,17	A	F		0,800	F		0,800	-		7 072,93	13 990,93
HALPADES	2018	P	EMPRUNT COMPLEMENTAIRE - REAMENAGEMENT D'UNE PARTIE DE L'ENCOURS	CAISSE D EPARGNE	168 898,51	128 956,88	18,50	T	F		1,810	F		1,810	-		2 405,64	6 314,90
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2024	P	ZAC ETOILE - 36 LOGEMENTS - PLUS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 280 946,00	1 261 505,53	38,83	A	F		3,600	F		3,600	A-1		46 114,06	19 440,47
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2019	X Echéance progressive	L'INITIALE - Rue du gaz	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	350 139,00	319 426,76	43,08	A	F		1,350	F		1,350	A-1		4 383,70	5 291,83
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2019	P	LE SAKURA II - impasse de la soierie	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	609 507,00	513 022,08	33,08	A	F		1,350	F		1,350	A-1		7 140,21	15 882,06
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2021	X Echéance progressive	PLENITUDE - VEFA 12 LOGEMENTS	CDC HABITAT SOCIAL	108 000,00	108 000,00	34,08	A	F		1,100	F		0,000	A-1		0,00	0,00
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2022	P	LES MONTHOUSES - 42 LOGEMENTS	CDC HABITAT SOCIAL	206 201,00	179 681,12	20,92	A	F		2,600	F		2,600	A-1		4 831,34	6 139,57

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	In ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAUTE-SAVOIE HABITAT	1999	X Echéance progressive	LES GEMEAUX	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 678 204,52	445 890,41	5,58	A	F		3,000	F		3,000	A-1		15 384,49	66 925,77
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2019	X Echéance progressive	L'INITIALE - Rue du gaz	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	186 893,00	158 761,17	33,08	A	F		0,550	F		0,550	A-1		898,94	4 682,51
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2010	X Echéance constante	PLACE DE LA MARTINIÈRE 17 LOGEMENTS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 235 878,00	965 513,50	23,67	A	R		1,350	R		1,350	-1		7 616,60	19 123,80
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2018	X Echéance progressive	LE SAKURA IMPASSE DE LA SOIERIE PLUS FONCIER	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	988 368,00	805 929,45	42,33	A	F		1,350	F		1,350	A-1		11 215,24	24 828,80
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2010	X Echéance progressive	PLACE DE LA MARTINIÈRE 17 LOGEMENTS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	318 698,00	294 171,37	35,67	A	F		2,850	F		2,850	-1		8 463,72	2 801,28
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2011	X Echéance progressive	PLACE DE LA MARTINIÈRE 3 LOGEMENTS - PLA	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	147 563,00	117 950,09	25,67	A	F		2,050	F		2,050	A-1		2 474,01	2 733,54
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2018	X Echéance progressive	LE SAKURA IMPASSE DE LA SOIERIE PLA FONCIER	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	389 261,00	312 445,55	43,33	A	F		0,550	F		0,550	A-1		1 775,56	10 383,28
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2000	X Echéance progressive	LES GEMEAUX	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	157 253,04	37 894,72	4,58	A	F		3,500	F		3,500	A-1		1 565,28	6 827,69
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2011	X Echéance progressive	PLACE DE LA MARTINIÈRE 3 LOGEMENTS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	39 830,00	35 321,02	35,67	A	R		2,050	R		2,050	-		733,28	448,73
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2018	X Echéance progressive	LE SAKURA IMPASSE DE LA SOIERIE PLA	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	440 420,00	340 358,23	32,33	A	F		0,550	F		0,550	A-1		1 946,48	13 547,40
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2018	X Echéance progressive	LE SAKURA IMPASSE DE LA SOIERIE PLUS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 220 669,00	960 581,90	32,33	A	F		1,350	F		1,350	A-1		13 447,76	35 548,34
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2008	X Echéance constante	Rues des Pierres et de la Zone	CREDIT LOCAL DE FRANCE	951 836,00	366 403,64	5,83	A	R		2,250	R		2,250	-1		9 283,79	46 209,23
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2012	X Echéance constante	LE COUDRAY	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 250 854,53	319 703,86	3,58	A	F		2,250	F		3,500	-		14 073,03	82 382,75

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2019	X Echéance progressive	L'INITIALE - Rue du gas	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	412 252,00	346 992,52	33,08	A	F	1,350	F	1,350	A-1		4 829,42	10 742,14		
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2019	X Echéance progressive	L'INITIALE - Rue du gaz	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	169 866,00	149 308,48	43,08	A	F	0,550	F	0,550	A-1		840,00	3 419,49		
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2020	X Echéance progressive	LA CROIX II	EPIC CAISSE DES DEPOTS	395 435,00	333 305,45	19,50	A	F	1,100	F	1,100	A-1		3 809,68	13 029,39		
LA SAUVEGARDE IMMOBILIERE	2012	X Echéance constante	GPLAR02 GLOB PLA R	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	333 165,42	23 249,99	1,00	A	R	1,950	R	1,950	-		938,79	24 893,08		
LA SAUVEGARDE IMMOBILIERE	2012	X Echéance constante	GPLAR02 GLOB PLA R	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	388 281,93	26 997,91	0,83	A	R	1,950	R	1,950	-		1 051,76	26 938,63		
OPAC HAUTE SAVOIE	2010	X Echéance progressive	RUE DE LA ZONE	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	721 372,00	494 094,33	23,83	A	F	1,850	F	1,850	A-1		9 441,19	16 240,34		
OPAC HAUTE SAVOIE	2010	X Echéance progressive	RUE DE LA ZONE	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	184 626,00	142 692,33	33,83	A	F	1,850	F	1,850	A-1		2 695,24	2 996,42		
SEMCODA	2020	X Echéance constante	RUE RAVIER / PLUS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	100 338,27	90 535,52	34,08	A	F	1,350	F	1,350	A-1		1 249,41	2 013,48		
SEMCODA	2018	X Echéance constante	79 RUE RAVIER 6 LOGEMENTS PLUS FONCIER	EPIC CAISSE DES DEPOTS	176 950,00	152 886,07	41,75	A	F	0,750	F	0,750	-		1 169,80	3 087,24		
SEMCODA	2018	X Echéance constante	79 RUE RAVIER 6 LOGEMENTS PLUS EN CONSTRUCTION	EPIC CAISSE DES DEPOTS	99 100,00	81 576,04	31,75	A	F	0,750	F	0,750	-		628,68	2 248,21		
SEMCODA	2019	X Echéance progressive	LE SAKURA II - Impasse de la soierie	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	212 352,00	186 652,75	43,08	A	F	0,550	F	0,550	A-1		1 050,10	4 274,75		
SEMCODA	2018	X Echéance constante	79 RUE RAVIER 3 LOGEMENTS PLA FONCIER	EPIC CAISSE DES DEPOTS	72 200,00	62 381,30	41,75	A	F	0,750	F	0,750	-		477,31	1 259,67		
SEMCODA	2019	X Echéance progressive	LE SAKURA II - impasse de la soierie	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	515 269,00	447 581,69	43,08	A	F	1,350	F	1,350	A-1		6 192,27	11 104,81		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMCODA	2020	X Echéance constante	RUE RAVIER	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	72 567,65	66 173,26	34,08	A	F		0,550	F		0,550	A-1		371,06	1 292,95
SEMCODA	2018	X Echéance constante	79 RUE RAVIER 3 LOGEMENTS PLAI CONSTRUCTION	EPIC CAISSE DES DEPOTS	119 050,00	97 998,25	31,75	A	F		0,750	F		0,750	-		755,24	2 700,80
SEMCODA	2019	X Echéance progressive	LE SAKURA II - Impasse de soierie	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	228 950,00	194 487,59	33,08	A	F		0,550	F		0,550	A-1		1 101,23	5 736,23
SEMCODA	2020	X Echéance constante	RUE RAVIER / PLUS	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	179 161,02	166 153,74	44,08	A	F		1,350	F		1,350	A-1		2 279,14	2 671,69
SEMCODA	2020	X Echéance constante	RUE RAVIER	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	119 656,22	106 094,90	34,08	A	F		0,550	F		0,550	A-1		598,60	2 742,10
TOTAL GENERAL					32 543 996,24	24 449 456,26											363 645,50	787 646,36

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 214 006,13
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					27 600,00	16 600,00	5 500,00
8017 Subventions à verser en annuités					27 600,00	16 600,00	5 500,00
2024	action en capital	AGENCE FRANCE LOCALE	5	A	27 600,00	16 600,00	5 500,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Adm	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Adm Ppal 1ère	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Adm Ppal 2ème	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal 2ème	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Adminstratif Principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Admnistratif Principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Ppal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal DGS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Terr	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché prrincipal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DGS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS NON TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	TOTAL
Redacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur Ppal 1ère	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur Principal 2ème	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur Principal 2ème cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Ppal 1ère	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 1ère	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	A C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Tech Ppal 1ère	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Tech Ppal 2ème	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Ppal 2ème	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Ppal 1ère	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Principal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Maitrise Ppal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maitrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maitrise Ppal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maitrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maitrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maitrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS NON TITULAIRES		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
Technicien	C B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Ppal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Ppal 2ème	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal 2ème	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
agent de maitrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent social	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM Pal 2cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spé Ppal écoles maternelles 1ere cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spécialisé Ppal 1ère cl des Ecoles Maternelles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spécialisé Principal 1ère classe des Ecoles Maternelles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérateur des APS	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Patrimoine principal 2ème	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du Patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du Patrimoine Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation Principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Animation Ppal 1ère	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AMBILLY - Budget Principal Ambilly - CFU - 2025

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le 15/06/2026
 ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		TITULAIRES	NON TITULAIRES
Adjoint Animation Ppal 2ème	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'Animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'Animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'Animation 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'Animation Ppal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'Animation Ppal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur Ppal 1ère	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur Principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur Territorial Principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier Chef Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef Ppal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collaborateur de cabinet	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
attache	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
technicien principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

AMBILLY - Budget Principal Ambilly - CFU - 2025

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
1	A	ADM		0,00	A Emploi vacant	CDD
1	A	TECH		0,00	A Emploi vacant	CDD
1	C	S		0,00	A Emploi vacant	CDD
1		ADM		0,00	A Emploi vacant	CDD
1	C	TECH		0,00	A Emploi vacant	CDD
12	C	TECH		0,00	A Emploi vacant	CDD
13	C	TECH		0,00	A Emploi vacant	CDD
2		OTR		0,00	A Contrat aidé	CDD PEC
3	B	ADM		0,00	A Emploi vacant	CDD
3		ADM		0,00	A Contrat aidé	CDD PEC
5	C	ANIM		0,00	A Emploi vacant	CDD
9	C	ADM		0,00	A Emploi vacant	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
1	C	ANIM		0,00	A Remplacement	CDD
2	C	ADM		0,00	A Accroissement	CDD
9	C	ANIM		0,00	A Accroissement	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

AMBILLY - Budget Principal Ambilly - CFU - 2025

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
12/12/2024 -	AGENCE FRANCE LOCALE	AGENCE FRANCE LOCALE		27 600,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
01/01/2018 -	SYANE	SYANE		119 862,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE**

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 082 184,32
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 496 880,76
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 579 065,08

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 579 065,08
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 579 065,08

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	371 600,00	367 295,64	3 168 388,66	3 535 684,30
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 443 130,00	2 085 318,48	7 890 527,08	9 975 845,56
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 071 530,00	1 718 022,84	4 722 138,42	6 440 161,26
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 082 184,32			2 082 184,32
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	2 082 184,32			2 082 184,32
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				8 522 345,58

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		371 600,00	I 367 295,64
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		350 000,00	348 295,64
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	344 000,00	342 302,54
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	6 000,00	5 993,10
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		21 600,00	19 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	21 600,00	19 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 443 130,00	III 2 085 318,48
Ressources propres externes de l'année (a)		541 800,00	1 057 602,24
10222	FCTVA	241 800,00	241 879,06
10226	Taxe d'aménagement (2)	300 000,00	815 723,18
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		901 330,00	1 027 716,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	3 400,00	4 999,38
28031	Frais d'études	166 000,00	133 317,66
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	21 000,00	22 046,40
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	3 000,00	934,21
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	15 000,00	14 613,84
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	23 000,00	22 435,61
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	1 453,50
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 800,00	1 720,80
280422	Privé - Bâtiments et installations	60 000,00	51 593,67
2805	Licences, logiciels, droits similaires	66 800,00	67 453,69
28128	Autres aménagements de terrains	550,00	530,10
281311	Bâtiments administratifs	1 000,00	647,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
281312	Bâtiments scolaires	6 650,00	6 610,29
281316	Equipements de cimetièrre	1 400,00	1 341,70
281318	Autres bâtiments publics	109 000,00	108 754,32
281321	Immeubles de rapport	19 000,00	19 000,00
281351	Bâtiments publics	5 000,00	4 715,59
28138	Autres constructions	84 000,00	83 549,00
28152	Installations de voirie	40 300,00	41 215,80
281533	Réseaux câblés	6 000,00	9 029,46
281534	Réseaux d'électrification	1 800,00	10 920,86
281538	Autres réseaux	5 000,00	10 635,49
281568	Autre matériel, outillage incendie	9 400,00	9 276,17
2815731	Matériel roulant	3 500,00	3 124,84
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	25 510,69
281578	Autre matériel technique	26 500,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	25 000,00	21 264,57
28181	Installations générales, aménagt divers	1 900,00	1 517,01
281828	Autres matériels de transport	35 000,00	30 078,20
281831	Matériel informatique scolaire	5 500,00	4 161,43
281838	Autre matériel informatique	85 000,00	79 265,86
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	20 000,00	9 367,46
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	24 901,29
28185	Matériel de téléphonie	4 500,00	3 784,44
28188	Autres immo. corporelles	146 000,00	197 945,91
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	-130 670,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

AMBILLY - Budget Principal Ambilly - CFU - 2025

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 074-217400084-20260605-DEL_050_2026-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION
NATURE

C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	232 559,60	0,00	0,00	0,00	0,00	232 559,60
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 500 614,66	67 649,08	0,00	0,00	301 863,40	1 131 102,18
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 138,82	0,00	0,00	0,00	0,00	26 138,82
A125	Constructions	102 972,93	0,00	0,00	0,00	0,00	102 972,93
A130	Réseaux et installations de voirie	744 792,95	0,00	0,00	0,00	0,00	744 792,95
A135	Réseaux divers	417 074,05	0,00	0,00	0,00	0,00	417 074,05
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 414,11	0,00	0,00	0,00	0,00	3 414,11
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	183 104,58	0,00	0,00	0,00	0,00	183 104,58
A155	Immobilisations corporelles en cours	8 806 814,73	2 239 328,93	0,00	0,00	0,00	6 567 485,80
A165	Immobilisations financières	626 474,57	0,00	0,00	0,00	0,00	626 474,57
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 643 961,00	2 306 978,01	0,00	0,00	301 863,40	10 035 119,59

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	232 559,60	0,00	0,00	0,00	232 559,60
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 500 614,66	23 801,32	0,00	301 863,40	1 174 949,94
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 138,82	0,00	0,00	0,00	26 138,82
A125	Constructions	102 972,93	0,00	0,00	0,00	102 972,93
A130	Réseaux et installations de voirie	744 792,95	0,00	0,00	0,00	744 792,95
A135	Réseaux divers	417 074,05	0,00	0,00	0,00	417 074,05
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 414,11	0,00	0,00	0,00	3 414,11
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	183 104,58	0,00	0,00	0,00	183 104,58
A155	Immobilisations corporelles en cours	8 806 814,73	2 239 328,93	0,00	0,00	6 567 485,80
A165	Immobilisations financières	626 474,57	0,00	0,00	0,00	626 474,57
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 643 961,00	2 263 130,25	0,00	301 863,40	10 078 967,35

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	232 559,60	0,00	0,00	0,00	232 559,60
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 500 614,66	0,00	0,00	0,00	1 500 614,66
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 138,82	0,00	0,00	0,00	26 138,82
A125	Constructions	102 972,93	0,00	0,00	0,00	102 972,93
A130	Réseaux et installations de voirie	744 792,95	0,00	0,00	0,00	744 792,95
A135	Réseaux divers	417 074,05	0,00	0,00	0,00	417 074,05
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 414,11	0,00	0,00	0,00	3 414,11
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	183 104,58	0,00	0,00	0,00	183 104,58
A155	Immobilisations corporelles en cours	8 806 814,73	0,00	0,00	0,00	8 806 814,73
A165	Immobilisations financières	626 474,57	0,00	0,00	0,00	626 474,57
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 643 961,00	0,00	0,00	0,00	12 643 961,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	232 559,60	0,00	0,00	0,00	232 559,60
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 500 614,66	0,00	0,00	0,00	1 500 614,66
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 138,82	0,00	0,00	0,00	26 138,82
A125	Constructions	102 972,93	0,00	0,00	0,00	102 972,93
A130	Réseaux et installations de voirie	744 792,95	0,00	0,00	0,00	744 792,95
A135	Réseaux divers	417 074,05	0,00	0,00	0,00	417 074,05
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 414,11	0,00	0,00	0,00	3 414,11
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	183 104,58	0,00	0,00	0,00	183 104,58
A155	Immobilisations corporelles en cours	8 806 814,73	0,00	0,00	0,00	8 806 814,73
A165	Immobilisations financières	626 474,57	0,00	0,00	0,00	626 474,57
A225	Opérations pour compte de tiers	626 474,57	0,00	0,00	0,00	626 474,57
TOTAL		12 643 961,00	0,00	0,00	0,00	12 643 961,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	232 559,60	0,00	0,00	0,00	232 559,60
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 500 614,66	0,00	0,00	0,00	1 500 614,66
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 138,82	0,00	0,00	0,00	26 138,82
A125	Constructions	102 972,93	0,00	0,00	0,00	102 972,93
A130	Réseaux et installations de voirie	744 792,95	0,00	0,00	0,00	744 792,95
A135	Réseaux divers	417 074,05	0,00	0,00	0,00	417 074,05
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 414,11	0,00	0,00	0,00	3 414,11
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	183 104,58	0,00	0,00	0,00	183 104,58
A155	Immobilisations corporelles en cours	8 806 814,73	0,00	0,00	0,00	8 806 814,73
A165	Immobilisations financières	626 474,57	0,00	0,00	0,00	626 474,57
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 643 961,00	0,00	0,00	0,00	12 643 961,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	232 559,60	0,00	0,00	0,00	232 559,60
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 500 614,66	0,00	0,00	0,00	1 500 614,66
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 138,82	0,00	0,00	0,00	26 138,82
A125	Constructions	102 972,93	0,00	0,00	0,00	102 972,93
A130	Réseaux et installations de voirie	744 792,95	0,00	0,00	0,00	744 792,95
A135	Réseaux divers	417 074,05	0,00	0,00	0,00	417 074,05
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 414,11	0,00	0,00	0,00	3 414,11
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	183 104,58	0,00	0,00	0,00	183 104,58
A155	Immobilisations corporelles en cours	8 806 814,73	0,00	0,00	0,00	8 806 814,73
A165	Immobilisations financières	626 474,57	0,00	0,00	0,00	626 474,57
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 643 961,00	0,00	0,00	0,00	12 643 961,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	232 559,60	0,00	0,00	0,00	232 559,60
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 500 614,66	43 847,76	0,00	0,00	1 456 766,90
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 138,82	0,00	0,00	0,00	26 138,82
A125	Constructions	102 972,93	0,00	0,00	0,00	102 972,93
A130	Réseaux et installations de voirie	744 792,95	0,00	0,00	0,00	744 792,95
A135	Réseaux divers	417 074,05	0,00	0,00	0,00	417 074,05
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 414,11	0,00	0,00	0,00	3 414,11
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	183 104,58	0,00	0,00	0,00	183 104,58
A155	Immobilisations corporelles en cours	8 806 814,73	0,00	0,00	0,00	8 806 814,73
A165	Immobilisations financières	626 474,57	0,00	0,00	0,00	626 474,57
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 643 961,00	43 847,76	0,00	0,00	12 600 113,24

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION
FONCTION

C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 356 232,97	2 239 436,93	0,00	0,00	3 888,00	2 112 908,04
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	27 566,28	0,00	0,00	0,00	0,00	27 566,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	4 054 559,47	23 801,32	0,00	0,00	292 682,64	3 738 075,51
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	1 824 740,85	0,00	0,00	0,00	0,00	1 824 740,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	275 318,80	0,00	0,00	0,00	0,00	275 318,80
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	193,63	0,00	0,00	0,00	0,00	193,63
8	Transports	2 086 061,00	43 739,76	0,00	0,00	5 292,76	2 037 028,48
TOTAL		12 624 673,00	2 306 978,01	0,00	0,00	301 863,40	10 015 831,59

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 356 232,97	2 239 328,93	0,00	3 888,00	2 113 016,04
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	27 566,28	0,00	0,00	0,00	27 566,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	4 054 559,47	23 801,32	0,00	292 682,64	3 738 075,51
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 824 740,85	0,00	0,00	0,00	1 824 740,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	275 318,80	0,00	0,00	0,00	275 318,80
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	193,63	0,00	0,00	0,00	193,63
8	Transports	2 086 061,00	0,00	0,00	5 292,76	2 080 768,24
TOTAL		12 624 673,00	2 263 130,25	0,00	301 863,40	10 059 679,35

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 356 232,97	0,00	0,00	0,00	4 356 232,97
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	27 566,28	0,00	0,00	0,00	27 566,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	4 054 559,47	0,00	0,00	0,00	4 054 559,47
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 824 740,85	0,00	0,00	0,00	1 824 740,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	275 318,80	0,00	0,00	0,00	275 318,80
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	193,63	0,00	0,00	0,00	193,63
8	Transports	2 086 061,00	0,00	0,00	0,00	2 086 061,00
TOTAL		12 624 673,00	0,00	0,00	0,00	12 624 673,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 356 232,97	0,00	0,00	0,00	4 356 232,97
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	27 566,28	0,00	0,00	0,00	27 566,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	4 054 559,47	0,00	0,00	0,00	4 054 559,47
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 824 740,85	0,00	0,00	0,00	1 824 740,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	275 318,80	0,00	0,00	0,00	275 318,80
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	193,63	0,00	0,00	0,00	193,63
8	Transports	2 086 061,00	0,00	0,00	0,00	2 086 061,00
TOTAL		12 624 673,00	0,00	0,00	0,00	12 624 673,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 356 232,97	0,00	0,00	0,00	4 356 232,97
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	27 566,28	0,00	0,00	0,00	27 566,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	4 054 559,47	0,00	0,00	0,00	4 054 559,47
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 824 740,85	0,00	0,00	0,00	1 824 740,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	275 318,80	0,00	0,00	0,00	275 318,80
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	193,63	0,00	0,00	0,00	193,63
8	Transports	2 086 061,00	0,00	0,00	0,00	2 086 061,00
TOTAL		12 624 673,00	0,00	0,00	0,00	12 624 673,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 356 232,97	0,00	0,00	0,00	4 356 232,97
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	27 566,28	0,00	0,00	0,00	27 566,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	4 054 559,47	0,00	0,00	0,00	4 054 559,47
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 824 740,85	0,00	0,00	0,00	1 824 740,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	275 318,80	0,00	0,00	0,00	275 318,80
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	193,63	0,00	0,00	0,00	193,63
8	Transports	2 086 061,00	0,00	0,00	0,00	2 086 061,00
TOTAL		12 624 673,00	0,00	0,00	0,00	12 624 673,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 356 232,97	108,00	0,00	0,00	4 356 124,97
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	27 566,28	0,00	0,00	0,00	27 566,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	4 054 559,47	0,00	0,00	0,00	4 054 559,47
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 824 740,85	0,00	0,00	0,00	1 824 740,85
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	275 318,80	0,00	0,00	0,00	275 318,80
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	193,63	0,00	0,00	0,00	193,63
8	Transports	2 086 061,00	43 739,76	0,00	0,00	2 042 321,24
TOTAL		12 624 673,00	43 847,76	0,00	0,00	12 580 825,24

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	------------------------------	---

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM –
INVESTISSEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM -
FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00



RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D7.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS A****ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION**NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS A

Cet état ne contient pas d'information.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 05 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 21 Votants : 29	Délibération N°052/2026 Décision modificative n°1
--	---

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,

Le vendredi 05 juin,

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ambilly dûment convoqué s'est réuni en séance publique à 18h00, salle du Conseil Angel ERBEIA au Clos BABUTY, sous la présidence de Monsieur Cristian GUERET, Maire.

Date de la convocation : 29 mai 2026

ETAIENT PRESENTS :

M. Cristian GUERET, Mme Carole DARCY, M. Bruno IUORIO JEANNOLLE, Mme Evelyne PUGIN, M. Jean-Marc BOISSON, M. Philippe LECOMTE, Mme Micheline BATAILLEY, M. Thierry BOUVET, Mme Angélique MOGUET DE GIOVANI, Mme Nathalie GRIGNON BAUER, M. Fabio CAMELI, Mme Lucie MARET, M. Damien LAVILLAT, M. Denis LAVILLAT, M. Benjamin VIEU, M. Jean-Michel BENED, Mme Maryvonne REY, Mme Geneviève GIACONE, M. Abdelkrim MIHOUBI, Mme Bertilla MADDALOZZO, M. Yasin SEN

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine GAMBERONI représentée par M. Cristian GUERET par pouvoir en date du 26/05/2026
M. Laurent BLANOT représenté par Mme Geneviève GIACONE par pouvoir en date du 31/05/2026
Mme Béatrice DUPOUY représentée par Mme Nathalie GRIGNON BAUER par pouvoir en date du 01/06/2026
M. Frédéric FOREST représenté par M. Philippe LECOMTE par pouvoir en date du 02/06/2026
Mme Elisa MENARD représentée par Mme Carole DARCY par pouvoir en date du 02/06/2026
M. Alexis POITEVIN représenté par M. Jean-Marc BOISSON par pouvoir en date du 02/06/2026
Mme Elisabeth PRIANO représentée par Mme Evelyne PUGIN par pouvoir en date du 02/06/2026
M. Guillaume MATHELIER représenté par M. Abdelkrim MIHOUBI par pouvoir en date du 05/06/2026

Micheline BATAILLEY a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Finances N°052/2026 : Décision modificative n°1**Madame Evelyne PUGIN, 3^{ème} Adjointe au Maire, expose :**

Le budget primitif 2026 proposé au vote du Conseil municipal lors de sa séance en date du 28 avril 2026, présentait un résultat anticipé de 1 032 841.24 € en section de fonctionnement et 2 234 864.37 € en section d'investissement.

Le Compte Financier Unique (CFU) proposé au vote lors de cette séance qui atteste l'exactitude des comptes de l'exercice 2025, présente un résultat définitif pour chacune des sections comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 033 139.56 €
- Section d'investissement : 2 234 864.37 €

Soit une différence de 298.32 € sur la section de fonctionnement.

Il convient d'ajuster les résultats par une décision modificative, comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2026**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre - compte	Montant	Commentaires	Chapitre - compte	Montant	Commentaires
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	298,32 €		002- résultat de fonctionnement	298,32 €	ajustement du résultat
62268 - Honoraires	298,32 €				
TOTAL DE LA SECTION	298,32 €			298,32 €	

Vu l'avis de la commission Finances réunie le 21 mai 2026 ;

Vu l'exposé ci-dessus ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité avec 4 ABSTENTIONS (Mme GIACONE, M. BLANOT, Mme MADDALOZZO, M. SEN)

- D'APPROUVER la décision modificative n°1

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du Conseil
Municipal

Ambilly, le 08 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Micheline BATAILLEY
7^{ème} adjointe au Maire

Le Maire,
Cristian GUERET



Télétransmise le : **15 JUIN 2026**
Publiée sur le site internet le : **15 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 074-217400084-20260605-DEL_052_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29	Délibération N°053/2026
Présents : 21	Octroi de la garantie à certains créanciers de
Votants : 29	l'Agence France Locale (AFL)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,

Le vendredi 05 juin,

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ambilly dûment convoqué s'est réuni en séance publique à 18h00, salle du Conseil Angel ERBEIA au Clos BABUTY, sous la présidence de Monsieur Cristian GUERET, Maire.

Date de la convocation : 29 mai 2026

ETAIENT PRESENTS :

M. Cristian GUERET, Mme Carole DARCY, M. Bruno IUORIO JEANNOLLE, Mme Evelyne PUGIN, M. Jean-Marc BOISSON, M. Philippe LECOMTE, Mme Micheline BATAILLEY, M. Thierry BOUVET, Mme Angélique MOGUET DE GIOVANI, Mme Nathalie GRIGNON BAUER, M. Fabio CAMELI, Mme Lucie MARET, M. Damien LAVILLAT, M. Denis LAVILLAT, M. Benjamin VIEU, M. Jean-Michel BENED, Mme Maryvonne REY, Mme Geneviève GIACONE, M. Abdelkrim MIHOUBI, Mme Bertilla MADDALOZZO, M. Yasin SEN

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine GAMBERONI représentée par M. Cristian GUERET par pouvoir en date du 26/05/2026
M. Laurent BLANOT représenté par Mme Geneviève GIACONE par pouvoir en date du 31/05/2026
Mme Béatrice DUPOUY représentée par Mme Nathalie GRIGNON BAUER par pouvoir en date du 01/06/2026
M. Frédéric FOREST représenté par M. Philippe LECOMTE par pouvoir en date du 02/06/2026
Mme Elisa MENARD représentée par Mme Carole DARCY par pouvoir en date du 02/06/2026
M. Alexis POITEVIN représenté par M. Jean-Marc BOISSON par pouvoir en date du 02/06/2026
Mme Elisabeth PRIANO représentée par Mme Evelyne PUGIN par pouvoir en date du 02/06/2026
M. Guillaume MATHELIER représenté par M. Abdelkrim MIHOUBI par pouvoir en date du 05/06/2026

Micheline BATAILLEY a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Finances N°053/2026 : Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale (AFL)

Monsieur le Maire, expose :

L'objet de la présente délibération est, conformément aux dispositions précitées, de garantir les engagements de l'Agence France Locale dans les conditions et limites décrites ci-après, afin de sécuriser une source de financement pérenne et dédiée aux membres.

Le Groupe Agence France Locale a pour objet de participer au financement de ses membres, collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux (EPL) (ci-après les Membres).

Institué par les dispositions de l'article L. 1611-3-2 du CGCT tel que modifié par l'article 67 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique :

« Les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux peuvent créer une société publique revêtant la forme de société anonyme régie par le livre II du code de commerce dont ils détiennent la totalité du capital et dont l'objet est de contribuer, par l'intermédiaire d'une filiale, à leur financement.

Cette société et sa filiale exercent leur activité exclusivement pour le compte des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux. Cette activité de financement est effectuée par la filiale à partir de ressources provenant principalement d'émissions de titres financiers, à l'exclusion de ressources directes de l'Etat ou de ressources garanties par l'Etat.

Par dérogation aux dispositions des articles L. 2252-1 à L. 2252-5, L. 3231-4, L. 3231-5, L. 4253-1, L. 4253-2 et L. 5111-4, les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux sont autorisés à garantir l'intégralité des engagements de la filiale dans la limite de leur encours de dette auprès de cette filiale. Les modalités de mise en œuvre de cette garantie sont précisées dans les statuts des deux sociétés. »

Le Groupe Agence France Locale est composé de deux sociétés :

- l'Agence France Locale, société anonyme à directoire et conseil de surveillance ;
- l'Agence France Locale – Société Territoriale (la Société Territoriale), société anonyme à conseil d'administration.

Conformément aux statuts de la Société Territoriale, aux statuts de l'Agence France Locale et au pacte d'actionnaires conclu entre ces deux sociétés et l'ensemble des membres (le Pacte), la possibilité pour un membre de bénéficier de prêts de l'Agence France Locale, est conditionnée à l'octroi, par ledit Membre, d'une garantie autonome à première demande au bénéfice de certains créanciers de l'Agence France Locale (la Garantie).

Présentation des modalités générales de fonctionnement de la Garantie, dont le modèle est en annexe à la présente délibération

Objet :

La Garantie a pour objet de garantir certains engagements de l'Agence France Locale (des emprunts obligataires principalement) à la hauteur de l'encours de dette du Membre auprès de l'Agence France Locale.

Bénéficiaires :

La Garantie est consentie au profit des titulaires (les Bénéficiaires) de documents ou titres émis par l'Agence France Locale déclarés éligibles à la Garantie (les Titres Eligibles).

Montant :

Le montant de la garantie correspond, à tout moment, et ce quel que soit le nombre et/ou le volume d'emprunts détenus par le membre auprès de l'Agence France Locale, au montant de son encours de dette (principal, intérêts courus et non payés et éventuels accessoires, le tout, dans la limite du montant principal emprunté au titre de l'ensemble des crédits consentis par l'Agence France Locale à la commune d'Ambilly qui n'ont pas été totalement amortis).

Ainsi, si le Membre souscrit plusieurs emprunts auprès de l'Agence France Locale, chaque emprunt s'accompagne de l'émission d'un engagement de Garantie, telle que, directement conclu auprès de l'AFL.

Durée :

La durée maximale de la garantie correspond à la durée du plus long des emprunts détenus par le membre auprès de l'Agence France Locale, et ce quelle que soit l'origine des prêts détenus, augmentée de 45 jours.

Conditions de mise en œuvre de la garantie :

Le mécanisme de Garantie mis en œuvre crée un lien de solidarité entre l'Agence France Locale et chacun des membres, dans la mesure où chaque membre peut être appelé en paiement de la dette de l'Agence France Locale, en l'absence de tout défaut de la part dudit membre au titre des emprunts qu'il a souscrits vis-à-vis de l'Agence France Locale.

La garantie peut être appelée par trois catégories de personnes : (i) un bénéficiaire, (ii) un représentant habilité d'un ou de plusieurs bénéficiaires et (iii) la Société Territoriale. Les circonstances d'appel de la présente garantie sont détaillées dans le modèle figurant en annexe à la présente délibération.

Nature de la garantie :

La garantie est une garantie autonome au sens de l'article 2321 du Code civil. En conséquence, son appel par un bénéficiaire n'est pas subordonné à la démonstration d'un défaut de paiement réel par l'Agence France Locale.

Date de paiement des sommes appelées au titre de la garantie

Si la garantie est appelée, le membre concerné doit s'acquitter des sommes dont le paiement lui est demandé dans un délai de 5 jour ouvré.

Telles sont les principales caractéristiques de la garantie objet de la présente délibération et dont les stipulations complètes figurent en annexe.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1611-3-2 ;
Vu la délibération n° 022/2026 en date du 28 Avril 2026 ayant confié à Monsieur le Maire la compétence en matière d'emprunts ;
Vu la délibération n° 89/2024, en date du 7 décembre 2024 ayant approuvé l'adhésion à l'Agence France Locale de la commune d'Ambilly ;
Vu les statuts des deux sociétés du Groupe Agence France Locale et considérant la nécessité d'octroyer à l'Agence France Locale, une garantie autonome à première demande, au bénéfice de certains créanciers de l'Agence France Locale, à hauteur de l'encours de dette de la commune d'Ambilly, afin que la commune d'Ambilly puisse bénéficier de prêts auprès de l'Agence France Locale ;
Vu le document décrivant le mécanisme de la garantie, soit le Modèle 2016-1 en vigueur à la date des présentes.*

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- **DE DECIDER** que la garantie de la commune d'Ambilly est octroyée dans les conditions suivantes aux titulaires de documents ou titres émis par l'Agence France Locale, (les bénéficiaires) :
- le montant maximal de la garantie pouvant être consenti pour l'année 2026 est égal au montant maximal des emprunts que la commune d'Ambilly est autorisée à souscrire pendant l'année 2026,
- la durée maximale de la garantie correspond à la durée du plus long des emprunts détenus par la commune d'Ambilly pendant l'année 2026 auprès de l'Agence France Locale augmentée de 45 jours.
- la garantie peut être appelée par chaque bénéficiaire, par un représentant habilité d'un ou de plusieurs bénéficiaires ou par la Société Territoriale ; et
- si la garantie est appelée, la commune d'Ambilly s'engage à s'acquitter des sommes dont le paiement lui est demandé, dans un délai de 5 jour ouvré ;
- le nombre de garanties octroyées par Monsieur le Maire au titre de l'année 2026 sera égal au nombre de prêts souscrits auprès de l'Agence France Locale, dans la limite des sommes inscrites au budget primitif de référence, et que le montant maximal de chaque garantie sera égal au montant tel qu'il figure dans l'acte d'engagement ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, pendant l'année 2026, à signer le ou les engagements de garantie pris par la commune d'Ambilly, dans les conditions définies ci-dessus, conformément aux modèles présentant l'ensemble des caractéristiques de la garantie et figurant en annexes ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pièce jointe :

- Modalités générales du fonctionnement de la garantie

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du Conseil
Municipal

Ambilly, le 08 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Micheline BATAILLEY
7^{ème} adjointe au Maire

Le Maire,
Cristian GUERET



Télétransmise le : **15 JUIN 2026**

Publiée sur le site internet le : **15 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 074-217400084-20260605-DEL_053_2026-DE

GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE MEMBRES

Version 2016.1



TABLE DES MATIERES

TITRE I DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION	2
1. Définitions	2
2. Règles d'interprétation	3
TITRE II MODALITÉS DE LA GARANTIE.....	5
3. Objet de la Garantie	5
4. Bénéficiaires de la Garantie.....	5
5. Plafond de la Garantie	5
6. Nature juridique de l'obligation du Garant	6
TITRE III APPEL DE LA GARANTIE.....	7
7. Personnes habilitées à appeler la Garantie.....	7
8. Conditions de l'appel en Garantie	7
9. Modalités d'appel	7
TITRE IV PAIEMENT AU TITRE DE LA GARANTIE	11
10. Date de paiement	11
11. Modalités de paiements	11
TITRE V DURÉE DE LA GARANTIE	12
12. Date d'effet.....	12
13. Terme.....	12
14. Résiliation anticipée	12
TITRE VI RECOURS.....	13
15. Subrogation	13
16. Recours entre les Membres.....	13
TITRE VII COMMUNICATION.....	14
17. Information des Bénéficiaires.....	14
18. Publicité.....	14
19. Notifications	14
TITRE VIII STIPULATIONS FINALES	15
20. Impôts et taxes	15
21. Droit applicable et tribunaux compétents	15
LISTE DES ANNEXES.....	16

۲۱

GARANTIE AUTONOME A PREMIERE DEMANDE

ENTRE

(1) La Collectivité ayant signé un Engagement de Garantie (le **Garant**);

ET

(2) **AGENCE FRANCE LOCALE**, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé au 112 Rue Garibaldi, 69455 Lyon cedex 06, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 799 379 649 (l'**Agence France Locale**);

EN PRÉSENCE DE :

(3) **AGENCE FRANCE LOCALE – SOCIÉTÉ TERRITORIALE**, société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé 41, quai d'Orsay, 75007 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 799 055 629 (la **Société Territoriale**);

EN FAVEUR DE :

(4) de tout titulaire de tout Titre Garanti décrit à l'Article 4.1 (le **Bénéficiaire**) à titre de stipulation pour autrui, conformément aux dispositions de l'article 1121 du Code civil.

IL EST TOUT D'ABORD EXPOSÉ CE QUI SUIV

- (A) La Société Territoriale et l'Agence France Locale ont été constituées respectivement les 3 et 17 décembre 2013 dans le but de contribuer au financement des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre français, conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 *de séparation et de régulation des activités bancaires*, codifié à l'article L. 1611-3-2 du Code général des collectivités territoriales.
- (B) Le Garant est Membre du Groupe Agence France Locale et a vocation à bénéficier de financements consentis par l'Agence France Locale.
- (C) Conformément aux dispositions légales, aux statuts de la Société Territoriale et au pacte d'actionnaires conclu entre les Membres du Groupe Agence France Locale, la Société Territoriale et l'Agence France Locale (le **Pacte**), la qualité de Membre de plein d'exercice du Groupe Agence France Locale et le bénéfice de financements consentis par l'Agence France Locale sont conditionnés à l'octroi par chacun des Membres d'une garantie conforme au modèle arrêté par le Conseil d'administration de la Société Territoriale.

CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIV



TITRE I DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

1. DÉFINITIONS

Les termes utilisés avec une majuscule dans la présente Garantie auront la signification qui leur est donnée ci-dessous :

Agence France Locale a le sens qui lui est donné en comparaison du présent Modèle de Garantie ;

Annexe signifie une annexe à la présente Garantie ;

Appel en Garantie signifie tout appel au titre de la présente Garantie réalisé conformément aux stipulations de la présente Garantie ;

Article signifie un article du présent Modèle de Garantie ;

Bénéficiaire a le sens qui lui est donné en comparaison du présent Modèle de Garantie ;

Collectivité signifie les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre français ainsi que toute entité qui serait légalement autorisée à participer au mécanisme mis en œuvre par le Groupe Agence France Locale ;

Date d'Expiration a le sens qui lui est donné à l'Article 13.1 ;

Demande d'Appel a le sens qui lui est donné à l'Article 8.3 ;

Demande de Remboursement signifie la somme de toute demande de remboursement effectuée auprès du Garant par ou au nom d'un ou plusieurs autres Membres dans le cadre du mécanisme décrit à l'Article 16 ;

Encours de Crédit signifie la somme de tout montant dû, à tout instant, par le Garant, en principal, intérêts et accessoires à l'Agence France Locale, à l'exclusion des montants dus par le Garant, en principal, intérêts et accessoires à l'Agence France Locale au titre des encours de crédits initialement consentis pour une période maximale de 364 jours ;

Engagement de Garantie signifie l'engagement de garantie conforme au modèle figurant en Annexe A au présent Modèle de Garantie qui a été signé par le Garant ;

Garant a le sens qui lui est donné en comparaison du présent Modèle de Garantie ;

Garantie signifie la garantie autonome à première demande consentie par le Garant en application des termes de sa ou de ses Engagement(s) de Garanties et du présent Modèle de Garantie ;

Garantie Société Territoriale signifie toute garantie consentie par la Société Territoriale en considération des obligations financières de l'Agence France Locale ;

Groupe Agence France Locale désigne collectivement la Société Territoriale et l'Agence France Locale ;

Jour Ouvré signifie tout jour autre que le samedi, le dimanche, un jour férié ou un jour durant lequel les banques sont tenues par la loi d'être fermées en France ou autorisées par la loi à être fermées en France ;

Membre signifie le Garant ainsi que toute Collectivité ayant adhéré au Groupe Agence France Locale conformément aux statuts de la Société Territoriale ainsi qu'au Pacte ;

Modèle de Garantie signifie le présent document régissant les modalités de la Garantie donnée par le Garant au titre d'un ou plusieurs Engagements de Garantie ;

Pacte a le sens qui lui est donné au paragraphe (C) du préambule du présent Modèle de Garantie ;



Partie signifie le Garant, l'Agence France Locale ainsi que tout Bénéficiaire ayant accepté de devenir une partie à la présente Garantie ;

Plafond de la Garantie a le sens qui lui est donné à l'Article 5 ;

Plafond Initial a le sens qui lui est donné à l'Article 5 ;

Remboursement Effectif signifie la somme de tout montant effectivement payé au Garant en lien avec la présente Garantie par d'autres Membres, l'Agence France Locale, la Société Territoriale ou une personne ayant bénéficié d'un paiement indu au titre de la présente Garantie ;

Représentant a le sens qui lui est donné à l'Article 7 ;

Site a le sens qui lui est donné à l'Article 5.2(c) ;

Société Opérationnelle a le sens qui lui est donné en comparaison du présent Modèle de Garantie ;

Société Territoriale a le sens qui lui est donné en comparaison du présent Modèle de Garantie ;

Titres Garantis a le sens qui lui est donné à l'Article 4.1.

2. RÈGLES D'INTERPRÉTATION

2.1. Principes Généraux

- 2.1.1 La signification des termes définis s'applique indifféremment au singulier et au pluriel de ces termes et, le cas échéant, au masculin ou au féminin.
- 2.1.2 Les titres utilisés dans le présent Modèle de Garantie ont été insérés uniquement pour la commodité de lecture et n'affectent ni le sens ni l'interprétation du présent Modèle de Garantie.
- 2.1.3 A moins que le contexte nécessite qu'il en soit autrement, toute référence à une disposition légale s'entend de la disposition telle qu'elle aura été modifiée, remplacée ou codifiée dans la mesure où cette modification, ce remplacement ou cette codification est applicable ou est susceptible de s'appliquer aux opérations stipulées par le présent Modèle de Garantie.
- 2.1.4 Toute référence à un autre document s'entend de ce document tel qu'il pourra être modifié ou remplacé.
- 2.1.5 Les exemples suivant les termes « inclure », « incluant », « notamment », « en particulier » et autres termes ayant le même sens ne sont pas limitatifs.

2.2. Modèle de Garantie et Engagements de Garantie

- 2.2.1 La présente Garantie est basée sur le Modèle de Garantie dans sa version 2016.1 qui a été arrêté par le Conseil d'Administration de la Société Territoriale le 26 novembre 2015.
- 2.2.2 Lors de la conclusion de tout contrat ou acte emportant augmentation de l'Encours de Crédit d'un Membre, ce dernier est invité à signer un Engagement de Garantie au titre duquel il s'engage à consentir une garantie, en application et conformément aux stipulations du présent Modèle de Garantie, dans la limite de la somme des Plafonds Initiaux stipulés dans ledit Engagement de Garantie et les Engagements de Garanties préalables et non expirés.
- 2.2.3 Bien que chaque Engagement de Garantie soit signé à l'occasion de la conclusion d'un contrat ou d'un acte emportant augmentation de l'Encours de Crédit du Garant, l'engagement dudit Garant n'est conditionné qu'à la réalité de l'Encours de Crédit et non à la validité des contrats ou actes ayant conduit à sa conclusion.



2.2.4 Chaque Engagement de Garantie fait l'objet d'une approbation par l'organe compétent du Garant, le cas échéant de façon groupée, de façon à garantir la validité de l'engagement dudit Garant.

2.3. Pluralité de Modèles de Garantie

2.3.1 Chaque Engagement de Garantie et le Modèle de Garantie constituent ensemble un tout indivisible et le Garant ne peut pas se voir opposer un Modèle de Garantie qu'il n'aurait pas expressément accepté dans un Engagement de Garantie.

2.3.2 En cas de conclusion d'un Engagement de Garantie par le Garant faisant référence à un Modèle de Garantie différent de la version 2016.1, les Encours de Crédit dudit Garant feront l'objet d'une individualisation.

2.3.3 Les titulaires de Titres Garantis émis jusqu'à la date de signature de l'Engagement de Garantie faisant référence à un Modèle de Garantie donné, pourront se prévaloir, pour la totalité de l'Encours de Garantie dudit Garant au choix, soit du dernier Modèle de Garantie accepté par le Garant dans un Engagement de Garantie à la date d'émission desdits Titres Garantis, soit des Modèles de Garantie postérieurs également acceptés par le Garant dans un Engagement de Garantie subséquent, étant néanmoins précisé que tout Appel en Garantie devra faire référence à un seul Modèle de Garantie.

2.3.4 Les titulaires de Titres Garantis émis postérieurement à la date de signature de l'Engagement de Garantie faisant référence à un Modèle de Garantie postérieur à la version 2016.1 ne pourront se prévaloir que des Modèles de Garantie postérieurs acceptés par le Garant.



TITRE II MODALITÉS DE LA GARANTIE

3. OBJET DE LA GARANTIE

Le Garant s'engage inconditionnellement et irrévocablement à payer à tout Bénéficiaire, à première demande, toute somme indiquée dans l'Appel en Garantie dans la limite du Plafond de Garantie visé à l'Article 5. L'Appel en Garantie devra être strictement conforme aux exigences du TITRE III de la présente Garantie.

4. BÉNÉFICIAIRES DE LA GARANTIE

4.1. La Garantie est conférée au bénéfice de toute personne titulaire d'un titre éligible, la détention d'un titre éligible résultant de:

- (a) l'inscription en compte, dans les registres de l'Agence France Locale ou d'un intermédiaire financier, comme titulaire d'un titre financier dont les modalités indiquent qu'il est éligible au bénéfice de la Garantie;
- (b) la détention d'un document signé par l'Agence France Locale indiquant que ce document est éligible au bénéfice de la Garantie;

(ci-après un *Titre Garanti*).

4.2. La Garantie concerne les Titres Garantis existants ainsi que les Titres Garantis futurs ou à émettre.

5. PLAFOND DE LA GARANTIE

5.1. Le plafond de la Garantie (le *Plafond de la Garantie*) consentie par le Garant est égal à tout instant au montant total de son Encours de Crédit auprès de l'Agence France Locale :

- (a) diminué de tout Appel en Garantie, à l'exception de l'Appel en Garantie pour les besoins duquel doit être calculé le Plafond de la Garantie;
- (b) augmenté de tout paiement reçu par ce Membre en application d'un Remboursement Effectif ;
- (c) diminué de toute Demande de Remboursement.

5.2. Il est par ailleurs précisé que :

- (a) les éléments conduisant à une réduction du Plafond de la Garantie ne sont plus opposables aux Bénéficiaires à compter de la date à laquelle ils ont appelé la Garantie ;
- (b) en cas d'Appel en Garantie et/ou de Demandes de Remboursement multiples,
 - (i) il sera tenu compte, pour la détermination du Plafond de la Garantie, des demandes reçues le Jour Ouvré précédant la date de calcul ;
 - (ii) il ne sera pas tenu compte des demandes reçues postérieurement au Jour Ouvré précédant la date de calcul et, dans l'hypothèse où le Plafond de la Garantie serait inférieur au total desdites demandes, l'obligation de paiement du Garant bénéficiera aux Bénéficiaires au prorata de leur demandes ;
- (c) tout Bénéficiaire peut à tout moment se prévaloir dans un Appel en Garantie du montant de l'Encours de Crédit estimé au dixième (10^{ème}) Jour Ouvré suivant la date d'Appel en Garantie, tel que publié par l'Agence France



Locale sur son site internet (le *Site*) pour chaque Membre conformément à l'Article 17.1, ce montant étant réputé faire foi jusqu'à ce qu'une Partie apporte la preuve contraire.

- 5.3.** Afin d'éviter toute ambiguïté, le Plafond de la Garantie ne peut en aucun cas excéder la somme de chaque Plafond Initial stipulé dans chaque Engagement de Garanties dont la Date d'Expiration n'est pas intervenue.
- 6. NATURE JURIDIQUE DE L'OBLIGATION DU GARANT**
- 6.1.** La présente Garantie constitue une garantie autonome au sens de l'article 2321 du Code civil.
- 6.2.** En conséquence, le Garant ne peut opposer ou faire valoir aucune exception ou objection de quelque nature que ce soit (à l'exception de celles figurant à l'article 2321 du Code civil), et notamment toute exception ou objection que l'Agence France Locale pourrait avoir à l'encontre du Bénéficiaire, sous réserve néanmoins du respect des stipulations de la présente Garantie.
- 6.3.** Sous réserve des stipulations de l'Article 14, toutes les stipulations de la présente Garantie conserveront leur plein effet quelle que soit l'évolution de la situation financière, juridique ou autre de l'Agence France Locale ou du Garant. En particulier, la Garantie conservera son plein effet vis-à-vis des Bénéficiaires au cas où l'Agence France Locale demanderait la nomination d'un mandataire *ad hoc* ou d'un conciliateur (ou ferait l'objet d'une telle demande), conclurait un accord amiable avec ses créanciers ou ferait l'objet de l'une des procédures du Livre VI du Code de commerce.



TITRE III APPEL DE LA GARANTIE

7. PERSONNES HABILITÉES À APPELER LA GARANTIE

La présente Garantie pourra être appelée par les personnes suivantes :

- (a) chaque Bénéficiaire, pour ce qui le concerne ;
- (b) le représentant de la masse ou toute personne habilitée à exercer des sûretés ou garanties pour le compte des Bénéficiaires conformément au droit applicable ou aux stipulations des Titres Garantis (le **Représentant**), pour le compte des personnes qu'il est habilité à représenter ; ou
- (c) la Société Territoriale, pour le compte de tout Bénéficiaire.

8. CONDITIONS DE L'APPEL EN GARANTIE

8.1. Appel par les Bénéficiaires

L'Appel en Garantie par les Bénéficiaires n'est soumis à aucune condition.

8.2. Appel par les Représentants

L'Appel en Garantie par les Représentants n'est soumis à aucune condition.

8.3. Appel par la Société Territoriale

La Société Territoriale peut décider d'appeler la Garantie dans les cas limitativement énumérés ci-dessous :

- (a) en cas d'appel de la Garantie Société Territoriale ;
- (b) en cas de demande de l'Agence France Locale de procéder à un Appel en Garantie (une **Demande d'Appel**).

9. MODALITÉS D'APPEL

9.1. Principe

- 9.1.1 Une demande de paiement qui remplit, en substance et formellement, les exigences stipulées par le présent acte (en ce compris les modèles d'Appels en Garantie figurant en Annexe) constitue un appel en garantie pour les besoins de la présente Garantie (un **Appel en Garantie**). La Garantie peut-être appelée en une ou plusieurs fois.
- 9.1.2 Un Appel en Garantie effectué pour un montant supérieur au Plafond de la Garantie sera réputé avoir été fait pour un montant égal au Plafond de la Garantie sans que cela remette en cause sa validité.
- 9.1.3 Un Appel en Garantie doit nécessairement être libellé en euros (EUR) ou toute autre devise ayant cours légal en France.
- 9.1.4 Un Appel en Garantie doit nécessairement indiquer sur quel Modèle de Garantie il est basé. Néanmoins, et conformément aux stipulations de l'Article 2.2, un Appel en Garantie peut bénéficier de la totalité du Plafond de la Garantie, y compris lorsque le Plafond de la Garantie résulte de la conclusion de plusieurs Engagements de Garantie par le Garant.
- 9.1.5 Un Appel en Garantie doit nécessairement être rédigé en français.
- 9.1.6 Une demande de paiement non conforme à ces exigences ne sera pas considérée comme valable et sera réputée ne jamais avoir été émise.



9.2. Appel par les Bénéficiaires

9.2.1 Tout Appel en Garantie par un Bénéficiaire devra être formulé au moyen d'une demande écrite strictement conforme au modèle figurant en Annexe B, laquelle devra être signée par une personne dûment autorisée par le Bénéficiaire concerné et être notifiée au Garant avec copie à la Société Territoriale.

9.2.2 Tout Appel en Garantie par un Bénéficiaire devra être accompagné, à peine de nullité, des documents suivants :

- (a) la copie des documents juridiques relatifs aux Titres Garantis, avec indication de la clause stipulant que lesdits titres bénéficient de la Garantie ;
- (b) pour les Titres Garantis émis sous forme de titres financiers, l'attestation d'inscription en compte ;
- (c) la déclaration sur l'honneur du Bénéficiaire indiquant
 - (i) l'existence d'un défaut de paiement, sans que cette déclaration ne puisse remettre en cause le caractère autonome de la Garantie;
 - (ii) qu'il n'a pas réalisé d'appel en garantie au titre de la Garantie Société Territoriale en vue du recouvrement de la même somme (ou que cet appel n'a pas été honoré conformément aux termes de ladite Garantie Société Territoriale), en tout hypothèse sans que cette déclaration ne préjudicie au droit du Bénéficiaire de diviser son appel ;
 - (iii) qu'il n'a pas réalisé d'appel en garantie au titre de garanties consenties par d'autres Membres en vue du recouvrement de la même somme (ou que ces appels n'ont pas été honorés conformément aux termes desdites garanties), en tout hypothèse sans que cette déclaration ne préjudicie au droit du Bénéficiaire de diviser son appel ;
- (d) le relevé d'identité bancaire sur lequel les sommes appelées doivent être virées dans l'hypothèse où les modalités des Titres Garantis concernés ne rendent pas obligatoire le paiement par l'intermédiaire d'un système de compensation ou de règlement-livraison de titres.

9.3. Appel par un Représentant

9.3.1 Tout Appel en Garantie par un Représentant devra être formulé au moyen d'une demande écrite strictement conforme au modèle figurant en Annexe C, laquelle devra être signée par le Représentant ou une personne dûment habilitée par ce dernier conformément aux dispositions légales applicables et être notifiée au Garant avec copie à la Société Territoriale.

9.3.2 Tout Appel en Garantie par un Représentant devra être accompagné, à peine de nullité, des documents suivants :

- (a) la copie des documents juridiques relatifs aux Titres Garantis, avec indication de la clause stipulant que lesdits titres bénéficient de la Garantie ;
- (b) la liste des titulaires de Titres Garantis concernés par l'appel et l'allocation du montant appelé entre lesdits Titulaires ou, le cas échéant, les modalités d'allocation et de paiement si les Titres Garantis sont admis dans un système de compensation ou de règlement-livraison ;
- (c) la déclaration sur l'honneur du Représentant indiquant



- (i) l'existence d'un défaut de paiement, sans que cette déclaration ne puisse remettre en cause le caractère autonome de la Garantie;
- (ii) qu'il n'a pas réalisé d'appel en garantie au titre de la Garantie Société Territoriale en vue du paiement de la même somme (ou que cet appel n'a pas été honoré conformément aux termes de ladite Garantie Société Territoriale), en toute hypothèse, sans que cette déclaration ne préjudicie au droit du demandeur de diviser son appel ;
- (iii) qu'il n'a pas réalisé d'appel en garantie au titre de garanties consenties par d'autres Membres en vue du paiement de la même somme (ou que ces appels n'ont pas été honorés conformément aux termes desdites garanties), en toute hypothèse, sans que cette déclaration ne préjudicie au droit du Bénéficiaire de diviser son appel ;
- (d) le relevé d'identité bancaire sur lequel les sommes appelées doivent être virées dans l'hypothèse où les modalités des Titres Garantis concernés ne rendent pas obligatoire le paiement par l'intermédiaire d'un système de compensation ou de règlement-livraison de titres ;
- (e) une copie du document en vertu duquel le Représentant a été nommé ou a le droit d'agir au nom des Bénéficiaires.

9.4. Appel par la Société Territoriale

9.4.1 Tout Appel en Garantie par la Société Territoriale devra être formulé au moyen d'une demande écrite strictement conforme au modèle figurant en Annexe D, laquelle devra être signée par le Directeur Général de la Société Territoriale ou par toute personne dûment habilitée à cet effet conformément aux dispositions légales applicables.

9.4.2 Tout Appel en Garantie par la Société Territoriale résultant d'un appel de la Garantie Société Territoriale devra être accompagné, à peine de nullité, des documents suivants

:

- (a) la copie de l'appel reçu au titre de la Garantie Société Territoriale, y compris ses annexes ou la copie de la Demande d'Appel émise par l'Agence France Locale, à l'exclusion de ses annexes ;
- (b) la déclaration sur l'honneur du demandeur confirmant l'appel de la Garantie Société Territoriale ou l'existence d'une Demande d'Appel;
- (c) la liste des titulaires de Titres Garantis concernés par l'appel et l'allocation du montant appelé entre lesdits titulaires ou, le cas échéant, les modalités d'allocation et de paiement si les Titres Garantis sont admis dans un système de compensation ou de règlement-livraison ;
- (d) le relevé d'identité bancaire du compte ouvert dans les livres de la Caisse des dépôts et consignations pour le compte des titulaires de Titres Garantis visés au paragraphe (c) ci-dessus, sur lequel les sommes appelées doivent être virées accompagné de la copie de l'instruction de paiement visée à l'Article 9.4.3.

9.4.3 En cas d'Appel en Garantie, la Société Territoriale instruit, simultanément à l'émission de l'Appel en Garantie, la Caisse des dépôts et consignations de payer les titulaires de Titres Garantis visés à l'Article 9.4.2(c) à la date à laquelle les sommes appelées leur seraient dues par l'Agence France Locale.



- 9.4.4 La notification d'appel devra également indiquer la date à laquelle le versement des fonds appelés devra avoir été effectué.
- 9.4.5 La forme et les modalités des Demandes d'Appels sont arrêtées par le Conseil d'Administration et ne sont pas une condition de validité de l'Appel en Garantie effectué par la Société Territoriale.

TITRE IV PAIEMENT AU TITRE DE LA GARANTIE

10. DATE DE PAIEMENT

10.1. Libération en cas d'appel par les Bénéficiaires ou leurs Représentants

En cas d'Appel en Garantie par les Bénéficiaires ou leurs Représentants, le Garant devra payer le montant appelé au plus tard cinq (5) Jours Ouvrés après la date de réception de l'Appel en Garantie.

10.2. Libération en cas d'appel par la Société Territoriale

En cas d'Appel en Garantie par la Société Territoriale, le Garant devra payer le montant appelé au plus tard cinq (5) Jours Ouvrés après la date de réception de l'Appel en Garantie ou à toute date ultérieure stipulée dans l'Appel en Garantie.

11. MODALITÉS DE PAIEMENTS

11.1. Compte et mode de paiement

Les fonds doivent être versés par virement bancaire sur le compte indiqué dans l'Appel en Garantie.

11.2. Devise de paiement

Les fonds doivent être versés en euros (EUR) ou toute autre devise ayant cours légal en France.

TITRE V DURÉE DE LA GARANTIE

12. DATE D'EFFET

La présente Garantie entre en vigueur à la date de signature par le Membre d'un Engagement de Garantie.

13. TERME

13.1. Date d'Expiration

La Garantie prend fin à la date d'échéance stipulée dans l'Engagement de Garantie (la *Date d'Expiration*).

13.2. Effet du terme

La Garantie ne peut plus faire l'objet d'aucun d'Appel en Garantie à l'issue de la Date d'Expiration.

14. RÉSILIATION ANTICIPÉE

14.1. Cas de résiliation anticipée

Nonobstant les stipulations de l'Article 13, la Garantie peut être résiliée par anticipation :

- (a) à tout moment avec l'accord du Garant, de la Société Territoriale et de l'Agence France Locale ; ou
- (b) en cas d'ouverture d'une procédure du Livre VI du Code de commerce à l'encontre de l'Agence France Locale, à la demande du Garant ; ou
- (c) de façon automatique, en cas de signature par le Garant d'un Engagement de Garantie visant une version ultérieure de Modèle de Garantie.

14.2. Effet de la résiliation anticipée

14.2.1 La résiliation de la Garantie ne limite pas les capacités d'appel des titulaires de Titres Garantis dont les Titres Garantis sont antérieurs à la date de résiliation.

14.2.2 Aucune personne ne pourra en revanche se prévaloir de la Garantie à raison d'un titre financier ou d'un document postérieur à la date de résiliation.



TITRE VI RECOURS

15. SUBROGATION

En cas de paiement de toute somme au titre d'un Appel en Garantie, le Garant est subrogé dans les droits du Bénéficiaire à hauteur du montant payé et sur la base du Titre Garanti ayant servi de fondement à l'Appel en Garantie.

16. RECOURS ENTRE LES MEMBRES

En cas de paiement de toute somme au titre d'un Appel en Garantie, le Garant bénéficie d'un recours personnel contre les autres Membres dont les modalités sont stipulées dans le Pacte.

TITRE VII COMMUNICATION

17. INFORMATION DES BÉNÉFICIAIRES

- 17.1.** L'Agence France Locale s'engage à rendre publiques, sur son Site, à tout moment, les informations suivantes :
- (a) l'Encours de Crédit de chaque Membre le premier (1^{er}) Jour Ouvré précédant la date de mise à jour du Site ou à toute date ultérieure ;
 - (b) l'Encours de Crédit estimé de chaque Membre, en l'absence de remboursement anticipé de tout ou partie de l'encours consenti le dixième (10^{ème}) Jour Ouvré suivant la date de mise à jour du Site;
 - (c) l'allocation des Encours de Crédit susvisés par version des Modèles de Garantie ;
 - (d) l'adresse et la personne à qui doit être envoyé un Appel en Garantie pour chaque Garant ;
 - (e) le montant des Appels en Garantie dont elle a connaissance.
- 17.2.** L'Agence France Locale s'engage à mettre à jour le Site chaque Jour Ouvré.
- 17.3.** L'Agence France Locale s'engage à souscrire un contrat avec un prestataire de service informatique externe qui sera en mesure et aura l'obligation de publier les informations susvisées sur un site internet de secours en cas de défaillance du Site. En cas de défaillance financière de l'Agence France Locale, ce dernier aura l'obligation de maintenir l'information accessible pendant une période minimale de six (6) mois à compter de l'ouverture d'une procédure de règlement ou de liquidation judiciaire à l'encontre de l'Agence France Locale.

18. PUBLICITÉ

L'Agence France Locale est autorisée à porter à la connaissance de tout Bénéficiaire par tout moyen de son choix, l'existence et les termes de la présente Garantie.

19. NOTIFICATIONS

- 19.1.** Toute notification ou communication au titre de la présente Garantie, y compris tout Appel en Garantie, devra être effectuée par écrit et adressée, au choix de l'émetteur de la notification :
- (a) par lettre recommandée avec demande d'avis de réception;
 - (b) par remise en main propre contre décharge, que ce soit par l'émetteur de la notification lui-même ou par porteur ou service de courrier rapide ; ou
 - (c) par huissier de justice.
- 19.2.** Toute communication faite ou tout document envoyé par une personne à une autre au titre de la Garantie ou concernant celle-ci produira ses effets à compter de:
- (a) sa réception attestée par l'avis de réception, la décharge ou l'huissier de justice ;
 - (b) du Jour Ouvré suivant la présentation de la notification attestée par l'avis de dépôts, un tiers ou l'huissier de justice.
- 19.3.** Toute notification ou communication au Garant, à l'Agence France Locale ou à la Société Territoriale devra être adressée à l'adresse indiquée sur le Site.



TITRE VIII STIPULATIONS FINALES

20. IMPÔTS ET TAXES

20.1. Tout paiement dû par le Garant sera effectué sans aucune retenue à la source ou prélèvement au titre de tout impôt ou taxe de toute nature, imposé, levé ou recouvré par ou pour le compte de l'Etat, ou l'une de ses autorités ayant le pouvoir de lever l'impôt, à moins que cette retenue à la source ou ce prélèvement ne soit prévu par la loi ou toute convention internationale applicable.

20.2. Si en vertu de la législation française, les paiements dus par le Garant au titre de la Garantie devaient être soumis à un prélèvement ou à une retenue au titre de tout impôt ou taxe, présent ou futur, le Garant ne procédera à aucune majoration des paiements.

21. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

21.1. La présente Garantie est régie par le droit français.

21.2. Tout litige relatif à la présente Garantie sera de la compétence exclusive du Tribunal de grande instance compétent.

49



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A MODÈLE D'ENGAGEMENT DE GARANTIE.....17
ANNEXE B MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE APPEL PAR UN
BÉNÉFICIAIRE.....18
ANNEXE C MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE APPEL PAR UN
REPRÉSENTANT.....20
ANNEXE D MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE APPEL PAR LA SOCIÉTÉ
TERRITORIALE22

47

ANNEXE A
MODÈLE D'ENGAGEMENT DE GARANTIE



ENGAGEMENT DE GARANTIE

[Désignation du Garant], représenté[e] par [●] en sa qualité de [●]

- consent une garantie autonome à première demande dont les modalités sont régies par le Modèle de Garantie Version 2016.1 dont une copie est annexée au présent Engagement de Garantie ;
- le montant initial de la garantie consentie en application du présent Engagement de Garantie est de _____ (_____) euros¹ (le **Plafond Initial**) ;
- le présent Engagement de Garantie expirera le _____ (la **Date d'Expiration**)² ;
- déclare que le présent Engagement de Garantie a été approuvé par son organe délibérant conformément aux dispositions légales et réglementaires et, le cas échéant, ses documents constitutifs ;
- déclare accepter sans réserve les stipulations du Modèle de Garantie.

Le présent Engagement de Garantie est régi par le droit français et sera interprété conformément à celui-ci.

Tout litige relatif notamment à la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent Engagement de Garantie relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de grande instance compétent.

Fait à [●]

Le [●]

Pour le Garant³

Pour l'Agence France Locale

En présence de la Société Territoriale⁴

¹ Indication du montant en chiffres et en lettres

² obligatoire.

² La date d'expiration doit être au plus tôt quarante-cinq (45) Jours Ouvrés après la date d'échéance contractuelle de l'acte ou du contrat ayant conduit à la signature de l'Engagement de Garantie.

³ Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour garantie autonome à première demande d'un montant plafond de [Plafond Initial, en chiffres et en lettres] euros ».

⁴ Un pouvoir général de contresigner les Engagements de Garantie pourrait être consenti par la Société Territoriale à l'Agence France Locale.

ANNEXE B
MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE
APPEL PAR UN BÉNÉFICIAIRE

A : [Coordonnées du Garant figurant sur le Site]

avec Agence France Locale – Société Territoriale
copie à A l'attention de Monsieur le Directeur Général
[Coordonnées de la Société Territoriale figurant sur le Site]

Date : [insérer la date]

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou Courrier remis en main propre contre décharge

Demande de paiement au titre de la Garantie Autonome à Première Demande version 2016.1

Madame, Monsieur,

1. Nous faisons référence à la garantie à première demande que vous avez consentie conformément au Modèle de Garantie version 2016.1 arrêté par le Conseil d'Administration de la société Agence France Locale – Société Territoriale (la **Garantie**) dont nous déclarons accepter le bénéfice et l'ensemble des stipulations.
2. A moins qu'ils ne soient autrement définis dans le présent Appel en Garantie, les termes ou expressions commençant par une majuscule utilisés ci-après ont le sens qui leur est attribué dans la Garantie.
3. Nous constatons qu'à la date de la présente, l'Agence France Locale ne nous a pas payé la somme de [indiquer le montant] euros (le **Montant Réclamé**). Le détail du Montant Réclamé ainsi que des Titres Garantis figure ci-dessous:

ISIN*	Common Code*	Date du Titre Garant	Date d'échéance du Titre Garant	Montant impayé (principal)	Montant impayé (intérêts)	Autres montants dus impayés (intérêts de retard, frais, etc.)	Montant total impayé

* si applicable

4. Nous certifions qu'à la date des présentes, et sans que cela puisse remettre en cause le caractère autonome de la Garantie :
 - (a) le Montant Réclamé est dû et exigible conformément à (aux) (l')article(s) [insérer le(s) numéro(s) de (l')article] des modalités des Titres Garantis [en cas de Titres Garantis émis dans le cadre de différents programmes d'émission, préciser ces programmes et leurs modalités] [et qu'il n'a pas été payé pendant une période de plus de [] Jours Ouvrés après sa date



d'exigibilité (après expiration des périodes de grâce applicables et des périodes de règlement amiable prévues par les Modalités des Titres Garantis)] ; et

- (b) le Montant Réclamé n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement au titre de la Garantie Société Territoriale (ou cette demande de paiement n'a pas été honorée conformément aux termes de ladite Garantie Société Territoriale);
 - (c) le Montant Réclamé n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement au titre de garanties consenties par d'autres Membres (ou ces demandes de paiement n'ont pas été honorées conformément aux termes desdites garanties).
5. Conformément à l'Article 9.2 de la Garantie, vous trouverez ci-joint:
- (a) la copie des documents juridiques relatifs aux Titres Garantis, avec indication de la clause indiquant que lesdits titres bénéficient de la Garantie ;
 - (b) pour les Titres Garantis émis sous forme de titres financiers, l'attestation d'inscription en compte ;
 - (c) la déclaration sur l'honneur du Bénéficiaire indiquant l'existence d'un défaut de paiement ;
 - (d) le relevé d'identité bancaire sur lequel les sommes appelées doivent être virées.
6. Conformément aux termes du TITRE III de la Garantie, nous vous demandons, en votre qualité de Garant au titre de la Garantie, de nous payer le Montant Réclamé.
7. Conformément aux termes de l'Article 10.1 de la Garantie, le Montant Réclamé doit être payé dans le délai de cinq (5) Jours Ouvrés suivant la date de réception du présent Appel en Garantie.
8. [Le Montant Réclamé devra être payé sur le compte bancaire ayant les références suivantes : **[insérer le numéro IBAN du compte]**, ouvert dans les livres de **[insérer le nom de l'établissement teneur de compte]**.]⁵

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour [Insérer le nom du Bénéficiaire]

en qualité de Bénéficiaire

Par : **[Insérer le nom du signataire]**

Titre : **[Insérer le titre du signataire]**

⁵ Dans l'hypothèse où les modalités des Titres Garantis concernés ne rendent pas obligatoire le paiement par l'intermédiaire d'un système de compensation ou derèglement-livraison.

ANNEXE C
MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE
APPEL PAR UN REPRÉSENTANT

A : [Coordonnées du Garant figurant sur le Site]

avec Agence France Locale – Société Territoriale
copie à A l'attention de Monsieur le Directeur Général
[Coordonnées de la Société Territoriale figurant sur le Site]

Date : [insérer la date]

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou Courrier remis en main propre contre décharge

Demande de paiement au titre de la Garantie Autonome à Première Demande version 2016.1

Madame, Monsieur,

1. Nous faisons référence à la garantie à première demande que vous avez consentie conformément au Modèle de Garantie version 2016.1 arrêté par le Conseil d'Administration de la société Agence France Locale – Société Territoriale (la **Garantie**) dont nous déclarons au nom et pour le compte des titulaires de Titres Garantis que nous représentons accepter le bénéfice et l'ensemble des stipulations.
2. A moins qu'ils ne soient autrement définis dans le présent Appel en Garantie, les termes ou expressions commençant par une majuscule utilisés ci-après ont le sens qui leur est attribué dans la Garantie.
3. Nous constatons qu'à la date de la présente, l'Agence France Locale n'a pas payé la somme de [indiquer le montant] euros (le **Montant Réclamé**) aux titulaires de Titres Garantis dont nous sommes les Représentants. Le détail du Montant Réclamé ainsi que des Titres Garantis figure ci-dessous :

ISIN*	Common Code*	Date du Titre Garanté	Date d'échéance du Titre Garanté	Montant impayé (principal)	Montant impayé (intérêts)	Autres montants dus impayés (intérêts de retard, frais, etc.)	Montant total impayé

* si applicable

4. Nous certifions qu'à la date des présentes, et sans que cela puisse remettre en cause le caractère autonome de la Garantie :
 - (a) le Montant Réclamé est dû et exigible conformément à (aux) (l')article(s) [insérer le(s) numéro(s) de (l')article] des modalités des Titres Garantis [en cas de Titres Garantis émis dans le cadre de différents programmes d'émission, préciser ces programmes et leurs modalités] [et qu'il n'a pas été payé pendant une période de plus de [] Jours Ouvrés après sa date



d'exigibilité (après expiration des périodes de grâce applicables et des périodes de règlement amiable prévues par les Modalités des Titres Garantis) ;] et

- (b) le Montant Réclamé n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement au titre de la Garantie Société Territoriale (ou cette demande de paiement n'a pas été honorée conformément aux termes de ladite Garantie Société Territoriale);
 - (c) le Montant Réclamé n'a pas fait l'objet d'une demande de paiement au titre de garanties consenties par d'autres Membres (ou ces demandes de paiement n'ont pas été honorées conformément aux termes desdites garanties).
5. Conformément à l'Article 9.3 de la Garantie, vous trouverez ci-joint:
- (a) la copie des documents juridiques relatifs aux Titres Garantis, avec indication de la clause indiquant que lesdits titres bénéficient de la Garantie ;
 - (b) la liste des titulaires de Titres Garantis concernés par l'appel et l'allocation du montant appelé entre lesdits Titulaires ;
 - (c) la déclaration sur l'honneur du Représentant indiquant l'existence d'un défaut de paiement ;
 - (d) le relevé d'identité bancaire sur lequel les sommes appelées doivent être virées ;
 - (e) une copie du document en vertu duquel le Représentant a été nommé ou a le droit d'agir au nom des Bénéficiaires.
6. Conformément aux termes du TITRE III de la Garantie, nous vous demandons, en votre qualité de Garant au titre de la Garantie, de payer le Montant Réclamé.
7. Conformément aux termes de l'Article 10.1 de la Garantie, le Montant Réclamé doit être payé dans le délai de cinq (5) Jours Ouvrés suivant la date de réception du présent Appel en Garantie.
8. [Le Montant Réclamé devra être payé sur le compte bancaire ayant les références suivantes : **[insérer le numéro IBAN du compte]**, ouvert dans les livres de **[insérer le nom de l'établissement teneur de compte]**.]⁶

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour [Insérer le nom du Représentant]

en qualité de [préciser la qualité du Représentant l'autorisant à agir]

Par : **[Insérer le nom du signataire]**

Titre : **[Insérer le titre du signataire]**

⁶ Dans l'hypothèse où les modalités des Titres Garantis concernés ne rendent pas obligatoire le paiement par l'intermédiaire d'un système de compensation ou de règlement-livraison.

ANNEXE D
MODÈLE D'APPEL EN GARANTIE
APPEL PAR LA SOCIÉTÉ TERRITORIALE

A : [Coordonnées du Garant figurant sur le Site]

Date : [insérer la date]

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou Courrier remis en main propre contre décharge

Demande de paiement au titre de la Garantie Autonome à Première Demande version 2016.1

Madame, Monsieur,

1. Nous faisons référence à la garantie à première demande que vous avez consentie conformément au Modèle de Garantie version 2016.1 arrêté par le Conseil d'Administration de la société Agence France Locale – Société Territoriale (la **Garantie**).
2. A moins qu'ils ne soient autrement définis dans le présent Appel en Garantie, les termes ou expressions commençant par une majuscule utilisés ci-après ont le sens qui leur est attribué dans la Garantie.
3. Nous vous informons que la Société Territoriale vient de recevoir [un appel en garantie au titre de la Garantie Société Territoriale / une Demande d'Appel en Garantie] pour un montant total de [indiquer le montant] euros (le **Montant Réclamé**).
4. En conséquence, nous vous demandons de payer le Montant Réclamé aux titulaires de Titres Garantis conformément au détail figurant ci-dessous:

ISIN*	Common Code*	Date du Titre Garanti	Date d'échéance du Titre Garanti	Montant (principal)	Montant (intérêts)	Autres montants dus (intérêts de retard, frais, etc.)	Montant total

* si applicable

5. Conformément à l'Article 9.4 de la Garantie, vous trouverez ci-joint:
 - (a) la copie de l'appel reçu au titre de la Garantie Société Territoriale, y compris ses annexes ou la copie de la Demande d'Appel émise par l'Agence France Locale, à l'exclusion de ses annexes ;
 - (b) la déclaration sur l'honneur de la Société Territoriale confirmant l'appel de la Garantie Société Territoriale ou l'existence d'une Demande en Paiement ;



- (c) la liste des titulaires de Titres Garantis concernés par l'appel et l'allocation du montant appelé entre lesdits Titulaires ;
 - (d) le relevé d'identité bancaire du compte ouvert dans les livres [de l'Agence France Locale / la Caisse des dépôts et consignations] au nom de la Société Territoriale et pour le compte des titulaires de Titres Garantis visés au paragraphe 9.4.2(c) ci-dessus, sur lequel les sommes appelées doivent être virées accompagné de la copie de l'instruction de paiement visée à l'Article 9.4.3.
6. Conformément aux termes du TITRE III de la Garantie, nous vous demandons, en votre qualité de Garant au titre de la Garantie, de payer le Montant Réclamé.
 7. Conformément aux termes de l'Article 10.2 de la Garantie, le Montant Réclamé doit être payé [dans le délai de cinq (5) Jours Ouvrés suivant la date de réception du présent Appel en Garantie / le _____].
 8. Le Montant Réclamé devra être payé sur le compte bancaire ayant les références suivantes : [*insérer le numéro IBAN du compte*], ouvert dans les livres de la Caisse des dépôts et consignations.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Société Territoriale

Par : [*Insérer le nom du signataire*]

Titre : [*Insérer le titre du signataire*]

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 21 Votants : 29	Délibération N°054/2026 Garantie d'emprunt destinée à financer la construction de 7 logements PLS de l'opération d'habitat coopératif Coop Étoile au sein de la ZAC ÉTOILE (lot C9)
--	---

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,

Le vendredi 05 juin,

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ambilly dûment convoqué s'est réuni en séance publique à 18h00, salle du Conseil Angel ERBEIA au Clos BABUTY, sous la présidence de Monsieur Cristian GUERET, Maire.

Date de la convocation : 29 mai 2026

ETAIENT PRESENTS :

M. Cristian GUERET, Mme Carole DARCY, M. Bruno IUORIO JEANNOLLE, Mme Evelyne PUGIN, M. Jean-Marc BOISSON, M. Philippe LECOMTE, Mme Micheline BATAILLEY, M. Thierry BOUVET, Mme Angélique MOGUET DE GIOVANI, Mme Nathalie GRIGNON BAUER, M. Fabio CAMELI, Mme Lucie MARET, M. Damien LAVILLAT, M. Denis LAVILLAT, M. Benjamin VIEU, M. Jean-Michel BENEDETTI, Mme Maryvonne REY, Mme Geneviève GIACONE, M. Abdelkrim MIHOUBI, Mme Bertilla MADDALOZZO, M. Yasin SEN

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine GAMBERONI représentée par M. Cristian GUERET par pouvoir en date du 26/05/2026
M. Laurent BLANOT représenté par Mme Geneviève GIACONE par pouvoir en date du 31/05/2026
Mme Béatrice DUPOUY représentée par Mme Nathalie GRIGNON BAUER par pouvoir en date du 01/06/2026
M. Frédéric FOREST représenté par M. Philippe LECOMTE par pouvoir en date du 02/06/2026
Mme Elisa MENARD représentée par Mme Carole DARCY par pouvoir en date du 02/06/2026
M. Alexis POITEVIN représenté par M. Jean-Marc BOISSON par pouvoir en date du 02/06/2026
Mme Elisabeth PRIANO représentée par Mme Evelyne PUGIN par pouvoir en date du 02/06/2026
M. Guillaume MATHELIER représenté par M. Abdelkrim MIHOUBI par pouvoir en date du 05/06/2026
Micheline BATAILLEY a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Finances N°054/2026 : Garantie d'emprunt destinée à financer la construction de 7 logements PLS de l'opération d'habitat coopératif Coop Étoile au sein de la ZAC ÉTOILE (lot C9)

Madame Evelyne PUGIN, 3^{ème} adjointe au Maire, expose :

Vu la programmation logement de la ZAC Etoile qui réserve le lot C9-1 pour un potentiel d'environ 20 logements d'habitat participatif ;

Vu le comité stratégique Etoile du 4 avril 2018 qui pose les fondements d'un projet d'habitat coopératif dans la ZAC Etoile ;

Vu l'appel à projet d'habitat coopératif publié le 7 janvier 2019 ;

Vu les conclusions du troisième Jury d'appel à projet du 10 novembre 2020 qui désigne le groupe Coop Étoile lauréat de l'appel à projet lancé par Annemasse agglo ;

Vu la délibération n°101/2025 du Conseil municipal en date du 11 décembre 2025 relative à la validation du principe d'octroyer la garantie d'emprunt à hauteur de 50% des deux prêts PLS de l'opération Coop Étoile ;

Vu la convention de rachat par Haute Savoie Habitat en cas de difficultés avérées de la société coopérative d'habitants Coop Étoile ;

Par délibération du bureau communautaire BC_2026_0017 en date du 24 février 2026, Annemasse Agglo s'est engagée à garantir, à hauteur de 50%, les deux prêts dédiés au financement des 7 logements PLS de l'opération Coop Étoile, contractés auprès de la Caisse d'Épargne ;

Par délibération n°008/2026 du Conseil municipal en date du 26 février 2026, la commune d'Ambilly s'est engagée à garantir, à hauteur de 50%, les deux prêts dédiés au financement des 7 logements PLS de l'opération Coop Étoile contractés auprès de la Caisse d'Épargne.

La Caisse d'Épargne demande la correction des deux erreurs suivantes :

- L'inversion des durées entre le prêt PLS construction (480 mois et non 600 mois) et le PLS foncier (600 mois et non 480 mois)
- Le taux d'intérêt (taux du livret A +1.1% et non 0.7%).

Contexte et genèse du projet

Le projet Coop Étoile s'inscrit dans une démarche innovante visant à développer un habitat coopératif sur le lot C9-1 de la ZAC Etoile. Ce modèle répond à des logiques d'intérêt général en impliquant les citoyens dans l'élaboration d'un immeuble collectif, tout en promouvant la mixité sociale et la solidarité par la création de logements abordables et pérennes. Le principe anti-spéculatif de l'habitat coopératif confère aux habitants, titulaires de parts, des droits d'usage sur un logement spécifique, tandis que la propriété du bien reste collective.

La démarche d'appel à projet lancée en 2019 a permis de sélectionner le groupe Coop Étoile, lauréat et bénéficiaire du lot.

L'opération prévoit une programmation en trois tiers sur un total de 20 logements, dont 6 logements libres, 7 logements en Prêt Locatif Intermédiaire (PLI) au titre du tiers abordable, et 7 logements en Prêt Locatif Social (PLS) privés au titre du tiers social. Le permis de construire, a été accordé en mai 2025. L'opérateur MLT a été recruté pour porter le contrat de promotion immobilière. Coop Étoile a signé en décembre 2024 la promesse synallagmatique de vente avec l'aménageur, la cession du terrain étant conditionnée à l'obtention des prêts.

Le coût total de l'opération est estimé à environ 7 millions d'euros. Coop Étoile emprunte à hauteur d'environ 5 738 000 euros.

Etat actuel de l'accompagnement par Annemasse Agglo

Par délibération du 3 février 2021, Annemasse Agglo a accordé au groupe COOPETOILE une avance remboursable d'un montant total de 250 000 €. La convention d'objectifs précise les modalités de versements qui sont échelonnés suivant le calendrier de conception du projet. A date, Annemasse Agglo a déjà versé 200 000 € d'aide au titre de l'avance remboursable. Le remboursement interviendra après obtention du prêt par la Coopérative, et suivra le calendrier de facturation du constructeur.

Accord de prêts sous conditions

La Caisse d'épargne a formulé un accord de prêt à la COOPETOILE, sous réserve de la réalisation de conditions préalables. Les prêts accordés se répartissent comme suit :

- Un prêt PLS construction d'un montant de 1 737 278 € avec une durée de 480 mois (40 ans) + préfinancement de 24 mois maximum (ou période de réalisation – mise à disposition des fonds), et un taux d'intérêt fixe de Livret A + 1.1 % ;
- Un prêt PLS foncier de 212 305 € avec une durée d'environ 600 mois (50 ans) + préfinancement de 24 mois maximum (ou période de réalisation – mise à disposition des fonds), et un taux d'intérêt fixe de Livret A + 1.1 % ;
- Un prêt PLI de 1 856 000 €, avec une durée de 300 mois et un taux d'intérêt fixe de 4,63 % ;
- Un prêt libre de 1 932 000 €, avec une durée de 300 mois et un taux d'intérêt fixe de 4,64 %.

L'obtention des prêts est conditionnée à l'octroi d'une garantie d'emprunt à 50 % par Annemasse Agglo et 50% par la commune d'Ambilly pour les deux prêts PLS.

Conditions de la garantie accordée par la Commune d'Ambilly

Il est donc proposé que la commune d'Ambilly accorde la garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour le remboursement des deux prêts PLS d'un montant total de 1 949 583 €, contractés par Coop Étoile auprès de la Caisse d'Epargne.

La garantie de la commune d'Ambilly est accordée pour la durée totale des deux prêts dans les conditions suivantes :

- 50% du montant total du prêt PLS construction, **soit une garantie accordée à hauteur de 868 639 €, sur environ 480 mois ;**
- 50% du montant total du prêt PLS foncier, **soit une garantie accordée à hauteur de 106 152,50 €, sur environ 600 mois.**

Soit une garantie accordée sur un montant total de 974 791.50 € par la commune d'Ambilly.

Spécificités juridiques et financières

Coop Étoile n'étant pas soumis au régime juridique de droit commun applicable au locatif social public, les logements concernés relèvent de la catégorie des logements locatifs sociaux privés. À ce titre, ils ne bénéficient pas de la garantie de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS).

En conséquence, les collectivités garantes (Annemasse Agglo et Ambilly) s'exposent à un niveau d'engagement plus élevé par rapport à une garantie d'emprunt classique pour le logement social public.

En cas de difficultés financières de Coop Étoile, cette particularité doit être prise en compte par les collectivités.

Sécurisations de la garantie

A. Conditions de la convention de rachat des 7 logements PLS par l'OPH74

La Caisse d'Épargne a subordonné l'octroi des prêts à la signature d'une convention de garantie de rachat des 7 logements PLS par un bailleur social. L'OPH 74 a accepté de conclure cette convention, engageant son intervention en cas de défaillance financière de Coop Étoile. Cette clause constitue une sécurité supplémentaire pour les collectivités garantes.

Le rachat s'effectuera à un prix de 3 000 €/m² de surface habitable, incluant : les annexes privatives (caves, balcons, terrasses), un stationnement en sous-sol par logement (sauf pour deux logements sans stationnement), les usages afférents à la copropriété, à l'exclusion des espaces réservés à Coop Étoile (salles communes, etc.).

Le montant total estimé du rachat pour les 7 logements PLS est d'environ 1 300 000 €.

La signature de cette convention est une condition préalable à l'octroi des garanties d'emprunt par la commune d'Ambilly.

Les contrats de prêts finalisés seront transmis pour signature à la collectivité à l'issue de leur édition.

B. Ordre de mobilisation des garanties en cas de difficultés financières

Dans le cas où Coop Étoile ne pourrait faire face à ses engagements, la coopérative s'engage à mobiliser tous les moyens à sa disposition pour assurer le remboursement des emprunts. Les garanties seront mobilisées dans l'ordre suivant :

1. Mobiliser les parts épargne des associés en situation d'impayé en les utilisant pour couvrir les dettes
2. Utiliser ses fonds propres, notamment les provisions pour vacances et impayés, ainsi que tout autre fonds disponible et en dernier recours, les provisions pour gros travaux, réparations
3. Emettre des actions ou des obligations afin de lever des fonds supplémentaires

- Mobiliser la convention de rachat entre Coop Étoile et l'OPH 74 en cas de difficultés de paiement. Les fonds issus de ladite convention de rachat devront être prioritairement affectés au remboursement des annuités des prêts PLS.

C. Engagement des collectivités garantes

Les collectivités (Annemasse Agglo et Ambilly) interviendront en dernier ressort, après épuisement des recours précédents.

Cet ordre de priorité est établi en tenant compte des particularités du projet Coop Étoile, dans la limite des dispositions de l'article R431-58 du Code de la Construction et de l'Habitat (CCH) qui dispose que la garantie PLS ne peut comporter aucune restriction ni réserve.

Vu l'exposé ci-dessus ;

**Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité :**

- **DE PRONONCER** l'abrogation et le remplacement de la délibération n°008/2026 en date du 26/02/2026 ayant pour objet l'octroi des garanties d'emprunts pour le financement des 7 logements PLS de l'opération Coop Étoile, selon les conditions des deux prêts PLS contractés auprès de la Caisse d'Épargne, dans la limite de 50% du montant total des prêts PLS (soit un montant garanti à hauteur de 974 791.50 €) ;
- **D'ACCORDER** la garantie d'emprunt selon les conditions des deux prêts PLS contractés auprès de la Caisse d'Épargne, dans la limite de 50% du montant total des prêts PLS (soit un montant garanti à hauteur de 974 791.50 €) ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les deux conventions de garantie portant sur chacun des deux prêts PLS.

Pièce jointe :

- Plan de financement Coop Étoile

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du Conseil
Municipal

Ambilly, le 08 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Micheline BATAILLEY
7^{ème} adjointe au Maire



Le Maire,
Cristian GUERET



Télétransmise le : 15 JUIN 2026
Publiée sur le site internet le : 15 JUIN 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 074-217400084-20260605-DEL_054_2026-DE



Coûts d'opération

Dépenses projet	% Global	Total HT	Total TTC varié
Charge foncière	17 %	1 041 002,91 €	1 190 959,53 €
Travaux	66 %	4 123 687,51 €	4 683 258,50 €
Honoraires professionnels	15 %	934 787,61 €	1 061 635,28 €
Frais juridiques et financiers	1 %	76 000,00 €	86 312,95 €
Total	99 %	6 175 478,03 €	7 022 166,26 €
Ratio / m2 SHAB (lgts + communs)		4 361,37 €	4 959,33 €
Coûts de préfinancement (PLS)		92 867,50 €	92 867,50 €
TOTAL Coûts d'opération		6 268 345,53 €	7 115 033,76 €
<i>Vérif</i>			

Plan de financement

Provenance		Pourcentage	Montant
Apports	Fonds propres	15,8 %	1 123 007 €
	<i>dont ALS</i>	0,0 %	
	AMI	0,6 %	44 000 €
	Département & Autre	0,0 %	
	Subvention CARSAT	1,6 %	110 775 €
	total Fonds propres + Subv	18,0 %	1 277 782 €
Prêts	Prêt PLS Bâti	24,4 %	1 737 278 €
	Prêt PLS Foncier	3,0 %	212 305 €
	Prêt PLI	24,1 %	1 712 878 €
	Prêt LIBRE	25,1 %	1 782 791 €
	CARSAT	5,5 %	392 000 €
	Autre	0,0 %	0 €
	Sous-total Prêts	82,0 %	5 837 252 €
TOTAL Financements			7 115 034 €